

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010024258

TA 15087

SAINT BERNARD
et
LES ORIGINES
DE L'HOSPICE
DU MONT-JOUX
(Grand-St-Bernard)

THÈSE
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève
pour obtenir le grade de docteur ès lettres
par
ANDRÉ DONNET
de Troistorrents (Valais)

THÈSE No 98

**SAINT BERNARD
ET LES ORIGINES DE L'HOSPICE
DU MONT-JOUX**

Bibliothèque Cantonale du Valais
Sion

Don de l'auteur

SAINT BERNARD
et
LES ORIGINES
DE L'HOSPICE
DU MONT-JOUX
(Grand-St-Bernard)

THÈSE
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève
pour obtenir le grade de docteur ès lettres
par
ANDRÉ DONNET
de Troistorrents (Valais)

THÈSE No 98

Imprimerie de l'Œuvre St-Augustin — Saint-Maurice
— 1942 —

TA 15.087



58 | 1814

La Faculté des Lettres, sur le préavis d'une commission composée de MM. les Professeurs Léon Kern, Paul E. Martin et de M. le chanoine Léon Dupont Lachenal, autorise l'impression de la thèse présentée par

M. André DONNET

sans exprimer d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.
Genève, le 6 octobre 1941.

Le Doyen :
Paul E. Martin

A mon père

AVANT-PROPOS

Dans les *Documents relatifs à l'Histoire du Vallais*, Gremaud fait remarquer que, si l'on situe généralement vers 980 la fondation de l'Hospice du Mont-Joux par S. Bernard de Menthon, « plusieurs auteurs, se basant sur des raisons qui ne sont pas sans valeur, placent la naissance de S. Bernard un siècle plus tard. *C'est une question*, dit-il, *qui mérite un examen spécial* »¹.

Nous avons tenté, dans ce travail, de résoudre le problème posé par Gremaud.

Dans l'introduction, nous avons résumé ce que l'on sait des établissements romains du Mont-Joux, et décrit l'hospice carolingien *in Monte Jovis*, à Bourg-St-Pierre.

Puis, nous avons passé à l'examen des textes qui relatent la vie de S. Bernard ; nous les avons décrits, comparés, étudiés. Notre liste de manuscrits n'est peut-être pas complète, car nos recherches à l'étranger, en particulier en Italie, ont été malheureusement interrompues par la mobilisation d'août 1939 et n'ont pu être reprises par la suite. De plus, il ne nous a pas été possible de retrouver tous les manuscrits autrefois connus, et d'opérer nous-même certaines vérifications. Toutefois, il nous a paru que l'état actuel de nos recherches permettait de tirer des conclusions certaines quant à la vie du Saint. Ces conclusions sont que la vie la plus accréditée de S. Bernard de Menthon, qui a servi et sert encore aux hagiographes, ne mérite pas grande créance ; et que le meilleur docu-

¹ *Op. cit.*, Tome I, dans *MDR*, Tome XXIX, 1875, p. 46.

ment que nous possédions est un panégyrique, d'origine italienne, dont nous publions le texte complet en *Appendice*. Mais ce panégyrique n'est pas une biographie à proprement parler ; il laisse de côté différents éléments, notamment la question particulièrement importante de la fondation par le Saint de l'hospice de S. Nicolas du Mont-Joux ; cette question, nous l'avons étudiée au moyen des documents d'archives qui nous sont parvenus. Puis nous avons traité brièvement de la question du Petit-Saint-Bernard, et enfin donné un aperçu sur le culte du Saint.

Nous ne prétendons donc pas avoir épousé le sujet que nous nous sommes proposé ; notre travail représente l'état actuel de nos recherches. On pourra encore compléter les résultats que nous avons acquis, les enrichir de remarques nouvelles, les rectifier sur des points de détail ; il ne nous semble pas cependant que rien puisse venir infirmer les positions de notre thèse.

Nous ne saurions terminer ce travail sans exprimer notre reconnaissance à notre ancien professeur, M. Paul-Edmond Martin, doyen de la Faculté des Lettres de Genève, qui, ayant agréé et encouragé notre choix, nous a mis sous la direction de M. le professeur Léon Kern, Archiviste fédéral. Bien mieux qu'un simple directeur de thèse, M. Kern a été pour nous un maître exigeant qui, avec une bienveillance inlassable, nous a appris à travailler ; qu'il veuille bien trouver ici un témoignage de notre vive gratitude.

Nous ne pouvons mentionner tous ceux qui ont facilité nos recherches ; nous tenons cependant à exprimer nos remerciements à la Maison du Grand-Saint-Bernard, en particulier à M. le chanoine L. Quaglia, archiviste de l'Hospice ; à l'Abbaye de St-Maurice d'Agaune, où M. le chanoine L. Dupont Lachenal nous a généreusement ouvert les portes de la Bibliothèque lorsque nous devions travailler loin de tout centre universitaire.

Abréviations

<i>Acta SS.</i>	Acta Sanctorum.
<i>Anal. Boll.</i>	Analecta Bollandiana.
<i>BHL.</i>	Bibliotheca hagiographica latina.
<i>BHL. suppl.</i>	Bibliotheca hagiographica latina supplementum.
<i>BSSS.</i>	Bibliotheca della società storica subalpina.
<i>HPM.</i>	Historiae Patriae Monumenta.
<i>MDR.</i>	Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande.
<i>MD. Sal.</i>	Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne.
<i>MSI.</i>	Miscellanea di Storia italiana.
<i>Rev. Sav.</i>	Revue Savoisiennne.

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera une abondante bibliographie du sujet dans U. Chevalier, *Répertoire des Sources historiques du moyen âge*.

I. — *Bio-Bibliographie*, nouvelle édit., Paris, 1905. — art. *Saint Bernard* [de Menthon], col. 557-558.

II. — *Topo-Bibliographie*, Montbéliard, 1894 et suiv. — art. *Grand-Saint-Bernard* et *Petit-Saint-Bernard*, col. 2673-2674.

et dans P. F. Kehr, *Regesta Pontificum Romanorum. Germania Pontificia*, vol. II, Pars II : *Helvetia Pontificia* par A. Brackmann, Berlin, 1927, pp. 131-132.

Nous pensons qu'il est inutile d'énumérer ici encore une fois les ouvrages, mentionnés par Brackmann et U. Chevalier, qui seront cités, à leur place, au cours de ce travail. Nous nous contenterons de compléter la bibliographie de la façon suivante:

I. Sources manuscrites

Voir Chap. I : *Les Vies manuscrites de Saint Bernard*, et Chap. VI : *Le Culte de Saint Bernard*.

II. Sources narratives et recueils de textes

- Acta Apostolicae Sedis*, Tome XV (1923), pp. 437-442.
- Battaglino G. *Le Carte dell'Archivio dell'Ospedale Mauriziano di Aosta fino al 1300*, dans BSSS. Pinerolo, Tome XVII, 1903, *Miscellanea Valdostana*, pp. 239-290.
- Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, publié par A. Jahn, D. Martignier et F. de Gingins-La Sarra, dans *MDR*, 1^{re} série, Tome VI, 1851.
- Collart P. *Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais*, dans *la Revue Suisse d'Art et d'Archéologie*, 1941, pp. 1-24, et pp. 65-76.
- Colombo A. *La « vita beati bernardi » dell'Anonimo novarese*, dans *Miscellanea valdostana*, pp. 291-312, Tome XVII, 1903, de la BSSS. Pinerolo.
- Conventus Ticinensis*, éd. Pertz, *MGH. Leges*, Tome II. Hanovre, 1837, pp. 52-53.
- Ekkehardi Urangiensis Chronica*, éd. Waitz, *MGH. SS.* Tome VI, Hanovre, 1844, pp. 1-267.
- Gremaud J. *Catalogue des évêques de Sion*, dans *MDR*. Tome XVIII, 1863, pp. 461-500.
Chartes sédunoises, dans *MDR*. Tome XVIII, 1863, pp. 333-459.
Documents relatifs à l'histoire du Vallais, 8 vol. dans *MDR*. Tomes XXIX, 1875 ; XXX, 1876 ; XXXI, 1878 ; XXXII, 1880 ; XXXIII, 1884 ; XXXVII, 1893 ; XXXVIII, 1894 ; XXXIX, 1899.
Nécrologe de l'Eglise cathédrale de Sion dans *MDR*. Tome XVIII, 1863, pp. 247-293.
- Herimanni Augiensis Chronicon*, éd. Pertz, *MGH. SS.* Tome V, Hanovre, 1844, pp. 67-133.

- Historiae Patriae Monumenta*, Turin, Scriptores, Tome II, 1839, — Chartae, Tome I, 1836, Tome II, 1853.
- Howald E. et Meyer E. *Die römische Schweiz, Texte und Inschriften mit Uebersetzung*, Zürich, 1941.
- Inscriptiones Confœderationis helveticae latinae*, édit. Mommesen, Zürich, 1854 (dans *Mitt. der antiquar. Gesell.* in Zürich, Bd. X).
- Kaalund K. *Alfraedi Islanzk* (Recueil de textes islandais), Tome I, 1908.
- Lecoy de la Marche A. *Le Mystère de S. Bernard de Menthon*, Paris, 1888 (*Société des Anciens Textes français*).
- Pivano S. *Le carte delle case del Grande e del Piccolo San Bernardo esistenti nell'archivio dell'Ordine Mauriziano*, dans *BSSS*. Tome XVII, 1903, Pinerolo, pp. 58-238.
- Prior O. H. *L'Image du Monde de Maître Gossuin*, Lausanne et Paris, 1913.
- Raoul Glaber *Historiae*, édit. Prou, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Tome I, Paris, 1886.
- Raoux M. *La Vie de S. Alexis, poème normand*, du XI^e siècle, traduit et présenté dans *Nova et Vetera*, Fribourg, 1940, pp. 326-345.
- Vielliard J. *Le Guide du Pèlerin de St-Jacques de Compostelle*, Mâcon, 1938.

III. Ouvrages divers

- Aebischer P. *Une œuvre littéraire valdôtaine ? Le « Mystère de S. Bernard de Menthon »*, dans *Augusta Praetoria*, 7^e année, n^os 4-5-6, Aoste, 1925, pp. 49-61.
- Amanieu A. *L'archidiacre, prélat rival de l'évêque, du X^e au XIII^e siècle*, dans *Dictionnaire de droit canonique*, Paris, 1933, art. *Archidiacre*, col. 962-978.
- Ammann H. *Zur Geschichte der Westschweiz in savoyischer Zeit*, dans *Revue d'Histoire Suisse*, 1941, pp. 1-57.

- Dom Bäumer S. *Histoire du Bréviaire*. Tome II, trad. Biron, Paris, 1905.
- Bédier J. *Les légendes épiques*. Tome II, Paris, 1908.
- Dom Benoît P. *La vie des clercs dans les siècles passés*, Paris, 1914.
- van Berchem V. *Un conflit d'avouerie au XII^e siècle, Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice*, dans la *Revue d'histoire suisse*, Zurich, 1921, pp. 425-447.
- Bertrand J.-B. *Le Chanoine Jérôme Darbellay*, dans *Annales Valaisannes*, 1928, pp. 17-26.
Le château de St-Maurice, dans *Annales Valaisannes*, 1938, pp. 427-456.
- Besnier M. *Lexique de Géographie ancienne*, Paris, 1914.
- Besson J.-A. *Précis de la visite de Genève commencée en 1443*, publié par J.-M. Chevalier, dans *MD. Sal.* Tome VI, 1883, pp. 300-325.
- Mgr Besson M. *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque (534-888)*, Fribourg, 1908.
Monasterium Acaunense, Fribourg, 1913.
Nos Origines chrétiennes, nouv. édit. Genève, s. d. [1940].
Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e siècle, Fribourg, 1906.
- Boccard F. *Histoire du Vallais*, Genève, 1844.
- Borel F. *Les foires de Genève au XV^e siècle*, Genève, 1892.
- [M^{sr}Bourgeois T.] *Un éclaircissement sur la date de la mort de S. Bernard de Menthon*, par un religieux du Grand-Saint-Bernard, dans *Annales Valaisannes*, 1929, pp. 46-50.
- Brand P. *Pouillé du diocèse de Genève* publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, dans *MD. Sal.* Tome III, 1881, pp. 301-325.
- Brasier V. *Etude sur S. Germain, moine bénédictin d'abord prieur de Talloires ensuite solitaire*, dans *MD. Sal.* Tome I, 1879.

- Bresslau H. *Jahrbücher des Deutschen Reichs unter Konrad II*, Tome I, Leipzig, 1879.
- Briguet S. *Vallesia christiana seu Dioecesis Sedunensis Historia Sacra Vallensium episcoporum serie observata, addito in fine eorumdem Syllabo*, Sion, 1744.
- Bruchet M. *Le Château de Ripaille*, Paris, 1907.
- de Buck R. *De Sancto Germano... Commentarius prœvius*, dans *Acta SS. Octobris*, Tome XIII, Paris, 1883, pp. 21-29.
- Burlet J. *Le Culte de Dieu, de la Sainte Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution. Essais de Géographie hagiologique*, dans *Académie de Savoie, Documents*, Tome IX, Chambéry, 1922.
- Castelfranco P. *Scavi del tempio di Giove Penino sul Gran San Bernardo*, Rome, 1891.
- Castellieri A. *Reiseeindrücke vom Grossen St. Bernhard aus dem Jahre 1183*, dans *Neue Heidelberger Jahrbücher*, 1902-1903, pp. 177-179, 63-64.
- Cavigioli G. *Della Chiesa di S. Maurizio della Costa...* dans *Verbiana*, nov. 1911, pp. 269 sqq.
- Chevalier J.-M. *La date historique de la mort de S. Bernard de Menthon (1086)*, dans *Congrès des Sociétés savantes savoisiennes (1896)*, Evian-les-Bains, 1897, pp. 119-132.
- Collart P. *Quand la Vallée Poënine fut-elle détachée de la Rhétie ? (Note chronologique sur CIL, V, 3936)*, dans *Revue d'Histoire Suisse*, 1941, 4^e livraison, 19 p.
- Coolidge W.A.B. *Les Alpes dans la nature et dans l'histoire*, Lausanne, 1913.
- Delehaye H. *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915*, Bruxelles, 1920.
Les légendes hagiographiques, 3^e édit. Bruxelles, 1927.
Les Passions des martyrs et les genres littéraires, Bruxelles, 1921.
Sanctus. Essai sur le culte des Saints dans l'Antiquité, Bruxelles, 1927.

- Delehaye H. Compte rendu de l'ouvrage de Burlet (cf. *supra* à ce nom), dans *Anal. Boll.* Tome XLI, 1923, pp. 237-238.
- Dellenbach M. *La Conquête du massif alpin et de ses abords par les populations préhistoriques*, Grenoble, 1935.
- Deonna W. *Une pointe de lance néolithique trouvée dans une vallée des Alpes Valaisannes*, dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, 1938, pp. 92-94 et dans *Annales Valaisannes*, 1938, pp. 476-477.
- Dept G.-G. *L'Art romain en Suisse*, dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, Bâle, 1940, pp. 173-184.
- Desjardins E. *Le mot clusas dans les diplômes carolingiens* dans les *Mélanges d'Histoire offerts à Henri Pirenne*, Tome I, Bruxelles, 1926, pp. 89-98.
- Dottin G. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Tome I, Paris, 1876.
- Mgr Duc J. A. *La langue gauloise*, Paris, 1920.
- Duc P. E. *Le Chapitre de la cathédrale d'Aoste a-t-il été autrefois régulier ?* dans *Société académique du duché d'Aoste*, 1879, pp. 61-73.
- Ducis C. *Date historique de la mort de S. Bernard de Menthon*, dans *Histoire de l'Eglise d'Aoste*, Tome X, St-Maurice, 1915, pp. 105-111.
- Dupont Lachenal L. *Histoire de l'Eglise d'Aoste*, Aoste, Tomes I et II, 1904-1907.
- Dupraz L. *La Maison du Grand-Saint-Bernard et ses très révérends Prévôts*, Aoste, 1898.
- Dupraz L. *La Prévôté et la paroisse de St-Gilles abbé, à Verrès, diocèse d'Aoste*, Ivrea, 1873.
- Dupraz L. *Mémoire sur les voies romaines de la Savoie*, Annecy, 1861.
- Dupraz L. Catalogue des Abbés de St-Maurice d'Agaune, dans *Échos de St-Maurice*, St-Maurice, 1932, pp. 242-270.
- Dupraz L. *Le capitulaire de Lothaire I, empereur, De expeditione contra Sarracenos facienda, et la Suisse romande (847)*, dans la *Revue d'histoire suisse*, Zürich, 1936, pp. 241-293.

- Durand A. *Le vrai conquérant des Alpes : S. Bernard de Menthon*, Paris, 1905.
- Favre J. et Revial J.-M. *Le Grand et le Petit-Saint-Bernard*, dans *Recueil des Mémoires et Documents de l'Académie de la Val d'Isère*, Moûtiers, 1913, pp. 54-107.
- Ferrero H. *Scavi al Plan de Jupiter*, Rome, 1890.
Nuovi Scavi al Plan de Jupiter, Rome, 1890.
Relazione degli scavi al Plan de Jupiter, Rome, 1892.
- Fliche A. *L'Europe occidentale de 888 à 1125*, Tome II de *l'Histoire du moyen âge*, de *l'Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, Paris, 1930.
- Comte de Foras A. *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Tome II, Grenoble, 1878, Tome III, 1893.
- Fourmann J. *Über die Sprache des Mystère de S. Bernard de Menthon mit einer Einleitung über seine Überlieferung*, dans *Romanische Forschungen*, 1912, Erlangen, pp. 625-747.
- Francey G. *Le Prieuré d'Etoy*, dans *la Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Stans, 1910, pp. 98-115.
- de Gaiffier B. *Compte rendu du livre du P. Mandonnet (cf. infra à ce nom)*, dans *Anal. Boll.* Tome LVII, 1939, pp. 444-447.
- Galbreath D. L. *Inventaire des sceaux vaudois*, dans *MDR* in 4° (à l'occasion du centenaire), 1937.
- Gesamtkatalog der Wiegendrucke* [de la Bibliothèque de Berlin], Tome III, Leipzig, 1928.
- Gex F. *Le Petit-Saint-Bernard*, Chambéry, 1924.
- Ghéon H. *La merveilleuse histoire du jeune Bernard de Menthon en trois journées et un épilogue*, Paris, 1924.
- Gonthier J.-F. *A quelle date est mort S. Bernard de Menthon ?* dans *MD Sal.*, Annecy, 1897, pp. 239-246.
La Vie de S. Bernard de Menthon, par Richard de la Valdisière, dans *Rev. Sav.*, Annecy, 1897, pp. 181-246.

- Gonthier J.-F. *Le Pouillé du Diocèse de Genève en l'an 1481*, dans *MD. Sal.*, Tome XI, 1888, pp. 259-312. *Les Saints honorés dans le diocèse de Genève*, dans *Rev. Sav.*, 1889, pp. 289-292.
- Grenat P. A. *Dissertation sur l'existence de Saint Théodule, évêque de Sion*, dans *Revue de la Suisse catholique*, 1880, pp. 331-345 ; 783-793 ; — 1881, pp. 96-108.
- Gröber G. *Romanisches aus mittelalterlichen Itinerarien*, dans *Bausteine zur romanischen Philologie, Festgabe für Adolpho Mussafia*, Halle, 1905, pp. 512-533.
- Gruber E. *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932.
- Halkin F. *Compte rendu du livre de Pidoux (cf. infra à ce nom)*, dans *Anal. Boll.* Tome XLIV, 1926, pp. 418-419.
- Halphen L. *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle*, Paris, 1936, Tome V de la Collection *Peuples et Civilisations*.
- Hefele-Leclercq *Histoire des Conciles*. Tome V, 1^{re} partie, Paris, 1912.
- Heimbucher M. *Die Orden und Kongregationen der Katholischen Kirche*, 3^e édit., Tome I, Paderborn, 1933, pp. 429-430.
- Hoppeler R. *Beiträge zur Geschichte des Wallis im Mittelalter*, Zürich, 1897.
- Hubert H. *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932.
- Imesch D. *Die Würden und Würdenträger des Domkapitels von Sitten*, dans *Bl. aus Wall. Geschichte*, 1939, pp. 283 sqq.
- Jacob L. *Le royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens. Essai sur la domination impériale dans l'est et dans le sud-ouest de la France aux XI^e et XII^e siècles*. Paris, 1906.
- Jullian C. *Histoire de la Gaule*, Tome I, Paris, 1908.
- Kaalund K. *En islandsk vejviser for pilgrimme fra 12 Aarbundrede*, dans *Aarbøger for Nordisk oldkyndighed*, III Raekke, III, 1913.

- Kilian E. *Itinerar Kaiser Heinrichs IV*, Karlsruhe, 1886.
- Lafrasse P.-M. *Etude sur la liturgie de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1904.
Monographie de Dingy-Saint-Clair, dans *MD. Sal.* Tome XL, 1919, pp. 1-239.
- Dom Lambot C. *La Règle de Saint Augustin. Ses origines et son histoire jusqu'au XII^e siècle*, dans *Echos de St-Maurice*, 1930, pp. 129-137.
- Langlois Ch.-V. *La vie en France au moyen âge*, Tome III : *La connaissance de la nature et du monde*, Paris, 1927.
- Langlois E. *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées*, Paris, 1904.
- Laughlin Mac T. P. *Le très ancien droit monastique de l'Occident. Etude sur le développement général du monachisme et de ses rapports avec l'Eglise séculière et le monde laïque de Saint Benoît de Nursie à Saint Benoît d'Aniane*. Ligugé et Paris, 1936 (*Archives de la France monastique*, vol. XXXVIII).
- Dom Leclercq H. Art. *Levita* dans le *Dict. d'archéologie chrétienne et de Liturgie*, Paris, 1929, fasc. XC-XCI, col. 2992-2996.
- Levillain L. *Etudes sur l'Abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, dans *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, vol. LXXXVI, 1925, pp. 5-100.
- Levison W. *Bischof Germanus von Auxerre und die Quellen zu seiner Geschichte*, dans *Neues Archiv*, Tome 29, 1904, pp. 95-175.
- Longnon A. *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929.
- Lot F., Pfister C., Ganshof F.-L. *Les destinées de l'Empire d'Occident*, Tome I de *l'Histoire du moyen âge*, dans *Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, Paris, 1928.
- Mâle E. *L'art religieux du XII^e siècle en France*, Paris, 1922.

- Mallet E. *Aimon du Quart et Genève pendant son épiscopat (1304 à 1311),* dans *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*, Tome IX, 1855, pp. 89-290.
- Mandonnet P. *Saint Dominique, l'idée, l'homme et l'œuvre*, 2 vol., Paris, 1937.
- [Mangourit] *Le Mont-Joux ou le Mont-Bernard, et la Journée de Viterbe ou les 27 jours*, par le citoyen *** membre résident de la société philotechnique, an IX.
- de Manteyer G. *Les origines de la maison de Savoie.* Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'Ecole française de Rome*, Tome XIX, Rome, 1899.
- Marteaux et Le Roux *Boutae (les fins d'Annecy) vicus gallo-romain de la cité de Vienne*, Annecy, 1913.
- Martin P.-E. *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, Paris, 1910.
Le problème de la « Sapaudia » dans *Revue d'Histoire suisse*, 1933, pp. 183-205.
- Martyrologium Romanum*, dans *Propylaeum ad Acta SS. Demetbris*, Bruxelles, 1940, pp. 238-239.
- Maver H. *Einfluss der Vorchristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs*, dans *Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Philos-Hist. Klasse*, 175, 2. Wien, 1914 (publié en 1916), 155 p.
- Meisen K. *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande*, Düsseldorf, 1931.
- Mellet M. *L'itinéraire et l'idéal monastique de Saint Augustin*, Paris, 1934.
- Miller K. *Itineraria romana*, Stuttgart, 1916.
- Morand J. *Le Grand-Saint-Bernard*, dans *Annales Valaisannes*, 1929, pp. 41-45.
- Pais E. *Des origines à l'achèvement de la conquête*, Tome I de *l'Histoire romaine*, Paris, 1926, dans *l'Histoire générale*, publiée sous la direction de Gustave Glotz.

- Pascalein [Plaisance E.] *Les Vies de Saint Bernard de Menthon*, dans *Rev. Sav.*, Annecy, 1897, pp. 101-111.
- Patrucco C. *Aosta dalle invasioni barbariche alla signoria Sabauda*, dans *BSSS*, Tome XVII, 1903, *Miscellanea valdostana*, pp. V-LXXXVIII.
- Perdrizet P. *Le calendrier parisien à la fin du moyen âge d'après les Bréviaires et les Livres d'Heures*, Paris, 1933.
- Pérouse G. *L'Abbaye de Talloires*, Chambéry, 1923.
- Pestalozzi J. H. *Das Hospizium auf dem grossen St. Bernhard*, dans *N. J. B. Hülfs gesellschaft*, Zürich, 1827.
- Pettex J.-M. *Statistique historique du diocèse d'Annecy*, dans *MD. Sal.*, Tome II, 1880, pp. 119-154.
- Pidoux de Maduere A. *Saint Bernard de Menthon, l'apôtre des Alpes*, Lille, 1923.
- Art. *Saint Bernard de Menthon*, dans le *Dict. d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Tome VIII, Paris, 1935, col. 690-696.
- Poncelet A. *Compte rendu de la publication de Colombo (cf. supra à ce nom)*, dans *Anal. Boll.*, Tome XXVI, 1907, pp. 135-136.
- Poupardin R. *Le Royaume de Bourgogne (888-1038)*, Paris, 1907.
- Quaglia L. *Saint Bernard de Mont-Jou*, s. d. [1939].
- de Regibus A. *Il vescovo di Novara Riccardo*, dans *Boll. storico per la provincia di Novara*, 1924, pp. 306 sqq.
- Reymond M. Art. *Saint-Bernard*, dans le *Dictionnaire historique vaudois*, Tome II, Lausanne, 1921, pp. 577-579.
Art. *Vevey*, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Tome VII, 1933, pp. 111-113.
- Revial J.-M. *Un rôle de cens pour le chapitre de Lausanne en l'an mille*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, Stans, 1917, pp. 18-28.
- Saint Bernard de Menthon, patron des alpinistes*, Grenoble, 1933.

- Richermoz et Emprin *Le Diocèse de Tarantaise, Moûtiers, 1928.*
- Ritter E. *Olivier et Renier, comtes de Genève, dans Rev. Sav., Annecy, 1888, pp. 62-73.*
Les Saints honorés dans le diocèse de Genève, dans Rev. Sav., 1889, pp. 232-243.
- de Rivaz A.-J. *Opera historica, Tome XVII, ms. (Aux Archives Cantonales à Sion).*
- Scheffel P. *Verkehrsgeschichte der Alpen, 2 vol. Berlin.*
Tome I : *Bis zum Ende des Ostgotenreiches Theodorichs des Grossen, 1908.*
Tome II : *Das Mittelalter, 1914.*
- Simonett C. *Octodurus. Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938-39 in Martigny (Wallis) dans Zeitschrift für schweizerische Archaeologie und Kunstgeschichte, 1941, pp. 77-94.*
- Smith A. *Art. Chanoines réguliers, dans le Dict. de spiritualité ascétique et mystique, fasc. VIII, col. 463-477. Paris, 1938.*
- Stähelin F. *Die Schweiz in römischer Zeit, 2^e édit., Bâle, 1931.*
- Tamini J. E. *Art. Grand-Saint-Bernard, dans le Dict. hist. et biogr. de la Suisse, Tome V, 1930, Neuchâtel, pp. 636-638.*
- Tamini et De-lèze *Nouvel essai de Vallesia christiana, St-Maurice, 1940.*
- Torquebiau P. *Art. Chanoines, dans le Dict. de Droit canonique, fasc. XIII-XIV, Paris, 1938, col. 471-488.*
- Vallery-Radot J. *Note sur les chapelles hautes dédiées à Saint Michel, dans Bulletin Monumental, Tome 88, 1929, pp. 453-478.*
- Vincent A. *Toponymie de la France, Bruxelles, 1937.*
- Viollier D. *Caecina et les Helvètes, dans Revue d'histoire suisse, 1922, Zürich, pp. 401-411.*
Géographie historique et administrative de la Suisse à l'époque romaine, dans Mitt. der Geo.-Ethnogr. Gesellschaft, Zürich, 1926, pp. 23-61.

- de Vitry J. *Historia Orientalis sive Hierosolymitana*,
édit. de Douai, 1597.
- Waeber L. *Compte rendu* du livre de L. Quaglia (cf.
supra à ce nom), dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1940, pp. 303-305.
- Wenger *Geschichtliches über den Grossen St. Bernhard*,
dans *Nos Montagnes*, 1930, pp. 3-8.

INTRODUCTION

La montagne et l'hospice du Mont-Joux jusqu'à Saint Bernard

Nous savons que les néolithiques ont été les premiers explorateurs des Alpes. Peut-on émettre l'hypothèse qu'à l'époque néolithique le Valais a été un lieu de passage plus ou moins fréquenté ? Nous aurions pour preuve la pointe de lance du Bettlihorn et les coquilles marines de Glis, ainsi que la présence à Aoste de tombes présentant une analogie frappante avec les inhumations de Glis et de Chamblanches. « On peut dès lors se demander, à cause des positions géographiques considérées, si les hommes de cette époque ont connu et pratiqué le passage du Grand-Saint-Bernard¹ » ; mais cela n'est pas certain, car les établissements néolithiques se trouvent tous dans la vallée. Mme Dellenbach fait cependant observer² « qu'à l'âge du bronze, les cols des Alpes ont été traversés par de nombreux passants. Les routes de la Fluela, de l'Abdula, du Bernardin, du Grand-Saint-Bernard, étaient alors parcourues par les marchands... certains poignards de bronze passaient de la Haute-Italie dans la vallée du Rhône et de là, par la Gemmi, prenaient le chemin de l'Oberland

¹ M. Dellenbach, *La conquête du massif alpin et de ses abords par les populations préhistoriques*, p. 108.

² *Op. cit.* p. 109.

bernois pour se répandre ensuite jusque dans l'Allemagne méridionale. Ces marchands de l'âge du bronze suivaient les voies qui leur avaient été ouvertes par leurs prédecesseurs de l'âge de la pierre polie ». Nous pourrions d'ailleurs fixer un point de la route suivie par les néolithiques, d'Aoste à travers le Grand-Saint-Bernard, dans un silex découvert à Sembrancher³.

Du début de l'âge du bronze, nous ne trouvons à signaler qu'une station, à Liddes, où Castelfranco a noté quelques objets qui sont conservés au Musée du Grand-Saint-Bernard.

Au cours de fouilles opérées sur l'emplacement de ce qui sera le temple romain de Jupiter Penninus, Castelfranco⁴ a recueilli divers objets qu'il attribue au premier âge du fer ; leur petit nombre prouve que durant cette époque le col était peu fréquenté et qu'il ne devait encore y exister aucun sanctuaire.

Du deuxième âge du fer, les objets sont plus nombreux ; par exemple un fragment d'épée du type de la Tène et surtout des monnaies appartenant à la plupart des tribus gauloises ; cela ne signifie pas que des représentants de toutes ces tribus aient fréquenté le col, mais bien plutôt démontre un passage assez commun ; ces monnaies, au nombre d'une centaine, sont du milieu du deuxième siècle avant notre ère, et surtout de la période qui s'étend de 60 à 29 avant Jésus-Christ⁵. Nous ne croyons donc pas qu'il y eut déjà alors des établissements, car les Gaulois de l'époque de la Tène semblent rechercher plutôt les plateaux et les plaines de labour⁶.

³ M. Dellenbach, *Une pointe de lance néolithique trouvée dans une vallée des Alpes valaisannes*, dans *Archives suisses d'Anthropologie générale*, p. 93 et dans *Annales valaisannes*, p. 476.

⁴ *Scavi del tempio di Giove Penino sul Gran San Bernardo*, Rome, 1891.

⁵ Documents Viollier (en manuscrit).

⁶ H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, p. 27.

I. La Période romaine

C'est seulement depuis la conquête de la plaine du Pô par les Romains (225-222 avant Jésus-Christ) et l'expédition d'Hannibal en Italie (passage des Alpes en 218) que les auteurs anciens commencent à avoir quelques notions précises sur les Alpes⁷. « Les anciens ne paraissent pas avoir en général désigné par des noms particuliers les différents sommets des Alpes... Seuls les cols qui permettaient de passer avec plus ou moins de facilité d'un versant à l'autre avaient retenu leur attention. Toutefois, au point de vue administratif, le massif qui séparait la Gaule de l'Italie, avait été divisé en un certain nombre de secteurs qui avaient reçu des noms différents⁸. »

Les anciens donnaient le nom d'*Alpes Pæninae*⁹ au massif qui correspond à l'actuelle appellation des Alpes valaisannes, du col de la Furka à l'est, au col de la Seigne à l'ouest.

Tite-Live s'est élevé avec raison contre l'opinion probablement assez accréditée de son temps et de nos jours encore indéracinable¹⁰ que cette chaîne tirait son nom de *Poeni*, les Carthaginois. « Je trouve fort étrange, dit-il, qu'il y ait tant d'incertitude sur l'endroit par où Hannibal traversa les Alpes et qu'on ait pu penser communément que ce fut par les Alpes Pennines qui tireraient alors leur nom du mot *Poeni*, puisqu'il eut trouvé toutes les approches fermées à ses

⁷ D. Viollier, *Géographie historique et administrative de la Suisse à l'époque romaine*, dans *Mitt. der Geogr.-Ethnogr. Gesellschaft*, p. 31.

⁸ *Ibidem*, pp. 49-50.

⁹ *Penninus*, et ses variantes qui sont les diverses formes d'essais pour rendre plus aisée la prononciation de la première syllabe (cf. Howald et Meyer, *Die Römische Schweiz, Texte und Inschriften mit Uebersetzung*, p. 214), vient du mot celte *penn* qui signifie *tête, bout*. Cf. Dottin, *La langue gauloise*, p. 86.

¹⁰ Howald et Meyer, *op. cit.*, p. 214.

troupes par des peuples à demi-germains. Un fait bien avéré et qui vient contredire l'opinion reçue, c'est que les Véragres, habitants de cette partie des Alpes, n'ont point connaissance que jamais passage d'une armée punique ait pu faire donner à leurs montagnes le nom de Pennines, ainsi appelées du dieu Penn qu'on adore sur le sommet de ces monts¹¹. »

Le Grand-Saint-Bernard se nommait le *Summus Pæninus* ; le col lui-même, les *Fores Pæninae* ; au sommet du col se trouvait un petit lac où la Doire prenait sa source, le *Henus* (pour *Penus*, *Penninus*) *Lacus*¹².

Strabon nous décrit les routes des Alpes Grées et Pennines : « Parmi les différents chemins qui font communiquer l'Italie avec la Gaule transalpine et septentrionale, il y a celui du pays des Salasses qui mène à Lyon. Le chemin a deux branches, l'une qui peut être parcourue en chariot, mais qui est beaucoup plus longue (*le Petit-Saint-Bernard*), l'autre qui franchit le mont *Pœninus* (*ou Grand-Saint-Bernard*) et raccourcit ainsi la distance, mais qui n'offre partout qu'un sentier étroit et à pic¹³. » Jusqu'à la conquête romaine, ces chemins furent toujours très difficiles, très escarpés, quoi que les habitants des Alpes aient fait pour les rendre plus praticables. Une partie de ces habitants, surtout ceux du voisinage des cols, vivaient

¹¹ Tite-Live, XXI, 38. — De cette fausse étymologie, *Pæninus*, de *Parni* = Carthaginois, il n'y a qu'un pas pour conclure au passage d'Hannibal ; sur ce point d'ailleurs, la discussion est sans fin. — Cf. *Histoire romaine* dans *l'Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, Tome I, par E. Pais, *Des origines à l'achèvement de la conquête*, p. 270 et note 41, qui expose les différentes thèses. Pour la bibliographie, on se reporterà à C. Julian, *Histoire de la Gaule*, Tome I, note 7, pp. 451-454. L'inscription qu'avait lue Luitprand, en Val d'Aoste, au Xe siècle, *transitus annibalis*, (C. de Loges, *Essais historiques sur le Mont-St-Bernard*, 1789, p. 39) n'est que l'expression d'une tradition locale tardive.

¹² D. Viollier, *op. cit.*, pp. 52-53.

¹³ IV, VI, 11. — Cf. Howald et Meyer, *op. cit.*, pp. 56-57

de brigandage et, rapporte Strabon¹⁴, c'était vers les sommets que ces populations de brigands étaient de préférence concentrées. C'est pour tenter de mettre à la raison les brigands qui infestaient les cols que César envoya en 57 son lieutenant Servius Galba chez les Nantuates, les Varagres et les Séduniens ; César dit qu'il « voulait dégager le chemin à travers les Alpes que les marchands avaient coutume de passer à grands périls et en payant de forts péages »¹⁵. Cette tentative n'eut pas grand succès, car, malgré les conquêtes romaines, les Salasses et autres tribus montagnardes continuèrent à occuper les cols ; Strabon ajoute que « jusqu'à ces dernières années, les Salasses conservèrent une certaine puissance et continuèrent par leur brigandage à faire beaucoup de mal à ceux qui, pour franchir les Alpes, avaient à passer sur leurs terres. Enfin Auguste réussit à les réduire complètement »¹⁶, dans toute une série d'expéditions qu'il entreprit de 25 à 7 avant Jésus-Christ.

A ce moment les quatre peuples (*civitates*) du Valais, les *Uberi*, les Nantuates, les Séduniens et les Varagres, font leur soumission à Rome, et sont rattachés à la province nouvelle de Rhétie et Vindélicie constituée en 15 avant Jésus-Christ¹⁷. Pendant la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, St-Maurice paraît avoir été le chef-lieu de la vallée tout entière ; mais dès le règne de Claude, avec l'octroi du droit latin aux Varagres et la fondation du *Forum Claudii Vallen-sium* à Martigny, c'est Octodure qui acquiert la prépondérance et devient, dès lors, le foyer de l'influence romaine et le siège de l'administration du Valais uni-

¹⁴ IV, VI, 9. — Howald et Meyer, *op. cit.*, pp. 52-53.

¹⁵ *De Bello Gallico*, III, 2. — Howald et Meyer, *op. cit.*, pp. 36-37.

¹⁶ IV, VI, 7.

¹⁷ P. Collart, *Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais*, dans *Revue suisse d'Art et d'Archéologie*, p. 14.

fié¹⁸. Vers 171 le Valais est détaché de la Rhétie¹⁹ ; au III^e siècle, nous trouvons les Alpes Pœnines réunies aux Alpes Atractianes qu'on peut identifier avec les Alpes Grées²⁰. Et la province des Alpes Pœnines et des Alpes Grées qui, outre le Valais, comprenait la Tarentaise, la Vallée supérieure de l'Arve et la Maurienne, fera partie du système de Dioclétien.

Ce trafic de la route qui, par le *Summus Pœninus*, reliait Rome aux provinces transalpines, contribua à la prospérité du pays durant toute la période romaine. Mais cette route, auparavant, fut longtemps un simple sentier à peine tracé, — nous l'avons constaté dans Strabon. Auguste qui refit les chemins des Alpes et leur donna toute la largeur possible²¹, le premier, en fit une voie praticable aux animaux de bât, sinon aux chars. Pour atteindre le sommet du col sur le versant sud, on avait taillé dans le roc une route en zig-zag, large à sa base de 3 m. 70, sur une longueur d'une cinquantaine de mètres. Dans sa partie inférieure, on voit encore les traces de marches destinées à faciliter l'accès aux animaux de charge.

On distingue aussi en certains points à la base du rocher des trous qui, pense Ferrero²², étaient destinés à recevoir l'extrémité de poutres supportant un plancher servant à aplanir la voie au point où elle était ravinée par les eaux²³. Sur le plateau supérieur, la voie passait devant le sanctuaire romain que nous allons décrire plus loin, puis gagnait le bord du lac et descen-

¹⁸ *Ibid.*, p. 20 et 74. — Sur Martigny, cf. encore C. Simonett, *Octodurus, Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938-39 in Martigny (Wallis)*, dans la même revue, pp. 77-94.

¹⁹ Cf. P. Collart, *Quand la Vallée Parnine fut-elle détachée de la Rhétie ?* dans *Rev. Hist. Suisse*, p. 19 du tirage à part.

²⁰ P. Collart, *Inscriptions...* p. 22.

²¹ Strabon, IV, 26.

²² *Nuovi Scavi*, p. 294.

²³ F. Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 2e édit., p. 332.

dait sur le versant nord au fond de la combe : son tracé est probablement celui de la vieille route qui est encore visible. Elle traversait ensuite un pâturage où ses traces se perdent, pour redevenir visibles un peu plus bas dans les gorges de la Sarra, avant d'atteindre Bourg-St-Pierre. Cette route dans la suite fut encore l'objet de soins particuliers ; Auguste avait fait pavier celle du Petit-Saint-Bernard ; mais Claude en fit autant pour celle du Grand-Saint-Bernard en 47 après Jésus-Christ ²⁴. Cette dernière était si bien construite qu'en l'an 69, les troupes romaines du légat Alienus Caecina y passèrent à la saison de la fonte des neiges et des avalanches sans éprouver aucun accident sérieux ²⁵.

D'après les itinéraires, la distance d'*Augsta Prætoria* (Aoste) au *Summus Pæninus* était de 25 milles ; celle du col à Octodure (Martigny) également de 25 milles ²⁶.

Dans la combe, à mi-chemin entre Bourg-St-Pierre et le Grand-Saint-Bernard, au pied de la gorge, on aperçoit encore les ruines d'un bâtiment romain dans lesquelles on a recueilli des tuiles, des débris de vases et des monnaies : c'était certainement un refuge sur la route du col. *spur de la route*

Au sommet du col s'élevait un petit sanctuaire dédié à Jupiter *Penninus* ²⁷, qui avait succédé à une divinité

²⁴ Howald et Meyer, *op. cit.*, p. 196.

²⁵ Tacite, *Hist.* I, 70, 4. — Cf. D. Viollier, *Caecina et les Helvètes*, dans *Rev. Hist. Suisse*, p. 402.

²⁶ Dans le mur du cimetière de Bourg-St-Pierre est encastré un milliaire trouvé dans la vieille église reconstruite au XVII^e siècle ; il date de Constantin (306-337) et indique le XXIV^e mille à partir d'Octodure. — Cf. *C I H.* 315. — Ce milliaire indiquant le XXIV^e mille ne devait pas se trouver à Bourg-St-Pierre, mais beaucoup plus haut dans la montagne, puisque la distance de Martigny au col était de 25 milles. Cf. Howald et Meyer, *op. cit.*, p. 321.

²⁷ Du temple consacré à Jupiter provient le nom de la montagne, *Mons Jovis*, Mont-Joux, qui est l'appellation courante au moyen âge, dès le VIII^e siècle, semble-t-il. — Voir les textes cités dans Gremaud,

gauloise, le dieu Penn. Ce sanctuaire était édifié à l'altitude de 2464 mètres.

Entre 1760 et 1764, Murith y pratiqua quelques fouilles qui furent reprises en 1837 par la Comtesse Callari di Sara, et peut-être déjà en 1836 par C. Promi. En 1871, le chanoine G. Marquis fit quelques sondages continués par le chanoine Lugon. Des fouilles systématiques furent entreprises aux frais du gouvernement italien par H. Ferrero de 1890 à 1894.

Le sanctuaire s'élevait sur la partie orientale d'un petit plateau de 1800 m² situé sur le versant italien du col, au bord d'une terrasse, au pied d'un rocher masquant la vue du lac. C'était un petit temple *in antis* dont les fondations étaient creusées dans le roc ; il mesurait extérieurement 11 m. 30 de longueur et 7 m. 40 de largeur ; un mur de refend séparait la cella du pronaos qui n'a que 2 m. 45 de profondeur ; les murs épais de 0 m. 80 étaient bâtis en blocs rectangulaires de tuf et de marbre ; son grand axe était orienté du N-NO au S-SE. Au cours des fouilles, on n'a recueilli que quelques rares fragments d'architecture, en particulier de corniches. Le toit était recouvert de tuiles et décoré d'acrotères en terre cuite ; le sol était revêtu de dalles de marbre ; autour du sanctuaire, le rocher avait été égalisé.

Au nord du temple, s'élève un rocher qui semble avoir été travaillé de main d'homme et qui a pu servir d'autel ou de base d'autel. Autour et sur le roc, on a recueilli de nombreuses monnaies gauloises, mais pas

Documents relatifs à l'histoire du Vallais, I. MDR, XXIX, pp. 15 et 19, etc... Toutefois, on ne saurait donner, à coup sûr dans chaque cas, une étymologie analogue aux nombreux noms de lieu appelés *Montjoux*, *Montjou*, *Montgiux*, *Montjeu*, etc. : dans certains cas, l'étymologie doit être *jugum*, hauteur, ou encore **jur-*, bois. Cf. sur cette question, A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, pp. 110-11 ; H. Maver, *Einfluss der Vorchristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs*, dans *Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Philos.-Hist. Klasse*, 175, 2, pp. 114-116 ; et A. Vincent, *Toponymie de France*, p. 129, N° 300.

une seule romaine : c'était probablement le sanctuaire primitif du dieu qui fut remplacé au début de l'Empire par le petit temple de Jupiter.

Au NO et à l'ouest du temple, Ferrero constata l'existence de fondations de deux bâtiments dont il fut impossible de lever un plan ; c'étaient les habitations des gardiens du temple et les logements réservés aux voyageurs, ou *mansio*.

Au cours des fouilles, Ferrero a recueilli une centaine de monnaies gauloises, plus de 300 pièces romaines de la République à la fin de l'Empire, une trentaine de pièces grecques, de nombreuses statuettes et une cinquantaine d'inscriptions qui pour la plupart sont conservées au Musée de l'Hospice²⁸.

Chrétien de Loges ne se trompait donc pas tout à fait lorsqu'il écrivait en 1789 : « Il est très vraisemblable que les Romains y établirent un hospice pour recevoir les offrandes et exercer cette charité religieuse qu'ils regardaient comme un attribut inséparable du Génie de Jupiter²⁹. » Cependant ne prenons pas à la lettre les historiens du XVIII^e siècle. Il n'y a jamais eu sur le Mont-Joux d'hospice romain, ni de prêtre tendant la sébile aux fidèles pour stimuler la charité. Il y avait là-haut un simple *mansio*, c'est-à-dire un local où les passants pouvaient se mettre à l'abri pour la nuit avec leur propre literie, s'ils en avaient avec eux, et une écurie où remiser les chevaux de bât ou de selle. C'est tout. Pas d'aide aux pauvres, chacun se débrouillait comme il pouvait. D'ailleurs, les pauvres ne voyageaient guère ; il passait au Mont-Joux des militaires en déplacement, des marchands, de riches particuliers allant visiter leurs terres, et des fonctionnaires, qui, par des ex-voto, cherchaient à s'assurer les faveurs du dieu de la montagne³⁰.

²⁸ Documents Viollier. — Cf. aussi Stähelin, *op. cit.*, pp. 328-332.

²⁹ *Op. cit.*, p. 55.

³⁰ Stähelin, *op. cit.*, p. 331.

Jusqu'à quand subsistèrent le temple et l'hospice (si l'on nomme ainsi la *mansio*) du Mont-Joux ? D'après les monnaies retrouvées, on peut penser qu'ils restèrent intacts jusqu'à la fin de l'Empire. « Comme on n'a retrouvé dans les débris du temple aucune médaille postérieure au règne des enfants de Théodore, on a lieu de conjecturer, dit de Loges³¹, que l'édifice, resté dans son intégrité jusqu'à cette époque, fut dès lors abandonné par les Romains. »

En tout cas, S. Augustin, dans *La Cité de Dieu*, louant la piété de Théodore († 395), dit qu'il fit abattre les idoles de Jupiter établies dans les Alpes³².

II. Le Haut Moyen Age

Grâce à l'archéologie, nous avons pu donner une idée assez complète du temple et de l'état du Mont-Joux durant la période romaine ; mais nous sommes bien moins privilégiés, jusqu'à maintenant, pour celle qui comprend le haut moyen âge. Nous avons un copieux catalogue de traversées historiques, car le transit restera très actif durant toute cette époque, même au moment de l'établissement des Sarrasins³³ ; cependant elles ne nous intéressent que pour autant qu'elles apportent un renseignement sur l'hospice et la montagne. Les textes concernant notre objet manquent de précision et ne sont pas toujours sûrs ; les recherches archéologiques font complètement défaut ; pour com-

³¹ *Op. cit.*, p. 55.

³² V, XXVI : *autem... Jovis simulacra... in Alpibus constituta depositum.* — Cf. aussi Boccard, *Histoire du Vallais*, p. 14, note 4.

³³ Schulte, *Geschichte des Mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien*, Tome I, Leipzig, 1900, p. 66.

poser l'aspect d'un nouvel hospice carolingien à Bourg-St-Pierre, nous ne possédons que quelques textes d'historiens, d'hagiographes, des bulles et des diplômes.

A la fin de l'Empire romain, les Barbares se mettent en route ; l'arrivée des Huns en Europe provoque un ébranlement qui, communiqué de proche en proche, va gagner jusqu'aux plus lointaines extrémités de la Germanie occidentale³⁴. En 443, les Burgondes s'établissent en Savoie, la *Sapaudia*, dont Aétius leur avait ouvert l'accès ; ils ne tardent pas à s'étendre au Nord, dans la partie occidentale de la Suisse actuelle ; il est plus que probable qu'ils ont occupé d'abord le Valais : « Les Alpes séparent la *Civitas* dont le chef-lieu est encore à Martigny, de l'Italie dans laquelle se trouve le Grand-Saint-Bernard... »³⁵ En 534 a lieu la conquête et le partage du royaume burgonde par les fils de Clovis. On ne sait auquel fut attribué le Valais³⁶. Les rois francs ne tardent pas à utiliser les Burgondes dans les expéditions qu'ils entreprennent au delà des Alpes, jusqu'au moment où les Lombards occuperont la péninsule et déborderont de là sur les Gaules. Ces expéditions à travers les Alpes sont d'ailleurs les faits les plus importants du haut moyen-âge en Suisse³⁷.

A l'époque carolingienne, la route du Mont-Joux est, avec celle du Mont-Cenis et du Septimer, une des trois bonnes routes à travers les Alpes ; elle est aussi la plus importante, et semble avoir été par excellence la route

³⁴ Halphen, *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle*, p. 16.

³⁵ P.-E. Martin, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, pp. 66 et 71. — Cf. du même : *Le problème de la « Sapaudia » dans Revue d'Histoire Suisse*, pp. 183-205.

³⁶ Probablement à Childebert. Cf. Mgr Besson, *Monasterium acau-nense*, p. 68.

³⁷ P.-E. Martin, *Etudes critiques...*, p. 102.

du commerce³⁸, comme elle le sera pendant le moyenâge³⁹.

Elle possède déjà des cluses, *clusæ*, qu'occupent les Francs et que leur avaient enlevées en 574 les Lombards ; il faut considérer ces cluses comme des postes fortifiés⁴⁰ ; par exemple, lorsqu'en 753, le pape Etienne II vint chercher secours auprès de Pépin, il évita les embûches du roi Astolphe et gagna en grande hâte ces mêmes cluses alors franques où, avec ceux qui s'y trouvaient, il remercia Dieu d'avoir échappé au danger⁴¹ ; ces cluses étaient probablement des retranchements — avec un fossé — analogues à ceux qui furent construits ou aménagés par les Lombards à la même époque dans le Trentin, ou devant Suse⁴². Nulle part encore il n'est fait mention d'un refuge ou d'un hospice quelconques.

Cependant, à son retour d'Italie, Charlemagne établit à tous les passages des Alpes des fonctionnaires spéciaux que les Mérovingiens n'ont pas connus, les *clusarii*, à la fois percepteurs de tonlieu ou de *clusaticum*, et agents de sûreté chargés d'examiner tout ce qui se passe sur les cols⁴³. Toutefois les passages des Alpes n'offraient pas, aux yeux de Charlemagne seulement un avantage commercial ; il attachait à leur possession une grande importance politique, comme le démontre le soin avec lequel il avait préparé la *Divisio regnum* de 806 ; ce plan n'a jamais été mis à exécution par suite de la mort de deux des héritiers qui devaient en bénéficier, mais il n'en est pas moins signi-

³⁸ Schulte, *op. cit.*, Tome I, p. 56.

³⁹ Scheffel, *Verkehrsgeschichte der Alpen*, Tome II : *Das Mittelalter*, p. 179.

⁴⁰ P.-E. Martin, *op. cit.*, p. 156 et note 5.

⁴¹ Gremaud, *Documents relatifs à l'Histoire du Vallais*, MDR, Tome XXIX, pp. 15-16, no 22.

⁴² G.-G. Dept, *Le mot « clusas » dans les diplômes carolingiens*, dans les *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, Tome I, p. 96.

⁴³ Dept, *op. cit.*, p. 97.

ficatif : au fils ainé, Charles († 811), était réservé l'ancien royaume des Francs ; Pépin († 810) devait recevoir l'Italie, la Bavière et la Rhétie ; Louis le Débonnaire qui seul survécut à son père, conservait l'Aquitaine et y ajoutait tout le sud de la Gaule⁴⁴. En effet, l'empire ainsi partagé, Charlemagne commentait en ces termes sa décision : « Cette division est calculée de telle sorte que Charles et Louis disposent d'une route leur permettant de passer en Italie pour porter secours à leur frère en cas de besoin, Charles par la vallée d'Aoste qui touche à son royaume, et Louis par la vallée de Suse, tandis que Pépin aura libre passage par les Alpes noriques et Coire⁴⁵. »

C'est à cette époque que nous allons voir réapparaître un nouvel hospice, et même un monastère. Considérons d'abord les textes ; nous verrons ensuite quelles conclusions nous pouvons en tirer.

I. — Vers 784, le pape Adrien I écrit à Charlemagne le priant d'employer sa puissance royale à la restauration du monastère de St-Hilaire et des hospices établis sur le passage des Alpes pour héberger les pèlerins, et à leur sauvegarde contre toute mainmise et contre toute injustice⁴⁶.

⁴⁴ Cf. *Histoire du moyen âge*, dans *Histoire Générale* publiée sous la direction de G. Glotz, Tome I par F. Lot, C. Pfister et F. L. Ganshof, *Les Destinées de l'Empire d'Occident de 395 à 888*, p. 469.

⁴⁵ ... ita ut Karolus et Hludowicus viam habere possint in Italiam ad auxilium ferendum fratri suo si ita necessitas extiterit, Karolus per vallem Augustanam quae ad regnum ejus pertinet et Hludowicus per vallem Segusianam, Pippinus vero et exitum et ingressum per Alpes noricas atque Curiam. — Boretius, *Capitulaires I*, p. 126, no 45, cité par Dept, *op. cit.*, p. 95, note 7. — Cf. aussi Schulte, *op. cit.*, I, p. 58, et Scheffel, *op. cit.*, Tome II, p. 291.

⁴⁶ ... piorum locorum sollicitudine restauracionis juvamina ferre... scilicet monasterium sancti Hilarii confessoris Christi, qui pons in Caligata, una cum hospitalibus qui per calles (al. colles) Alpium siti sunt pro peregrinorum susceptione, poscimus ut a nulla magna parvaque persona qualibet invasione brachium pati vestra eximia sinat clemencia, sed in omnibus pro monachorum Dei servientium laudibus atque

II. — Entre les années 812 et 820, nous trouvons la mention explicite d'un abbé, Vultgarius, au monastère du Mont-Joux.

Ermengarius et son frère Ingilardus se plaignent aux envoyés impériaux, les comtes Sicard et Teudard, de ce qu'un défunt abbé du monastère situé sur le Mont-Joux, Vultgarius, s'était emparé de leurs biens et les avait attribués au dit monastère. Ces plaintes étant fondées, les *missi dominici* firent rendre les biens⁴⁷.

III. — Un autre fait signalé en 826 jette un peu de lumière sur notre sujet. Rodoin, prévôt du monastère de St-Médard, à Soissons, s'était rendu à Rome et avait obtenu du pape Eugène II des reliques de S. Sébastien. Au retour, il emprunte le chemin des Alpes Pennines, le plus direct. Il rencontre au Mont-Joux un clerc du nom de Benoît, qui remplissait l'office de sacristain⁴⁸.

IV. — A propos de la translation des reliques de Sainte Hélène, impératrice de Rome, à l'abbaye de Hautvilliers, près de Reims, vers 842-849, le moine Almannus donne une précision importante sur l'emplacement de l'hospice.

susceptione peregrinorum, justitiam illic conservare sicut solita dignetur. — Migne, *Patrologie latine*, T. XCIVIII, 369, dans Gremaud, *op. cit.*, pp. 20-21.

⁴⁷ *Notum sit igitur omnibus fidelibus nostris tam presentibus quam et futuris quia quidam homines, Ermengarius videlicet et germanus eius Ingilardus, questi sunt coram missis nostris, Sicardo scilicet et Teudardo comitibus, eo quod quondam Vultgarius, abbas ex monasterio quod est situm in monte Jovis, res juris eorum, sitas pagis in illis et in villis quae advocantur illas et illas, injuste et contra legem eis invasisset, et ad predictum monasterium revocasset.* — Bouquet, VI, 654. — De Rozière, *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du Ve au Xe siècle*, II, 551, no CCCCLII, dans Gremaud, *op. cit.*, pp. 21-22, no 33.

⁴⁸ ... *hic clericus nomine Benedictus, ipsius loci aedituus...* — *Acta SS. Januarii* T. II, p. 284, dans Gremaud, *op. cit.*, p. 24, no 39.

Le convoi avait déjà atteint le Mont-Joux et s'engageait pour la descente dans un étroit sentier, si dangereux, dit le chroniqueur, qu'on y risquait sa vie, quand un accident survint à un membre de la caravane, Otin. Celui-ci ne fut retiré de sa singulière position qu'à l'arrivée d'hommes prêts à porter secours, venus du monastère du Mont-Joux, qui est situé au pied de la montagne⁴⁹.

V. — Dans le *Cartulaire de Lausanne*⁵⁰, nous trouvons vers 851, mention d'Hartmann, aumônier de St-Pierre de Mont-Joux⁵¹.

VI. — En 859, Lothaire II, roi de Lorraine, cède à son frère Louis II, roi d'Italie, une partie de son royaume, excepté l'hospice qui est sur le Mont-Joux⁵².

VII. — Vers l'an 900, sont déjà mentionnés des marronniers ou guides de montagne⁵³ dans la vie de S. Gérald. Ce Saint était fort connu de ces hommes qui estimaient très rémunérateur le transport de ses bagages à travers le Mont-Joux⁵⁴.

⁴⁹ ... usque dum ex monasterio S. Petri, quod ad radicem montis situm est, homines clamore excitati sursum currerent, auxilium ferre parati... *Acta SS. Augusti T. III*, p. 613, dans Gremaud, *op. cit.*, p. 26, no 42.

⁵⁰ *Cartularium Lausannense*, p. 21, 1, dans *MDR T. VI*, p. 8.

⁵¹ *Dominus Hartmannus elemosinarius sancti P. montis Jovis*. — Dans un second passage (*ibid.*, fol. 6r ; *MDR*, *ibid.*, p. 34) on lit : *Aymannus Lausannensis...* fuit *helemosinarius sancti Bernardi montis Jovis*. Il est évident que cette dernière mention est fautive ; les auteurs du *Cartulaire* se servent de l'appellation courante de leur temps. Cf. Mgr Besson, *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, 534-888, p. 37.

⁵² ... ea videlicet quae ultra Juram montem habebat, id est Genuam, Lausonnam et Sedunum civitates cum episcopatibus, monasteriis et comitatibus, praeter hospitale quod est in Monte Jovis et Pipincensem comitatum. — *Ann. Bertin.* ap. Pertz, *SS. Tome I*, 453, cité par Gremaud, *op. cit.*, p. 28, no 46.

⁵³ *Marones enim appellant viarum premonstratores*. — *Gesta abb. Trudon.* ap. Pertz, *SS. Tome I*, 453, cité par Gremaud, *op. cit.*, p. 79.

⁵⁴ ... *Ipsi quippe Marruci* (vel Mazanes, vel Marones), *rigentes vide-*

VIII. — Sous le règne de Conrad le Pacifique (937-993) a lieu un échange de biens entre un certain Eugeron et l'abbé de St-Maurice, dans l'acte duquel intervient comme limite, une terre de St-Pierre de Mont-Joux, dans le pays de Vaud⁵⁵.

Au début du X^e siècle, se produisent de nouvelles invasions.

D'abord les Hongrois. En 924, c'est une bande venue d'Italie qui passe les Alpes et arrive jusqu'au Rhône⁵⁶. Mais on ne sait dans quelle mesure la Bourgogne eut à souffrir des ravages des envahisseurs.

Ensuite les Sarrasins. Tout le pays compris entre le col du Frainet, le Rhône et les Alpes paraît avoir été complètement ravagé⁵⁷. Vers 940, ils pénètrent dans la haute vallée du Rhône et tiennent les Alpes. De plus, le roi d'Italie Hugues, consent à traiter avec les Sarrasins, à les laisser maîtres de leurs foteresses et des passages des Alpes à condition qu'ils ferment ceux-ci aux renforts que le compétiteur de Hugues en Italie, Béranger II, pourrait songer à appeler de Germanie⁵⁸.

Un événement fortuit, la captivité de S. Mayeul, le célèbre abbé de Cluny, détermine le mouvement capable d'aboutir à l'expulsion des Sarrasins. En 972, S. Mayeul regagnait la Bourgogne par la voie ordi-

*licet Alpium incolae, nihil quaestosius aestimabant quam ut suppellec-
tilem Geraldii per juga montis Jovina transvehherent... Acta SS. Octobri
Tomus VI, p. 320.*

⁵⁵ ... *Dedit in primitus Eugero de suas res proprias partibus sancti
Mauritii vel domui regis in pago Lausannense inter Albinna et Venu-
bia, et in villa Arlens capellum I ; habet terram comitis de uno lazus,
terra sancti Petri monte jovensi de alio..* H.P.M. Chartae, II, 62. —
Gremaud, *op. cit.*, p. 35, no 59.

⁵⁶ Poupardin, *Le royaume de Bourgogne (888-1038)*, p. 50 et p. 62.

⁵⁷ Poupardin, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁸ ... *ipse cum Saracenis hac ratione fædus init ut in montibus qui
Sueviam atque Italiam dividunt starent, ac si forte Berengarius exer-
citum ducere vellet, transire eum omnimodis prohiberent.* — *Liudprandi
Antapodosis*, apud Pertz, SS. T. III, p. 331. — Gremaud, *op. cit.*, p. 38,
no 63.

naire du Mont-Joux quand, à Orsières, il tombe dans une embuscade avec sa nombreuse suite. Moins d'un mois après cependant, il est relâché grâce à une énorme rançon⁵⁹.

La captivité d'un personnage aussi considérable dans la chrétienté émut l'opinion, et Guillaume, comte de Provence, se mit en campagne contre les envahisseurs qui s'étaient si bien implantés dans le pays. La bande qui avait capturé S. Mayeul, probablement déjà harcelée par les habitants du Valais⁶⁰, s'était déjà mise en route pour regagner le Frainet. Selon Mgr Duc⁶¹ les Sarrasins se seraient encore maintenus sur quelques points jusqu'au début du XI^e siècle.

IX. — Entre 988 et 1019, Hugues, évêque de Genève, fait reconstruire l'église de Bourg-St-Pierre.

Voici l'inscription concernant ce fait que Briguet⁶² affirme avoir lue⁶³ :

*Ismaelita cohors Rhodani cum sparsa per agros
Igne, fame et ferro sœviret tempore longo
Vertit in hanc vallem Pœninam messio falcem.
Hug. Præsul Genevæ Christi post ductus amore
Struxerat hoc templum Petri sub honore sacratum...*

Cette reconstruction se fit peut-être grâce à des libéralités de l'impératrice Adélaïde, dont Hugues II était le neveu⁶⁴.

⁵⁹ Poupartin, *op. cit.*, pp. 97-100.

⁶⁰ Poupartin, *op. cit.*, p. 100, note 4 : « C'est du moins ainsi qu'il faut probablement entendre le *magis et magis quotidie dum laboraverunt incommodis*, de Syrus, (*Vita Maioli*, I, 111, c. 42) ».

⁶¹ *A quelle date est mort saint Bernard de Menthon ?* dans *MSI*, T. XXXI, 1894, p. 347 ; Mgr Duc cite Delbenne.

⁶² *Vallesia Christiana*, p. 20.

⁶³ Cf. Gremaud, *op. cit.* p. 48, no 68.

⁶⁴ Cf. Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, etc.*, Nancy, [Annecy], 1759, pp. 10-11.

X. — En 1011, Rodolphe III, roi de Bourgogne, donne à son épouse Ermangarde l'abbaye de St-Pierre de Mont-Joux⁶⁵.

XI. — Vers 1020, dès que la nouvelle se répandit que leurs compatriotes avaient remporté quelques succès sur les Grecs en Italie méridionale, des Normands en foule, avec femmes et enfants, quittèrent leur pays et parvinrent au passage des Alpes, appelé le Mont-Joux, où les seigneurs de la région, pour satisfaire leur cupidité avaient établi des barrières et des gardes pour extorquer de l'argent aux passants...⁶⁶

Les Normands, refusant de payer le tribut exigé, forcèrent le passage.

XII. — Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, assiste à Rome, au sacre de l'empereur Conrad, le jour de Pâques, 26 mars 1027.

Dans une entrevue avec le Pape, l'empereur et d'autres souverains, parmi lesquels Rodolphe III, Canut se plaignit des vexations que subissaient ses sujets au cours de leurs pèlerinages à Rome. L'empereur, Rodolphe dont le territoire renfermait la plupart des barrières, et les princes présents approuvèrent et sanctionnèrent l'exemption des péages pour les sujets du roi Canut qui désormais se rendraient dans la Ville éternelle⁶⁷.

⁶⁵ ... *abbatiam montis Jovis sancti Petri integrerit...* — Matile, *Monuments de Neuchâtel*, p. 1137, no 798. — dans Gremaud, *op. cit.*, p. 54, no 75.

⁶⁶ *Egredientes autem satis audacter venerunt ad loca Alpium, qui et mons Jovis dicitur, ubi etiam in angustissimis semitis praepotentes regionis illius constituerant, imperante cupiditate, seras et custodes ad pretia transmeantium exigenda...* — Glaber, *Hist.*, Lib. III, cap. I, édit. Prou, dans : *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'Histoire*, Tome I, p. 53.

⁶⁷ ... *Annuitque postulatis imperator et Rudolphus rex, qui maxime ipsarum clausurarum dominatur, cunctique principes edictis firmarunt, ut homines mei, tam mercatores quam alii orandi gratia viatores absque*

De tous ces textes, nous pouvons tirer quelques conclusions. Il semble donc que les Barbares ont achevé de détruire ce qui pouvait rester d'un hospice ou d'une *mansio* sur le col même du Mont-Joux, et que, pendant de nombreuses années, la montagne a été déserte.

Au VIII^e siècle, une lettre du pape Adrien I^{er} à Charlemagne révèle l'existence de nouveaux hospices sur les passages des Alpes. Il recommande la restauration de ces établissements qui hébergent les pèlerins et leur servent de refuge dans leurs longues pérégrinations.

Sur la période qui court de la fin du VIII^e siècle au milieu du XI^e siècle, nous possédons de plus amples renseignements.

Nous constatons qu'il existe probablement dès la fin du VIII^e siècle, un monastère-hôpital, consacré à S. Pierre, sur le Mont-Joux, plus exactement au pied de la montagne, à l'emplacement où est actuellement situé le village devenu par la suite Bourg-St-Pierre⁶⁸. Ce monastère est déjà composé de moines dont les fonctions et les titres sont semblables à ceux qui exis-

omni angaria clausurarum et teleneorum cum firma pace Romam eant et redeant. — Baronius, *Annales*, an. 1027, dans Gremaud, *op. cit.*, p. 59, no 81. — Cf. H. Bresslau, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II*, Tome I, pp. 146-147.

⁶⁸ En effet, une fois détruit par les Sarrasins (cf. *infra*), le monastère laissera son nom de St-Pierre au village qui avait pris naissance autour de lui, et que les chartes appellent *Burgus Sancti Petri* en 1125 déjà, (cf. Gremaud, *op. cit.*, p. 512). D'autre part, il n'y a aucune raison de mettre en doute l'emplacement du monastère à Bourg-St-Pierre. L'itinéraire de Nicolas, moine islandais, distingue l'hospice de St-Pierre dont il a peut-être encore aperçu les ruines au cours de son voyage vers 1150, de celui qu'a fondé S. Bernard au XI^e siècle sur le sommet du col (cf. Kaalund, *En islandsk vejviser for pligrimme fra 12 Aarhundrede* dans *Aarbøger for Nordisk oldkyndighed*, III Raekke, pp. 55-56). La bulle du pape Alexandre III, de 1177, qui énumère les possessions de la maison du Mont-Joux, cite en premier lieu : « *ecclesiam sancti Petri ad pedem ejusdem montis* » (Gremaud, *op. cit.*, p. 103, no 156) ; on retrouve donc ici une expression équivalente à celle *ad radicem montis*, sur laquelle nous nous sommes appuyé pour fixer la situation de l'hospice. Cf. encore Gremaud, *op. cit.*, Tome V, dans *MDR*, Tome XXXIII, 1884, pp. XCIX-C, et Scheffel, *op. cit.*, Tome II, p. 184.

tent à l'hospice actuel : à sa tête se trouve un abbé (plus tard, ce sera un prévôt), Vultgarius vers 815 ; l'abbé est assisté d'un aumônier, Hartmann vers 851, qui, probablement comme de nos jours, a le soin des pauvres et veille à la restauration des voyageurs ; il y a encore un sacristain, Benoit, signalé en 826. Et enfin, à l'issue du IX^e siècle, on trouve dans une vie de S. Gérald mention des *marronniers*, dont la tâche consiste à rechercher les voyageurs sur un versant de la montagne et à leur aider à traverser le col ; parfois aussi à courir à leur secours lorsqu'ils sont en danger.

Mgr Th. Bourgeois, prévôt de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, pensait⁶⁹ que le monastère était desservi par une communauté de bénédictins. C'est possible, car dès le Concile d'Autun, en 670, l'on adhère unanimement à la règle de S. Benoit⁷⁰.

Notons que l'hospice du Mont-Joux est entre les mains du roi, puisque Lothaire II se le réserve dans la cession qu'il fait en 859 à son frère Louis II⁷¹. D'autre part, un acte passé sous le règne de Conrad le Pacifique signale, entre l'Aubonne et la Venoge, une terre de St-Pierre de Mont-Joux ; il s'agit sans doute du prieuré d'Etoy⁷². Nous connaissons encore d'autres possessions de St-Pierre en Pays de Vaud, à Vevey. Le cartulaire de Lausanne, quoique rédigé au XIII^e siècle, présente cependant certains textes qui ont été extraits par l'auteur, le prévôt Conon d'Estavayer, d'un « très ancien cartulaire de la B. Marie de Lausanne » détruit dans un incendie en 1235 ; ce sont des rôles de cens, dont l'un concerne Vevey et que

⁶⁹ Cf. *Un éclaircissement sur la date de la mort de S. Bernard de Menthon*, par un religieux du Grand St-Bernard, dans *Annales Valaisannes*, p. 46.

⁷⁰ Cf. Mgr Besson, *Nos origines chrétiennes*, p. 31.

⁷¹ Cf. L. Dupraz, *Le Capitulaire de Lothaire I, empereur.. et la Suisse Romande (847)*, dans *Revue d'Histoire Suisse*, p. 262.

⁷² Chanoine Francey, *Le Prieuré d'Etoy*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, p. 99.

M. Maxime Reymond fait remonter aux environs de l'an mille⁷³. Nous y relevons trois mentions⁷⁴. Ces possessions ne sont sans doute que les mailles visibles d'un réseau beaucoup plus important sur lequel nous ne tenons pas d'autres renseignements, mais auquel nous pouvons rattacher d'autres terres qui appartiennent par la suite à la prévôté de S. Nicolas du Mont-Joux, sans que l'on puisse en indiquer les origines, telles que Bière ou Roche. Car, placé sur la route la plus fréquentée qui reliait le sud au nord, le monastère de St-Pierre offrit l'hospitalité à des papes, à des empereurs, à des rois, à des princes, à une foule innombrable de pèlerins, et beaucoup d'entre eux, certes, tinrent à marquer leur reconnaissance par des donations de toutes sortes.

Si nous ignorons dans quelle mesure les Hongrois ravagèrent la Bourgogne, nous savons d'autre part que les Sarrasins s'implantèrent dans les Alpes, et qu'au X^e siècle, ils y étaient les maîtres incontestés, jusqu'au jour où la captivité de S. Mayeul, abbé de Cluny, mit en branle les forces régulières qui accélérèrent le rythme de destruction des Sarrasins, déjà en

⁷³ *Un rôle de cens pour le chapitre de Lausanne en l'an mille*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1917, pp. 18-28.

⁷⁴ 1. *Aliam vinaeam tenent* (les chanoines de Lausanne) *in loco qui nominatur Elnes* (peut-être le lieu dit Crêtely, commune de la Tour-de-Peilz). *Terminat ista vinea ex uno latere ad terram sancti Mauricii, ex alio latere ad terram sancti Petri Montejovensis, ex uno fronte ad viam vicinorum, ex alio fronte ad saxum...* dans le *Cartulaire de Lausanne*, édit. de Gingins, *MDR*, Tome VI, p. 375.

2. *Vicesima septima est vinea que jacet in monticello* (le monticule à côté de l'église de St-Martin) *juxta ecclesiam sancti Martini. Terminat ista vinea ex uno latere et uno fronte ad viam publicam, ex alio latere ad terram sancti Petri Montejovensis, ex alio fronte iterum ad viam publicam...* — *Ibid.* p. 376.

3. *XXIXa est quam tenet Eingilgerh que jacet in loco qui vocatur Kamuntels* (probablement En Charmontey, commune de Vevey). *Terminat ista vinea ex una parte ad alodium ipsius Eingilgirh, ex alia parte ad alodium Ruohan, ex IIIa parte et IIIIa sancti Petri Montejovensis...* — *Ibidem*, pp. 376-377. — Nous devons la lecture et l'identification des noms de lieux à l'obligeance de M. Charles Roth, à Lausanne.

guerre entre eux et avec les indigènes pour la possession des terres.

Leurs dévastations avaient atteint l'église de Bourg-St-Pierre que nous voyons Hugues II, évêque de Genève, faire reconstruire au début du XI^e siècle. Nous ne savons si l'abbaye de St-Pierre de Mont-Joux a subi le même sort et fut également reconstruite. Nos textes, déjà laconiques, sont muets sur ce point. Que Rodolphe III la donne en 1011 à son épouse Ermangarde, n'implique pas nécessairement l'intégrité de l'édifice⁷⁵. Ne semble-t-il pas plus probable au contraire que, l'abbaye ayant subi le même sort que l'église, Rodolphe confie à sa femme le soin d'en relever les ruines ?

En effet, un itinéraire de la fin du X^e siècle (vers 990), celui de l'archevêque Sigéric de Canterbury († 994), qui énumère les stations (*submansiones*) de *Roma usque ad mare*, c'est-à-dire de Rome à la Manche, en passant par le Mont-Joux, ne fait état d'un hospice ni sur le col ni à Bourg-St-Pierrre ; il indique ainsi les stations : *Agusta*, Aoste (N^o 47), *Sce Remei*, St-Rémy (48), *Petrescastel*, Bourg-St-Pierre (49), *Ursiores*, Orsières (50), *Sci Maurici*, St-Maurice (51)⁷⁶.

Hypothèse que semble aussi confirmer le passage d'un corps de Normands vers 1020. Le texte de Raoul Glaber laisse entendre qu'à cette époque, on ne rencontrait plus de maison hospitalière sur la montagne, et qu'au brigandage des Sarrasins avaient succédé les vexations des rançonneurs de grands chemins qui

⁷⁵ Hoppeler pense au contraire que l'hôpital a été auparavant reconstruit. Cf. *Beiträge zur Geschichte des Wallis im Mittelalter*, p. 283.

⁷⁶ Cf. Gröber, *Romanisches aus mittelalterlichen Itinerarien*, dans *Bausteine zur romanischen Philologie, Festgabe für Adolfo Mussafia*, p. 512 et pp. 522-523. — Schulte, *op. cit.*, Tome I, p. 67. — Notons aussi en passant que la disposition des stations dans cet Itinéraire ne permet pas d'interpréter le *Peters-Kastel* de l'Itinéraire islandais de Nicolas Saemundarson comme une désignation du Château-fort de St-Maurice. — Kaalund, *op. cit.*, pp. 68-69, et J.-B. Bertrand, *Le Château de St-Maurice*, dans *Annales Valaisannes*, p. 431.

tenaient les cluses, auxquelles vient encore se heurter en 1026, Bruno, évêque de Toul, voyageant de Lombardie en Allemagne ; ce dernier trouve le chemin fermé, mais réussit pourtant à passer, tandis que ses deux compagnons sont faits prisonniers⁷⁷. On trouvait encore d'autres fortifications de ce genre, d'abord au-dessus de St-Rémy où la vallée était fermée par un mur, puis au sud, à Bard, où elles furent construites au XI^e siècle⁷⁸.

A la suite de ces événements, et d'autres semblables que nous pouvons facilement supposer sur une route aussi fréquentée, viennent tout naturellement se placer les plaintes de Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, plaintes adressées au pape, à l'empereur et particulièrement au roi Rodolphe, réclamant toute sécurité pour ses sujets.

On ignore absolument quelle a été la réaction de Rodolphe III, et s'il a pris des mesures quelconques pour garantir la sécurité du passage.

Sa mort (1032) ouvrit pour la Bourgogne une période de troubles. Rodolphe III, par l'envoi de la couronne et de la lance de S. Maurice, avait désigné son successeur en la personne de l'empereur Conrad II, dont la femme Gisèle, petite-fille de Conrad le Pacifique, se trouvait être sa propre nièce ; malgré cela Conrad vit surgir un compétiteur en Eudes II, comte de Blois et Champagne, apparenté lui aussi au roi défunt, qui, envahissant la Bourgogne et l'occupant du Jura au Mont-Joux, ne peut longtemps maintenir sa conquête. Des partisans de Conrad, Héribert, archevêque de Milan, et Boniface, marquis de Toscane, à la tête d'une armée italienne⁷⁹ dont Humbert aux Blanches-Mains avait le commandement, forcent le passage

⁷⁷ Scheffel, *op. cit.*, Tome II, p. 77.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 79.

⁷⁹ C'est le seul cas du moyen âge où des troupes italiennes aient passé au nord des Alpes. — Cf. Scheffel, *op. cit.*, Tome II, p. 181.

du Mont-Joux, et opèrent leur jonction avec les troupes impériales près de Genève ; cette démonstration de force mit fin au parti du prétendant (1034)⁸⁰.

L'on ignore également l'attitude d'Ermangarde, morte après le 20 septembre 1057⁸¹ à l'égard de son abbaye de St-Pierre de Mont-Joux et celle d'Humbert aux Blanches-Mains, comte du Val d'Aoste (dès 1031)⁸² et avoué en Genevois de la veuve de Rodolphe III⁸³.

Le passage ne semble pas avoir été d'une sécurité parfaite au milieu du XI^e siècle, comme le témoigne encore la traversée de Kadolaus de Parme, en 1063⁸⁴.

* * *

L'étude de la montagne et du passage du Mont-Joux jusqu'au milieu du XI^e siècle a donc révélé l'existence d'un hospice carolingien à Bourg-St-Pierre. Il n'est pas encore question d'une autre maison.

Or, dès 1125, toute une série de chartes attestent la présence sur le col même d'un établissement, appelé tout d'abord de S. Nicolas du Mont-Joux et dont la fondation est, par la tradition, attribuée à S. Bernard.

Comme il n'existe pas de charte de fondation de l'Hospice du Mont-Joux, et que nous ne connaissons

⁸⁰ Cf. sur cette question Poupardin, *op. cit.*, pp. 145-175.

⁸¹ Cf. Jacob, *Le Royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens (1038-1125)*, p. 149, note 1.

⁸² Cf. Manteyer, *Les origines de la Maison de Savoie*, Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, T. XIX, p. 518.

⁸³ *Ibidem*, p. 519.

⁸⁴ Cf. Pierre Damien, *Gall. profectio* (A. Mai, *Nova Collectio VI* b., p. 198) : *Ipsa enim Joviana... pericula, quae vir unquam constat fuisse peravia, quae etiam mortis ruinam transeuntibus semper minantur, nullius ut dicitur marronis, subvectus auxilio non pedetemtim, ut mos est illius itineris, perrexisse, sed potius cucurrisse.* — Cité par Ehlmann, *Die Alpenpässe im Mittelalter*, dans *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, Zurich, 1878, p. 252, note 5.

aucun document le concernant antérieur à 1125^{ss}, il nous faut d'abord étudier les vies de S. Bernard.

^{ss} S. Pivano a publié une charte datée de 1087. Cf. *Le Carte delle Case del Grande e del Piccolo San Bernardo esistenti nell'Archivio dell'Ordine Mauriziano*, dans *BSSS*, Tome 17 (1903), pp. 82-83. C'est l'acte de vente d'une parcelle d'un pré faite par un Alexandre dit Clerc de St-Rémy à la « maison de S. Bernard de Mont-Joux », à Aoste, le 2 mai 1087. Selon Pivano, l'écriture n'est pas du XI^e, mais bien de la fin du XIII^e siècle ; Pivano fait remarquer que le vendeur et le chancelier qui figurent dans cet acte apparaissent aussi deux siècles plus tard, dans les documents, l'un en 1279, l'autre en 1284. L'on peut aussi ajouter que la suscription *la maison de S. Bernard de Mont-Joux* est, en 1087, un anachronisme manifeste, comme on le constatera plus tard en lisant le chapitre IV. — Il faut conclure à une omission du rédacteur dans l'énoncé de la date de ce document.

CHAPITRE PREMIER

Les vies manuscrites de Saint Bernard

Aucune vie contemporaine de S. Bernard ne nous est parvenue ; nous savons qu'un frère du Saint, nommé Azolin, devait écrire sa vie¹ ; si Azolin l'a écrite, elle ne nous est pas conservée. Les textes que nous possérons sont postérieurs, et celui que nous tenons pour le meilleur n'est pas à proprement parler une vie, mais, comme on le verra, un panégyrique, dans lequel seuls quelques épisodes de la vie du Saint sont relatés.

Certains de nos devanciers, en particulier Mgr J.-A. Duc, ont tenté d'établir une liste des vies manuscrites de S. Bernard. Cette liste présente des lacunes et des erreurs. A notre tour, nous tentons d'en donner une plus complète ; toutefois nous ne pensons pas qu'elle soit définitive ; les circonstances actuelles ne nous permettent malheureusement pas de poursuivre plus loin nos recherches.

Nous allons d'abord énumérer et décrire les manuscrits, puis nous en étudierons le classement.

¹ Cf. Appendice, Prologue.

I. Enumération et description

A. Novare. Archives capitulaires de St-Gaudens. Codex *Legendario di Santi* : fol. 24 (d'après la numérotation actuelle) : *Incipit in sancto bernardo prologus* ; fol. 25-31^v : *Incipit vita vel actus sancti bernardi*.

Manuscrit d'origine italienne, du début du XIII^e siècle, peut-être de la fin du XII^e, écrit en minuscule italienne dans l'Italie du Nord.

Il comprend un panégyrique de S. Bernard, précédé d'un prologue. Nous en donnons le texte *in extenso* à l'Appendice.

B. Novare, Archives capitulaires de la cathédrale. Codex *Vite di Santi*, Tome I, fol. 174-181^v ; *vita beati bernardi*².

Ce manuscrit d'origine italienne est connu depuis longtemps déjà ; Dépommier l'a signalé en 1828³, mais n'en connaissait que des extraits, comme, à ce qu'il semble, Mgr J.-A. Duc⁴. Il a été décrit par le professeur Nicolo Colombo⁵ et publié enfin en 1903 par A. Colombo dans la *Biblioteca della Società storica subalpina*⁶ avec une introduction.

A. Colombo affirme qu'il « appartient au X^e et XI^e siècle », en s'autorisant de la description qu'en a donnée N. Colombo dans les *Inventarii* de Mazzatiuti.

² BHL suppl. 1243b.

³ *Notice historique sur Saint Bernard de Menthon*, dans les *Mémoires de la Société royale académique de Savoie*, Tome III, Chambéry, 1828, p. 231, note 1.

⁴ *A quelle date est mort saint Bernard de Menthon ?* dans *MSI*, Tome XXXI, Turin, 1894, p. 367, no 5, et p. 370, no 9, car il s'agit évidemment du même manuscrit.

⁵ *I manoscritti delle Biblioteche di Novara*, Forlì, 1896, pp. 25-26.

⁶ Tome XVII, 1903, *Miscellana valdostana*, pp. 291-312. — La BHL, Suppl. 1243b mentionne par erreur cette publication sous le nom de Alessio.

Mais le P. Poncelet, bollandiste, fait remarquer⁷ que « les dates assignées par ce dernier aux manuscrits de Novare sont plus d'une fois fantaisistes et témoignent de peu d'expérience en paléographie ». Et de fait, le codex de Novare dont parle Colombo n'est pas du XI^e siècle, mais en partie du XII^e-XIII^e siècle (fol. 2-7, 9-185), en partie du XIV^e (fol. 186-290), et du XV^e siècle (fol. 1 et 8)⁸. Et comme la *vita beati bernardi* se lit au fol. 174-181^v, nous devons donc la reporter aux XII^e-XIII^e siècles⁹. Reproduit le panégyrique de S. Bernard, comme le précédent, mais sans prologue.

C. Aoste, Archives de la Collégiale de St-Ours. Codex *Legenda sanctorum I*, vers son milieu (il n'est pas paginé) : *vita sancti bernardi*.

Manuscrit d'origine italienne du XIV^e-XV^e siècle. Prologue et panégyrique de S. Bernard, comme le ms. A. Mgr Duc déclare¹⁰ qu'il s'agit d'« une légende manuscrite attribuée, sans raison plausible, par quelques-uns à Richard de la Val d'Isère, successeur immédiat de S. Bernard à l'archidiaconat d'Aoste ». Et il ajoute qu'« Anne Joseph de Rivaz, chanoine de Sion, mort en 1836, dans sa dissertation inédite a eu cette vie sous les yeux... qu'elle a été tirée des Archives de la collégiale de St-Ours d'Aoste et qu'elle fut communiquée au chanoine Jérôme Darbellay, prieur de

⁷ *Anal. Boll.*, Tome XXVI, 1907, p. 135, note 1.

⁸ A. Poncelet, *Catalogus codicium hagiographicorum latinorum bibliothecae capituli novariensis*, dans *Anal. Boll.*, Tome XLIII, 1925, pp. 330 et 332.

⁹ La photographie d'une page de la *vita* ayant été soumise par Mgr Bourgeois aux paléographes du Vatican, ces derniers ont déclaré qu'on peut tenir pour certain : 1^o que le parchemin a été écrit entre 1100 et 1200 ; 2^o qu'il a été écrit dans la Haute-Italie. — Voir *Un éclaircissement sur la date de la mort de saint Bernard de Menthon*, par un religieux du Grand-Saint-Bernard, dans *Annales Valaisannes*, 1929, p. 48. — Quant à nous, nous croyons qu'on peut aussi le dater du début du XIII^e siècle.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 364, no 1.

Bourg-Saint-Pierre, en Valais, par l'abbé de Lévis, ecclésiastique de Vercel très versé dans l'histoire ». Mgr Duc ne semble pas avoir vu le manuscrit ; il se contente de reproduire d'après le chanoine de Rivaz et avec de grossières fautes de lecture le passage relatif à l'entrevue de S. Bernard avec Henri IV.

D. Ivrée, Archives capitulaires de la cathédrale. Codex 22, fol. 9^v-11^v : in s. Bernardo de Monte Jovis.

Manuscrit d'origine italienne du XIV^e siècle, décrit par le P. Poncelet¹¹. Reproduit le panégyrique de S. Bernard, comme le ms. A, mais abrégé, et sans prologue.

E. Grand-Saint-Bernard, Musée de l'Hospice : Breviarium ad usum S. Bernardi Montis Jovis.

Manuscrit du XV^e siècle. 9 leçons de l'office tirées du panégyrique de S. Bernard. D'après le chanoine A.-J. de Rivaz († 1836), ce bréviaire daterait de la fin du XIV^e, ou du début du XV^e siècle, car, dit-il, on y trouve S. Thomas d'Aquin canonisé en 1323, et « la fête de la Visitation décrétée par le Concile de Bâle en 1441 » n'y paraît pas encore¹². Le critère du chanoine de Rivaz pour fixer la date du manuscrit est moins sûr que celui de l'écriture, qui est certainement du XV^e siècle ; de plus, il est inexact : on ne peut pas tirer argument de l'introduction de la fête de la Visitation ; car, instituée en 1389 par Urbain VI¹³ pour la cessation du Grand Schisme, — et non par le Concile de Bâle comme le prétend de

¹¹ *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae capitulo ecclesiae cathedralis Eporediensis*, dans *Anal. Boll.*, Tome XLI, 1923, p. 326, no 3.

¹² *Opera historica*, Tome 17, p. 359, manuscrit déposé aux Archives cantonales à Sion.

¹³ Cf. P. Perdrizet, *Le Calendrier parisien à la fin du moyen âge d'après les Bréviaires et les Livres d'Heures*, p. 169, et S. Baümer, *Histoire du Bréviaire*, trad. Biron, Tome II, p. 72.

Rivaz —, cette fête fut adoptée à des dates diverses dans les diocèses aussi bien que dans les ordres religieux ; et l'on constate qu'elle fut en général adoptée plutôt vers la fin du XV^e siècle¹⁴.

F. Vercueil, Archives capitulaires de la cathédrale. Codex 47 (ar. 101), fol. 93-98^v : vita sancti bernardi.

Manuscrit du XV^e siècle¹⁵. Prologue et panégyrique de S. Bernard, comme le ms. *A*.

G. Saint-Jean de Maurienne, Archives du Chapitre. Vie de S. Bernard de Menthon¹⁶.

Manuscrit du XV^e siècle, aujourd'hui disparu¹⁷, mais publié, à la fin du XVII^e siècle, par les Bollandistes¹⁸ d'après une copie envoyée par le P. Chifflet au P. Papebroch ; texte attribué à Richard, chanoine d'Aoste et successeur immédiat du Saint à l'archidiaconat.

Le chanoine A.-J. de Rivaz assure que « cet écrit fut composé vers 1400 par le chanoine Jean Chamoisi, prieur de Séez en Tarentaise, sur d'infidèles mémoires qui lui furent transmis, à ce qu'il dit [Chamoisi], par les seigneurs de Duin et de Menthon »¹⁹. Il est probable qu'il a emprunté ces indications au manuscrit *K* (cf. *infra*). En l'absence de tout prénom, nous ne pouvons songer à identifier les seigneurs de Duin et de Menthon²⁰.

¹⁴ V. Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Tome I, Paris, 1934, pp. XCIVII-CXVIII.

¹⁵ Cf. *Anal. Boll.*, Tome XXVI, 1907, p. 135.

¹⁶ *BHL* 1242.

¹⁷ Il n'est mentionné dans aucun catalogue des Archives, ni dans les écrits d'aucun archiviste du Chapitre. — Lettre du 11 mars 1939 du chanoine A. Gros, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne.

¹⁸ *Acta SS. Junii*, Tomus III, pp. 550-554, édit. de Paris, 1867, à laquelle nous renvoyons toujours.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 336. — Mgr Duc, *op. cit.*, p. 374, cite inexactement de Rivaz.

²⁰ Duingt, Haute-Savoie, arrondissement et canton d'Annecy, ou

H. Münster (Westphalie), Bibliothèque de l'Université. *Magnum Legendarium Bodecense*, januarius, *codex monasteriensis 20* (catal. 214 I) ; contenait autrefois dès le folio 295 la *vita S. Bernardi Menthonensis*²¹. Cette partie du codex, aujourd'hui disparue²², a été publiée en partie par les Bollandistes²³ dans les annotations au ms. *G*.

Manuscrit du XV^e siècle²⁴.

I. Bruxelles, Bibliothèque royale. Codex n^o 1638-1649, *Legendarium Corsendonkanum*, Tome XV, fol. 134^v-137, contient une vie de S. Bernard de Menthon, publiée en partie par les Bollandistes dans les annotations au ms. *G*²⁵.

Manuscrit de la fin du XV^e siècle (1493).

J. Grand-Saint-Bernard, Archives de l'Hospice : *De vita beati Bernardi Mentonistæ*. 9 pages.

Copie de la fin du XVIII^e siècle, signalée par Mgr Duc²⁶. C'est la reproduction grossièrement fautive, des mss. *H* et *I*, de Bodek et de Corsendonk.

Cette copie a encore l'explicit suivant : *Johannes de Cyliano Augustensis Archidiaconus*, qui ne figure pas dans les mss. *H* et *I* ; une main postérieure, certainement du XVIII^e siècle, a ajouté : « *Johannes de Cyliano erat archidiaconus anno 1230 obiitque anno 1263* », d'après Tillier, *Chronologie des Archidiacres d'Aoste*, p. 500. » En réalité, on ne sait rien de ce Jean de Cyliano ; on ignore les sources de Tillier, et si, dans

Duyn, selon l'orthographe de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Tome II, p. 287, note 1.

²¹ BHL 1243.

²² Cf. H. Moretus, *De Magno Legendario Bodeensi*, dans *Anal. Boll.*, Tome XXVII, 1908, p. 290, X.

²³ *Acta SS. Junii*, Tomus III, pp. 554-557.

²⁴ Cf. H. Moretus, *op. cit.*, p. 281.

²⁵ BHL 1243.

²⁶ *Op. cit.*, p. 377, n^o 2.

son *Histoire de l'Eglise d'Aoste*²⁷, Mgr Duc le fait figurer au nombre des archidiacres d'Aoste, il ne cite à l'appui aucun document d'archives et ne fait que reproduire la notice de ce ms. *J*. On est donc en droit de conclure qu'il s'agit d'une adjonction ou d'un copiste intermédiaire et reproduite par le copiste du XVIII^e siècle, ou du copiste lui-même.

K. Grand-Saint-Bernard, Archives de l'Hospice. Manuscrit du XV^e siècle, auquel le titre suivant a été donné en 1778 par « I.-H. D'Arblay »²⁸ : *Vita divi Bernardi Mentonensis data domino Chamosii canonico S. Bernardi et priori sexti Tarentasiensis per dominum de Duin, anno 1400.*

Mgr Duc²⁹ attribue à tort ce titre au ms. *G*, car il ne paraît pas avoir comparé les deux textes qui sont différents, comme on le verra plus loin au classement.

L. Annecy, Collections de l'Académie Florimontane, ms. n° 612 portant le titre suivant ajouté par un inconnu en 1608 : La vie de S. Bernard de Menthon.

Manuscrit de la seconde moitié du XV^e siècle. Il est signalé par Ducis³⁰.

M. Rome, Bibliothèque alexandrine. Codex 93.

1) fol. 863-876^v : *vita S. Bernardi de Menthone* (*Hæc ex antiquissimo codice de prompta gothicis characteribus scripto, prout potuit, enucleavit anno a partu Virginio 1626 Amb. comes.*)

2) fol. 857-861 : *vita S. Bernardi de Menthone* (*Hæc ex antiquissimo codice de prompta gothicis [lon-*

²⁷ Tome II, Aoste, 1907, p. 215 ; et également dans *A quelle date...*, p. 377.

²⁸ *Jérôme Darbellay, 1726-1809, chanoine du Grand-St-Bernard.* Cf. J.-B. Bertrand, *Le chanoine Jérôme Darbellay, dans Annales Va- laisannes, 1928*, pp. 17-26.

²⁹ *Op. cit.*, p. 374.

³⁰ *L'époque de Saint Bernard de Menthon, dans la Rev. Sav., Annecy, 1890, p. 163.*

*gobardicis potius in marg.] characteribus conscripto,
prout potuit, enucleavit anno a partu Virginis 1626
Ambros. comes de Menthone Sabaudus.)*

Manuscrits du XVII^e siècle³¹ décrits par le P. Poncet³² ; ils appartenaient à Constantin Cajetan, O.S.B. († 1650)³³.

N. Münster, Bibliothèque de l'Université. Magnum Legendarium Bodecense, januarius, codex monasteriensis 20 (catal. 214 I) contenait une seconde *vita S. Bernardi Menthonensis*, aujourd'hui également disparue³⁴, mais elle a été publiée dans les *Acta SS. junii* tomus III, édit. de 1867, p. 557-560³⁵.

Manuscrit du XV^e siècle.

O. Vercel, Bibliothèque du Séminaire Archiépiscopal, codex qui contient les vies d'une dizaine de chanoines réguliers, fol. 40^v-49 : Incipit vita beati Bernardi confessoris canonici regularis de Monte Jovis.

Manuscrit du XV^e siècle (ca. 1460)

P. « Vitæ epitome auct. Augustino de Novis... (Augustinus Ticinensis)³⁶, Elucidarium christianarum religionum (Brixie, 1511), Sign. C. 3^v-C. 6 ».

D'après Mgr Duc³⁷, Augustin de Novis aurait reproduit une vie écrite « vers la fin du XIV^e siècle ». Nous n'avons pas pu consulter l'*Elucidarium*. Nous ne

³¹ BHL suppl. 1242b.

³² Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum romanorum, praeter quam Vaticanae, Bruxelles, 1909, pp. 159-160.

³³ Ibidem, p. 132.

³⁴ Cf. H. Moretus, op. cit., p. 290 Y.

³⁵ BHL 1244.

³⁶ BHL Suppl. 1245b. — Augustinus de Novis, ou Augustinus Papiensis, ou Ticinensis, chanoine régulier de S. Augustin de Pavie, souvent visiteur, pour la première fois recteur général en 1497, mort en 1520. — Cf. *Gesamt-Katalog der Wiegendrucke* [de la Bibliothèque de Berlin] Tome III, p. 188.

³⁷ Op. cit., pp. 367-8.

pouvons donc pas dire comment et dans quelle mesure Augustin de Novis a abrégé la vie de S. Bernard qu'il avait sous les yeux. Toutefois, de l'analyse détaillée que Mgr Duc donne de cette vie, il ressort que nous avons affaire au même texte que celui du ms. *O* de Vercueil ; or, l'étude de ce ms. *O* montre avec évidence que nous nous trouvons en présence d'un texte contaminé de la tradition italienne et de la tradition savoisienne issue du ms. *G* dès le début du XV^e siècle, et que par conséquent il n'est pas antérieur au XV^e siècle ; on est donc en droit de douter de la date approximative assignée par Mgr Duc à l'abrégé publié par Augustin de Novis qu'il ne paraît d'ailleurs pas avoir vu, et de le dater du XV^e siècle au plus tôt.

Q. Les Archives de la Chartreuse de Cologne possédaient au XVII^e siècle un manuscrit, écrit au plus tôt dans la première moitié du XV^e siècle³⁹, contenant une vie de S. Bernard⁴⁰ qui a été publiée par les Bollandistes⁴¹ d'après une copie envoyée à Bollandus par Jean Grothusius ; malheureusement les manuscrits de la Chartreuse de Cologne ont été trop dispersés pour que nous puissions espérer, surtout en ce moment, d'identifier celui qui fut utilisé par les Bollandistes du XVII^e siècle. Cette vie a été analysée par Mgr Duc⁴² et par Pascalein⁴³.

R. Vienne, Bibliothèque nationale : *Sanctilogium* (transcrit par Jean Gielemans, chanoine régulier de Rouge-Cloître, près Bruxelles), codex *bibl. privatæ Cæsarisi austriaci* 9397 a.

³⁹ Pascalein, *Les Vies de Saint Bernard de Menthon*, dans la *Rev. Sav.*, p. 107.

⁴⁰ *BHL* 1245.

⁴¹ *Acta SS. Junii*, Tomus III, pp. 556-557.

⁴² *Op. cit.*, pp. 368-369.

⁴³ *Op. cit.*, p. 107.

Tome III, fol. 710v-712 : S. Bernardi de Menthone VII id. jun. Manuscrit de la seconde moitié du XV^e siècle (1479) ⁴³.

II. Classement

On a proposé plusieurs classements des vies manuscrites de S. Bernard.

Dans les *Acta SS.* de juin, Tome II, publié à Anvers en 1689, sous la date du 15 juin ⁴⁴, les Bollandistes impriment les manuscrits qu'ils connaissaient alors, soit ceux qui correspondent dans notre énumération aux lettres *G*, *N*, *Q*, dont le texte est donné *in extenso*, et *H* et *I*, dont de larges extraits figurent dans les annotations au ms. *G* ; ils y joignent une Séquence tirée des mss. de « Bodek » ⁴⁵ et de Corsendonk ⁴⁶. Dans le commentaire préliminaire, le P. Papebroch ⁴⁷ justifie la première place qu'il donne à la vie de S. Bernard par l'archidiacre Richard de la Valdisère (ms. *G*) ; cette vie, dit-il, est à la source des écrits postérieurs ; sans doute, elle contient des interpolations évidentes, mais ces interpolations, il les rejette en note, et il

⁴³ Cf. *De codicibus hagiographicis Johannis Gielemaus canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas*, dans *Anal. Boll.* T. XIV, 1895, pp. 9-11 et p. 20.

⁴⁴ Reproduit dans l'édit. de Paris au tome III, pp. 547-564.

⁴⁵ Le monastère de Böddeken en Westphalie, au diocèse de Paderborn. — Cf. *supra* Enumération, ms. *H*.

⁴⁶ Corsendonk, prieuré de chanoines réguliers de S. Augustin, de la province d'Anvers, fondé en 1398. — Cf. *supra* Enumération, ms. *I*.

⁴⁷ *Daniel van Papenbroeck*, 1628-1714 ; on trouvera de précieux renseignements sur les moyens de travail et la méthode de la première génération des Bollandistes dont Papebroch fut un des membres les plus intéressants, dans le petit livre du P. Delehaye, *L'Œuvre des Bollandistes*, Bruxelles, 1920.

ajoute que, si on lit d'une façon continue le texte de Richard ainsi épuré, on n'hésitera pas à le croire authentique. Papebroch met au second rang une autre vie extraite des Légendiers de « Bodek » et Corsendonk (mss. *H* et *I*), et ensuite une troisième vie tirée d'un autre ms. de « Bodek » et contenant la Séquence mentionnée ci-dessus (ms. *N*) ; enfin, *ut contraria juxta se posita elucescant magis*, une vie tirée d'un ms. de la Chartreuse de Cologne (ms. *Q*) que Bollandus avait d'emblée déclarée apocryphe.

Le chanoine de Sion, Anne-Joseph de Rivaz († 1836) étudie les vies publiées par les Bollandistes ; il ajoute les mss. *C* et *E* et donne la préférence à ceux qui mentionnent la rencontre de S. Bernard avec Henri IV, fait qu'on ne peut mettre en doute⁴⁸.

En 1879, le chanoine Lütolf, professeur à Lucerne, publie un important⁴⁹ article intitulé : *Ueber das wahre Zeitalter des hl. Bernhard von Menthon und die bezüglichen Quellen*⁵⁰. Sans rechercher d'autres textes, il refait la critique des manuscrits publiés par les Bollandistes et propose un nouveau classement ; dans la vie de S. Bernard par Richard de la Valdisère (ms. *G*), on trouve, dit-il, « des fables et des enflures de style, de l'ignorance mal camouflée, des contradictions avec d'autres faits historiques..., des anachronismes... »⁵¹. C'est pourquoi il donne nettement la préférence à la vie de « Bodek » (ms. *N*) : « Toute personne qui s'occupe de S. Bernard de Menthon fera bien de se baser sur le ms. de Bodek, de ne raconter que ce qu'il contient et que ce que le ms. de Bodek l'autorise à dire⁵². »

En 1894, au cours de recherches sur la date exacte de la mort de S. Bernard, Mgr J.-A. Duc, évêque

⁴⁸ *Op. cit.*, pp. 336-408.

⁴⁹ Cf. *Anal. Boll.*, Tome XIV, 1895, p. 343.

⁵⁰ Dans *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1879, pp. 177-207.

⁵¹ *Ibidem*, p. 205.

⁵² *Ibidem*, p. 207.

d'Aoste, étudie⁵³ les textes qui correspondent dans notre énumération aux manuscrits *C, E, N, B, G, J, P, Q*, mais la plupart du temps sans recourir aux originaux. Il ne propose pas à proprement parler un nouveau classement ; pour lui les seuls textes qui ont une valeur historique sont ceux qui mentionnent la rencontre de Pavie. Il constate bien que certains manuscrits représentent une tradition italienne, mais ne leur attribue pas une grande valeur, car il est d'avis qu'ils ne font que reproduire partiellement les vies publiées par les Bollandistes. Toutefois, au cours de sa démonstration « un peu diffuse, et où la méthode fait parfois défaut »⁵⁴, et qui vient quinze ans après celle de Lütolf qu'il a ignorée, il déclare que l'on doit tenir pour suspecte la vie de Richard de la Valdisère (ms. *G*) qui, dit-il, a été « défigurée et grossièrement interpolée par une main postérieure, de façon à n'offrir aucun caractère d'authenticité »⁵⁵.

En 1897⁵⁶, le chanoine J.-F. Gonthier reprenant l'analyse⁵⁷ qu'il avait faite l'année d'avant du travail de Mgr Duc, conclut encore une fois que la vie de S. Bernard par l'archidiacre Richard n'est « qu'un tissu de fables, d'anachronismes et de contradictions »⁵⁸.

En 1903, un érudit italien, Alexandre Colombo, publant un nouveau manuscrit de la « vie » de S. Bernard (ms. *B*) fait, dans une introduction⁵⁹, la critique des textes étudiés par Mgr Duc. Au contraire de celui-ci, il affirme que ce sont les « vies » de la

⁵³ *A quelle date est mort S. Bernard de Menthon ?* dans *op. cit.*, pp. 341-388.

⁵⁴ *Anal. Boll.* Tome XIV, 1895, p. 342.

⁵⁵ *Op. cit.*, p. 374 et p. 377.

⁵⁶ Pour répondre à Pascalein (cf. *infra*).

⁵⁷ *A quelle date est mort S. Bernard de Menthon ?* dans *op. cit.*, pp. 239-246.

⁵⁸ *La Vie de S. Bernard de Menthon par Richard de la Valdisère*, dans *Rev. Sav. Annecy*, 1897, pp. 181-184.

⁵⁹ *Op. cit.*, pp. 293-302.

tradition italienne qui sont chronologiquement les plus anciennes, et les meilleures ; que ce sont d'elles que dépendent les vies connues des Bollandistes. Il ne tient aucun compte de la vie par Richard de la Valdisère qu'il estime œuvre du XV^e siècle⁶⁰.

Pour sa brochure *Saint Bernard de Mont-Jou* publiée en 1939, le chanoine L. Quaglia de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, utilise, mais sans le décrire et sans en donner le texte, un manuscrit qu'il a découvert aux Archives capitulaires de St-Gaudens à Novare (ms. *A*)⁶¹.

Au cours de ces dernières années, les Bollandistes n'ont pas repris le problème dans une étude d'ensemble, ni proposé un nouveau classement ; toutefois ils ont signalé un certain nombre de nouveaux manuscrits (cf. *supra* : Enumération et Description). En particulier, le P. Poncelet († 1912) en a décrit et fait connaître quelques-uns dans les catalogues des manuscrits hagiographiques latins qu'il a établis, et dans un important compte rendu de la publication de Colombo⁶². Dans ce compte rendu, le P. Poncelet, sans entrer dans les détails de la discussion, dit que la vie de Richard (ms. *G*) est « un faux bien caractérisé et en même temps un recueil de méprises notoires ».

Et récemment, dans leur commentaire au *Martyrologie romain*⁶³, les Bollandistes indiquent brièvement les deux principaux groupes de manuscrits, et mettent en évidence que, dans les vies de S. Bernard, beaucoup de faits sont douteux, qu'on y a introduit des fables, en particulier dans la vie qui est rapportée sous le

⁶⁰ *Ibid.* p. 295

⁶¹ Sur le travail de L. Quaglia, cf. le compte rendu de L. Waeber, dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique Suisse*, 1940, pp. 303-305.

⁶² *Anal. Boll.*, Tome XXVI, 1907, pp. 135-136.

⁶³ *Martyrologium Romanum*, dans *Propylaeum ad Acta SS. Decembris*, pp. 238-239 ; au 15 juin : *Valesiae in monte Jovis sancti Bernardi Menthone confessoris*.

nom du pseudo-Richard⁶⁴. Ils relèvent encore que dans sa lettre du 4 août 1923 par laquelle Pie XI donne S. Bernard comme patron aux voyageurs et aux habitants des Alpes, le Pape ne condamne pas cette opinion quand il dit qu'il est fâcheux qu'au sujet de S. Bernard l'on ait rapporté très peu de faits qui ne paraissent donner lieu à aucun doute, parce que les écrivains du temps les plus accrédités, n'ont eu aucun scrupule relativement à la sincérité de l'histoire⁶⁵. Toutefois les Bollandistes ne soulèvent pas le problème de l'origine du Saint, et semblent admettre son origine savoisienne.

Quant à nous, nous nous sommes servi des travaux de nos prédecesseurs, surtout des manuscrits découverts par les Bollandistes depuis le XVII^e siècle et par L. Quaglia. Nous y ajoutons le ms. *L* signalé par Ducis, et *K* et *O* que nous avons découverts nous-même.

A l'examen, les manuscrits énumérés ci-dessus se répartissent en trois groupes :

A, B, C, D, E, F, qui forment un 1^{er} groupe ;
G, H, I, J, Q, R, qui forment un 2^e groupe ;
K, L, M, N, O, P, qui forment un 3^e groupe.

Le premier groupe. Nous constatons que ces manuscrits rapportent la « vie » de S. Bernard à peu de chose près dans les mêmes termes. Le ms. *A*, un des plus anciens, du début du XIII^e siècle, peut-être de la fin du XII^e, comprend en outre un prologue reproduit par *C* et *F*, mais qui fait défaut à *B, D* et *E*. D'autre

⁶⁴ *Quae de ejus vita scripta sunt (BHL 1242-3) multa narrant quae dubiae fidei sunt et fabulis intermixta, ea in primis, quae sub ementito nomine Ricardi, Bernardi in archidiaconatu successoris, traduntur.*

⁶⁵ *Molestum quidem est de tali homine, ob negligentiam et infelicitatem superiorum temporum, pauca admodum esse tradita, quae nullum dubitationi locum relinquere videantur, cum vulgationes ejus vitae scriptores haud religiosissime ad historiae fidem opus suum exegerint. (Acta Apostolicae Sedis. Tome XV (1923), p. 438.)*

part, nous constatons encore que tous ces manuscrits sont d'origine italienne et qu'ils représentent une tradition ancienne continue, connue du XIII^e au XV^e siècle ; fait qui confirme l'opinion de Colombo.

Le deuxième groupe. Le principal manuscrit de ce groupe est le ms. *G*, vie de S. Bernard attribuée à Richard de la Valdisère, auquel Papebroch et, après lui, la plupart des historiens avaient donné la préférence, mais que de Rivaz, Lütolf, Mgr Duc tiennent pour suspect et que le P. Poncelet déclare être « un faux ». *H, I, J, R* en sont des paraphrases ; ils n'apportent absolument rien de plus et ne représentent pas une tradition antérieure. Tous les manuscrits de ce groupe constituent une tradition récente qui, selon toute vraisemblance, a son origine en Savoie au début du XV^e siècle. Nous rattachons encore à ce groupe, comme étant d'inspiration savoisienne, le ms. *Q* ; écrite après que la Maison de Savoie eût été investie de la dignité ducale, cette vie fait de S. Bernard le fils unique d'un duc de Savoie ; elle n'apporte d'ailleurs aucun élément historique, si ce n'est la fondation de l'Hospice, dans les circonstances les plus bizarres ; Papebroch déjà ne l'a imprimée qu'à titre de curiosité.

Le troisième groupe. Ces manuscrits empruntent leur texte aux deux premiers groupes.

K, L, M, N, reproduisent mot à mot les éléments qu'ils leur empruntent ; *N* y intercale en outre les termes de la Séquence que nous avons signalée plus haut.

Quant à *O* et *P*, ils sont tirés des mêmes sources que les précédents, mais non d'une manière aussi servile ; eux seuls apportent un élément inconnu des deux autres groupes concernant l'origine de S. Bernard. D'une manière générale, nous avons en ce groupe la *contamination* des deux traditions italienne et savoisienne, dès le XV^e siècle.

Si le deuxième groupe de manuscrits a vraiment pour point de départ « un faux bien caractérisé », il s'élimine de soi ; le troisième groupe également ; d'une part, parce qu'il reproduit les textes du deuxième groupe ; d'autre part, parce que les éléments qu'il emprunte à la tradition italienne sont déjà connus par le premier groupe et par des textes meilleurs. Reste donc le premier groupe qui constitue la tradition italienne.

Mais avant d'en entreprendre l'examen, il convient de peser la valeur du manuscrit *G*, la vie de S. Bernard par Richard de la Valdisère, car, en dépit des travaux de Lütolf, de Mgr Duc, de Colombo, du P. Poncelet, cette vie a encore des défenseurs et sert bien souvent aux hagiographes.

CHAPITRE DEUXIEME

La vie de Saint Bernard par le soi-disant Richard de la Valdisère (ms. G)

Voici tout d'abord l'analyse de ce document qui, selon l'auteur, aurait été écrit au début du XI^e siècle.

Bernard de Menthon est né de Richard, seigneur de la baronie de Menthon, au diocèse de Genève, et de son épouse Bernoline de Duyn, descendante d'Olivier, pair de France et comte du Genevois.

Suit une digression mythologique et fabuleuse. Jupiter, à la mort de Noé, fuit la colère de son père Saturne, et va fonder avec son frère Cordèle, la cité de Cordèle, aujourd'hui Aoste ; ils élèvent deux statues monumentales, une sur le Mont-Joux, l'autre à Colonne-Joux. Le nom de Saturne, après sa mort, fut donné à une planète, à cause de ses influences malignes. Jésus-Christ est venu au monde l'an 5199 après Adam. L'auteur poursuit en donnant des indications chronologiques sur S. Jean-Baptiste ; les SS. Pierre et Paul ; Charlemagne qui règne de 703 à 720 et qui délivra la chrétienté des païens, grâce surtout à Roland dans la région d'Aoste, à l'époque de S. Grat, évêque d'Aoste, et de S. Théodule, évêque de Sion, qui réunirent les reliques de la légion thébénne dans les églises

de St-Maurice et d'Aoste ; S. Théodule obtint en outre de Dieu le pardon d'un péché de Charlemagne.

Puis, l'auteur reprend : S. Bernard naquit en 923 ; il fut sanctifié déjà dans le sein de sa mère ; à trois ans l'enfant lisait ; à quatre ans, il servait la messe et composait ; à cinq et six ans, il chantait en musique et écrivait parfaitement ; il portait secrètement un cilice, et méditait déjà de renverser les statues de Jupiter érigées au Mont-Joux et à Colonne-Joux, en prenant comme exemple S. Nicolas de Myre, qui, à en croire l'auteur, serait mort en 363, et devrait aux Turcs la translation de ses reliques en Occident en l'année 1088.

Docteur *in utroque*, le jeune Bernard enseigne la théologie. Bientôt il est rappelé par son père qui lui a choisi une épouse. La veille de ses noces, Bernard qui ne veut pas embrasser l'état du mariage, se retire dans sa chambre pour prier. S. Nicolas lui apparaît en songe et lui ordonne de se rendre à Aoste où l'archidiacre Pierre aura soin de sa vocation. Après avoir laissé un billet pour ses parents, Bernard, au milieu de la nuit, se hâte vers Aoste par des chemins détournés. Au matin, consternation et embarras de sa famille.

S. Bernard fait son entrée au chapitre d'Aoste ; et à la mort de l'archidiacre Pierre en 960, il lui succède dans sa fonction. A l'instigation de S. Nicolas, S. Bernard entreprend de réduire au silence le démon établi sur la montagne ; il l'abat dans un combat merveilleux ; puis il fonde un hospice-monastère sur le Mont-Joux, et un autre à Colonne-Joux (*Petit-Saint-Bernard*).

L'auteur relate ensuite la donation à l'hospice du monastère de Castel-Cornut en Angleterre, la visite du père et de l'oncle du Saint à Mont-Joux et les nombreuses donations faites par ceux-ci ; il s'étend encore sur l'activité de Bernard comme archidiacre à Aoste.

S. Bernard parvint jusqu'à 85 ans, ayant été archidiacre pendant 40 ans. Averti de sa fin prochaine par S. Nicolas, il mourut en 1008 et fut enseveli dans

l'église du célèbre monastère de S. Laurent, diacre, *juxta muros civitatis Novariensis*, le jour de sa mort¹.

Enfin, l'auteur termine par une affirmation solennelle quant à l'authenticité de son récit.

* * *

A la simple lecture, cette vie est suspecte ; on a déjà vu l'opinion de de Rivaz, Lütolf, Duc, Colombo, Poncet. Toutefois, elle a eu des défenseurs ; voici sans les discuter, leurs arguments.

Pour Ducis², les contradictions de Richard peuvent s'expliquer par des fautes de lecture et des interpolations.

Selon Pascalein³, il résulte de « l'examen des trois biographies recueillies par les Bollandistes », que « l'œuvre de Richard de la Valdisère — réserve faite des interpolations — possède seule une valeur historique... A travers les variantes des manuscrits, un fond commun subsiste, se rattachant aux trois dates de la naissance du « Menthoniste », de son archidiaconat, et de sa mort, auxquelles le Moyen-Age n'a point touché... »

Quant à Monsieur le chevalier Pidoux de Maduère⁴, on ne saurait attaquer Richard de la Valdisère parce que, « selon Auguste Molinier, on n'a pas le droit, sans preuve, de rejeter une affirmation aussi solennelle » que celle du dernier paragraphe de la *vita* : *Et ita esse attestor...*, et parce que, « quand la légende s'est emparée des actes des saints et a tenté de combler les lacunes » (c'est nous qui soulignons), il n'y a aucune

¹ Nous ne donnons pas ici les détails du texte. On les trouvera dans ce même chapitre *infra* no 7.

² *L'Epoque de Saint Bernard de Menthon*, dans *Rev. Sav.*, Annecy, 1890, pp. 156-169.

³ *Les Vies de Saint Bernard de Menthon*, dans *Rev. Sav.*, pp. 101-111.

⁴ *Saint Bernard de Menthon*, l'Apôtre des Alpes, p. 16, note.

raison de « ne pas la conserver pieusement comme un touchant hommage de la gratitude du passé⁵ ».

* * *

Essayons donc, après Lütolf, Mgr Duc, Colombo, le Père Poncelet, d'indiquer les raisons qui incitent au rejet de cet écrit et de montrer qu'il s'agit d'une composition littéraire hagiographique.

I. Erreurs, anachronismes, interpolations, adaptations

a) L'auteur serait un Richard de la Valdisère, chanoine d'Aoste, et successeur immédiat du Saint dans l'archidiaconat. On ne possède aucune preuve attestant l'existence de ce personnage. En admettant qu'il ait existé, on peut se demander s'il était simplement originaire de la Val d'Isère, ou s'il appartient, comme on le prétend généralement, à la famille des seigneurs de ce nom. De fait, dans cette famille, on trouve de nombreux personnages portant le prénom de Richard⁶, mais aucun d'eux ne peut être identifié avec l'hagiographe, quelle que soit l'époque où celui-ci ait vécu. De plus, Foras fait remarquer⁷ : « la seigneurie de la Valdisère a été créée et inféodée sous ce nom en faveur des Beaufort en 1310, et c'est la plus

⁵ *Op. cit.*, p. 11. — Voir aussi article *Saint Bernard de Menthon*, dans *Dictionnaire d'Hist. et de Géogr. ecclésiastiques*, Tome VIII, col. 690-696.

⁶ Cf. Foras, *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Tome II, p. 241.

⁷ *Op. cit.*, Tome III, p. 463.

ancienne mention historique existante à ma connaissance. Le fief de La Valdisère passa aux Duyn, qui en prirent le nom après 1420. C'est donc au plus tôt après 1310 — s'il était Beaufort — et après 1420 — s'il était Duyn — que Richard aurait pu écrire la vie de S. Bernard, mort trois siècles avant cette date. »

Or, le soi-disant Richard conclut son récit par l'affirmation solennelle que voici : « Moi, Richard, archidiacre et chanoine d'Aoste, familier et bien connu du Saint... en revenant de Rome, j'ai dépouillé les chroniques dans les régions de Menthon, d'Aoste et de Novare, et dans les lieux voisins, villes et diocèses où l'on a gardé son souvenir ; autant que je l'ai pu et que ce fut nécessaire, j'ai constaté de mes propres yeux ; je me suis procuré des chroniques et plusieurs écrits : j'ai ainsi rédigé ce qui précède. *Et ita esse attestor, praesente domino nostro, regnante per secula seculorum. Amen.* »

Voilà qui paraît étrange. Ce familier du Saint, ce témoin oculaire, qui, comme tel, aurait pu fréquenter les proches parents de S. Bernard, est forcé de rechercher en plusieurs endroits les données nécessaires à la biographie de son personnage ; bien plus, à une époque où le Saint vient à peine d'être enseveli, il y aurait déjà eu des chroniques à Menthon, à Aoste et à Novare, dont l'hagiographe aurait pu se servir. S'il avait été, comme il l'affirme, un témoin en bonnes relations avec le Saint, il aurait dû, semble-t-il, connaître par lui-même tous les détails biographiques qu'il rapporte et qu'il va querir si loin⁸.

Richard place la mort du Saint en 1008⁹ ; comme il parle également de la translation des reliques de S. Nicolas en 1088, il est impossible d'admettre que,

⁸ Cf. Lütolf, *op. cit.*, pp. 106-107.

⁹ Cette date de 1008 est fausse, comme l'ont déjà noté de Rivaz, Lütolf, Mgr Duc, Quaglia ; nous étudierons ce problème plus loin, au chapitre troisième, *d) la date de la mort.*

familier et successeur immédiat de S. Bernard dans l'archidiaconat en 1008, il ait pu connaître cette translation survenue quatre-vingts ans plus tard. Ou bien il a été le familier et le successeur du Saint et n'a pas pu connaître la translation ; ou bien il a connu la translation et n'a pas pu être le familier et successeur du Saint. Dans les deux cas, Richard de la Valdisière est un personnage suspect.

b) L'auteur affirme que S. Bernard est fils de Richard, baron de Menthon, et de Bernoline de Duyn, descendante d'Olivier, comte de Genève et compagnon de Charlemagne. Cette précision dans les noms de famille ne laisse pas d'inquiéter le lecteur averti ; en effet, l'on sait que « bien postérieurement au XI^e siècle, les noms de famille, les noms patronymiques n'étaient pas fixés, les blasons encore moins, les fiefs même étaient de nature précaire »¹⁰. Et si l'on examine les documents de toute nature antérieurs au XV^e siècle qui font mention de S. Bernard¹¹, on n'en trouve aucun dans lequel le nom de Menthon soit joint à celui de Bernard. Celui-ci est toujours appelé S. Bernard tout court, ou S. Bernard de Mont-Joux. Contrairement à l'affirmation de Richard¹², on ne trouve aucune mention de la famille de Menthon dans les donations dont les titres authentiques du XII^e au XV^e siècle sont conservés aux Archives de l'Hospice et où se lisent les noms de plusieurs familles nobles de Savoie¹³. La vie rédigée par le soi-disant Richard de

¹⁰ Foras, *op. cit.*, p. 463.

¹¹ Par exemple les volumes de *Documents relatifs à l'Histoire du Vallais*, de Gremaud dans *MDR*, T. XXIX, 1875 ; XXX, 1876 ; XXXI, 1878 ; XXXII, 1880 ; XXXII, 1884, etc., et les chartes d'Aoste relatives au Grand-Saint-Bernard publiées dans les *Miscellanea Valdostana* dans *BSSS*, Tome XVII, Pinerolo, 1903, par S. Pivano, *Le Carte delle Case del Grande e del Piccolo San Bernardo esistenti nell'Archivio dell'Ordine Mauriziano*, pp. 58-238.

¹² *Acta SS.* T. c. p. 553 E.

¹³ L. Quaglia, *op. cit.*, p. 56.

la Valdisière est le premier texte qui rattache S. Bernard à la famille de Menthon ; or, ce texte, comme nous l'avons dit plus haut, n'est connu que par des manuscrits datant du début du XV^e siècle.

De plus, ce renseignement biographique est suspect pour d'autres raisons :

S. Bernard a été l'objet d'un culte public immédiatement après sa mort. Il est étrange que la famille de Menthon ait attendu jusqu'au XV^e siècle pour donner à ses membres le prénom de Bernard qui n'y apparaît qu'en 1465¹⁴, et qu'on retrouve sans cesse par la suite.

Aucune église ou chapelle n'a été érigée au moyen âge dans l'ancien diocèse de Genève en l'honneur de S. Bernard de Menthon, en particulier dans les seigneuries de Menthon et de Duyn, ce qui est singulier, si l'on songe aux relations suivies existant entre le Grand-Saint-Bernard et la Savoie¹⁵.

¹⁴ Voir la généalogie de la famille dans Foras, *op. cit.*, Tome III, p. 420.

¹⁵ Cf. Lafrasse, *Etude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève*, pp. 102 à 116. — Lafrasse ne signale que le prieuré de Meillerie, mais seulement à partir de 1803 (p. 116). — Dans un travail postérieur (cf. *Monographie de Dingy-Saint-Clair*, dans *MD. Sal.*, pp. 38 à 44), faisant écho au comte de Foras qu'il cite, Lafrasse prétend que le prieuré clunisien de La Cluse, *prioratus Cluse S. Bernardi*, était consacré à S. Bernard de Menthon dès avant 1227. Que cette église ait été consacrée à un S. Bernard, nous l'admettons ; mais le texte sur lequel s'appuie Lafrasse (p. 42, note 1) ne permet pas, sans autre preuve, que l'on ajoute de Menthon ; d'autant moins probablement qu'on ne relève aucune autre église consacrée à notre S. Bernard dans les *Pouillés* de l'ancien diocèse de Genève de 1340, 1365, 1443, 1481. — Cf. J.-M. Pettex, *Statistique historique du diocèse d'Annecy*, dans *MD. Sal.*, Tome II, pp. 119-154. — E. Mallet, *Aimons du Quart et Genève pendant son épiscopat (1304 à 1311)*, dans *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*, Tome IX, pp. 89-290. — P. Brand, *Pouillé du diocèse de Genève publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale*, dans *MD. Sal.*, T. III, pp. 301-325. — J.-A. Besson, *Précis de la visite de Genève commençée en 1443..* publié par J.-M. Chevalier, dans *MD. Sal.*, T. VI, pp. 300-325. — J.-F. Gonthier, *Le Pouillé du diocèse de Genève en l'an 1481*, dans *MD. Sal.*, T. XI, pp. 259-312. — E. Ritter, *Les Saints honorés dans le diocèse de Genève*, dans *Rev. Sav.*, pp. 232-243. — Voir réponse de Gonthier, sous le même titre, *ibid.*, pp. 289-292. — J. Burlet signale encore l'hôpital de Rumilly au XIII^e siècle. (*Le Culte de Dieu, de la Sainte Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution. Essais de Géographie hagiologique*, dans *Académie de Savoie. Documents*, T. IX. — Voir *Anal. Boll.*, T. XLI,

Quant à Olivier, comte de Genève et pair de Charlemagne, l'ancêtre de la mère de S. Bernard, il est « absolument inconnu dans l'histoire documentaire »¹⁶; il n'est que l'expression d'une prétention, née dans la seconde moitié du XIV^e siècle, de la famille des comtes de Genève à revendiquer Renier et Olivier pour ancêtres ; c'est une tradition dont le point d'attache se trouve dans la *Chronique de Turpin*, écrite en latin dans le second quart du XII^e siècle¹⁷.

c) La copie du ms. qui fut procurée par Chifflet à Papebroch portait : ... *Festo sanctæ Trinitatis solennizato... subaudivit (S. Bernardus) vocem S. Nicolai...: Deus te ad præmia vocat...*

*Et... S. Bernardus... jam æger, post prolixas devo-
tasque orationes et continuas usque ad feriam sextam
post ipsam sanctam Trinitatem recommisit animam
Deo, corpus terræ... ; cuius corpus sepultum est in de-
vota ecclesia famosi monasterii S. Laurentii Diaconi,
juxta muros civitatis Novariensis, anno Christi millesimo
octavo, feria sexta post Trinitatem, decimo sep-
timo Kalendas Julii...*

Ainsi, d'après le texte primitif, S. Bernard serait mort et aurait été enseveli le jour même (*feria sexta post Trinitatem*)¹⁸, ce qui est assez étrange et contraire à l'usage général. D'autre part, l'auteur prétend que ce jour était le 17 des calendes de juillet ; or, en 1008, il n'y a pas coïncidence entre ces deux dates ; en cette année-là, le vendredi après la Trinité tomba le 28 mai, alors que le 17^e des calendes de juillet est le 15 juin.

pp. 237-238), mais sa source (*MD. Sal.*, Tome XXII, 1890, p. 116) n'autorise pas à affirmer que cet hôpital était vraiment placé dès le XIII^e siècle sous le patronage de S. Bernard de Menthon.

¹⁶ Foras, *op. cit.*, p. 463.

¹⁷ Cf. E. Ritter, *Olivier et Renier, comtes de Genève*, dans *Rev. Sav.*, pp. 62-73. Sur ces prétentions généalogiques, voir aussi M. Bruchet, *Le Château de Ripaille*, p. 139.

¹⁸ Cf. pour l'année de la mort *infra chap. III, d) la date de la mort.*

De plus, S. Bernard a constamment, et dès les débuts, été inscrit au calendrier le 15 juin¹⁹; et, au moyen âge, l'on tenait pour jour d'anniversaire le jour de la mort, et non pas celui de la sépulture²⁰.

C'est pourquoi Papebroch, pour donner à cette phrase un sens convenable, supprima la seconde mention de *feria sexta post Trinitatem*, comme maladroitement répétée, mais sans expliquer l'espace de 18 jours que l'on obtient dès lors entre la date de la mort et celle de la sépulture, qui est étonnant comme l'ont relevé, non sans raison, Lütolf²¹ et Mgr Duc²².

Enfin, il est curieux que la fête de la Trinité soit mentionnée dans ce texte qui remonterait au XI^e siècle. Cette fête a été introduite en France à l'époque carolingienne ; elle ne se répandit que d'une façon isolée au XIII^e siècle, par suite d'une certaine résistance de Rome, et ce n'est qu'en 1334 qu'un décret du pape Jean XXII l'imposa à l'Eglise universelle²³. C'est à partir de ce moment qu'elle est observée dans le diocèse d'Aoste²⁴. Dans celui de Sion, apparue à la fin du XIII^e siècle, elle ne se généralise qu'au XV^e siècle²⁵.

d) L'auteur place la date de la mort de S. Nicolas en 363, alors qu'il mourut en 364²⁶, et attribue aux Turcs la translation de ses reliques en 1088, bien qu'il

¹⁹ Cf. *infra* chap. VI, *Le culte de S. Bernard*.

²⁰ Cf. H. Delehaye, *Sanctus, Essai sur le culte des Saints dans l'antiquité*, p. 130.

²¹ *Op. cit.* p. 196.

²² *Op. cit.*, p. 376.

²³ V. Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits...* *op. cit.*, Tome I, Paris, 1934, pp. XXXVIII-CXVIII.

²⁴ Mgr Duc, *op. cit.*, p. 376.

²⁵ E. Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, p. 229. — De l'étude de Lafrasse, *op. cit.*, on ne peut tirer aucun renseignement sur l'introduction de la fête de la Trinité dans l'ancien diocèse de Genève.

²⁶ K. Meisen, *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande*, p. 50.

soit avéré que cette translation se fit en 1087 par des marchands chrétiens de Bari²⁷.

Ces erreurs de date sont véniales ; en voici de plus graves.

S. Bernard est docteur *in utroque*, à une époque où ce titre était inconnu²⁸.

Parfaitement ignorant du monastère carolingien de Bourg-St-Pierre, l'auteur raconte la vie de S. Bernard, comme si celui-ci avait été le premier à élever un établissement hospitalier sur la montagne du Mont-Joux ; d'après lui, la fondation de S. Bernard daterait du milieu du X^e siècle, alors que la montagne est encore occupée par les Sarrasins, comme on l'a vu dans *l'Introduction*²⁹.

Il mentionne du vivant du Saint la donation de Castel-Cornut en Angleterre. Or, d'une charte originale d'Edouard I^{er}, de 1274, conservée aux Archives de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, et confirmant une convention passée avec ce monastère, on peut déduire que cette donation a eu lieu tout au plus quatre-vingts ans auparavant, c'est-à-dire vers la fin du XII^e siècle³⁰.

Richard prétend que le Saint avait ordonné de donner *congruam partem ossium matri suæ Augustensi ecclesiæ pariterque cœnobio Montis Jovis quando requireretur*. D'après Lütolf³¹, une telle requête révèle une querelle postérieure et correspond plutôt aux intérêts d'un successeur avide qu'à l'humilité d'un Saint ; peut-être faudrait-il y voir le reflet de la tradition italienne qui assigne à S. Bernard, comme on le verra plus loin, une origine valdôtaine.

²⁷ *Ibidem*, p. 94.

²⁸ Lütolf, *op. cit.*, p. 198, et Mgr Duc, *op. cit.*, p. 377.

²⁹ Lütolf, *op. cit.*, pp. 199-201 ; Mgr Duc, *op. cit.*, pp. 348-361.

³⁰ Cf. P.-E. Duc, *La Maison du Grand-Saint-Bernard et ses très révérés Prévôts*, p. 50.

³¹ *Op. cit.*, pp. 196 et 204.

S. Bernard fut, selon Richard, enseveli dans l'église du célèbre monastère de S. Laurent, diacre, *juxta muros civitatis novariensis*; or, ce monastère de Novare avait été élevé sur le lieu du martyre de S. Laurent, *prêtre*, qui évangélisa la ville au IV^e siècle et qui est fêté le 30 avril²². Il ne s'agit donc pas de S. Laurent, diacre, que l'Eglise universelle commémore le 10 août. Cette confusion provient sans doute d'une fausse interprétation de la tradition italienne²³.

Nous constatons donc que, lorsque l'auteur de cette vie a voulu faire étalage de son érudition, à chaque fois ses renseignements sont controuvés.

e) Papebroch a relevé que certains passages étaient des interpolations évidentes ; il les a simplement rejettés en note.

Il ne nous est pas possible de faire sur le texte attribué à Richard une étude approfondie, analogue à celle du P. Poncelet sur la vie de S. Vincent Madelgaire²⁴, et recueillir dans d'autres légendes tous les éléments qui, ou bien ont été extraits tels quels, ou bien lui ont servi de modèles. Nous nous contenterons de relever un certain nombre de points.

Lütolf estimait²⁵ que la digression mythologique et les indications chronologiques comprenant l'époque allant du Christ à Charlemagne ne sont que des emprunts à des chroniques. La fondation d'Aoste par Jupiter et son frère Cordèle qui donne son nom à la nouvelle cité, ainsi que l'érection des statues géantes aux passages de Mont et de Colonne-Joux, ne sont, en effet, que l'adaptation ingénieuse d'un passage de

²² *Acta SS. Aprilis* T. III, pp. 772-773. — Papebroch a déjà relevé l'erreur. — Cf. aussi Lütolf, *op. cit.*, p. 194.

²³ Cf. chapitre suivant.

²⁴ *Anal. Boll.*, Tome XII, 1893, pp. 422-440.

²⁵ *Op. cit.*, p. 197.

la *Chronique universelle* d'Ekkehard (XI^e-XII^e siècle)³⁶ ; la chronologie du Christ dès Adam se retrouve dans plusieurs auteurs, par exemple dans la *Chronique d'Hermannus Augiensis* (XI^e siècle)³⁷ ; la légende de S. Théodule, contemporain de Charlemagne et obtenant de Dieu le pardon d'une de ses fautes, proviendrait, selon Gremaud³⁸, d'un écrit du XII^e siècle au plus tôt³⁹.

Nous retrouvons aussi dans la compilation de Richard toute une série de lieux communs hagiographiques, ce fond légendaire que le P. Delehaye appelle le « commun des Saints » et dont il a observé le transfert sur une large échelle⁴⁰. S. Bernard est un confesseur ; il s'est donc distingué dans les exercices propres de son état : d'où les développements connus qui comportent sa prédestination comme aussi la précocité merveilleuse de son enfance ; puis ceux qui décrivent ses jeûnes, ses veilles, son assiduité à l'oraison et à la lecture, sans oublier l'énumération très longue de ses vertus. « Et comme c'est surtout par les miracles que Dieu manifeste les mérites de ses serviteurs⁴¹ », Richard raconte que S. Bernard aussi guérit des aveugles, fait marcher des paralytiques, chasse des démons ; en particulier, il narre avec force détails la destruction des démons sur le Mont-Joux.

Richard intercale encore des proses rimées, des fragments de psaumes etc., qui donnent à son développement l'ampleur voulue.

³⁶ *MGH*, SS, Tome VI p. 42.

³⁷ *MGH*, SS, Tome V, p. 74.

³⁸ Cité par P. Grenat, *Dissertation sur l'existence de Saint Théodule, évêque de Sion*, dans *Revue de la Suisse catholique*, p. 641.

³⁹ D'ailleurs ce même miracle est encore attribué à d'autres Saints. Cf. Grenat, *ibidem*, p. 793. La question de S. Théodule mériterait un examen spécial.

⁴⁰ *Les Légendes hagiographiques*, 3^e édit., p. 98.

⁴¹ *Ibidem*, p. 92.

Il est probable que c'est le fait de la consécration de l'église du Mont-Joux à S. Nicolas⁴² qui a poussé l'auteur de ce texte à faire jouer dans la vie de S. Bernard un rôle important à ce Saint qui n'est pas mentionné dans les manuscrits de la tradition italienne.

L'épisode de S. Bernard prenant la fuite à la veille de ses noces n'est qu'une adaptation dont on retrouve d'autres exemples dans les légendes, du thème de la *Vie de S. Alexis*, ce poème normand du XI^e siècle dont la popularité fut immense⁴³.

Il ne suffit donc pas, comme le croyait Papebroch, de rejeter en notes les interpolations pour ramener le texte à son état primitif et en faire un document qui obtienne créance ; nous venons de relever de nombreuses adaptations que Papebroch n'a pas signalées.

Ainsi malgré sa banale protestation de sincérité qui, au lieu de laisser le lecteur indifférent, éveille plutôt la méfiance⁴⁴, le soi-disant Richard n'a composé qu'un centon de textes hagiographiques pour l'élaboration duquel il a usé tour à tour de la méthode d'emprunt et de la méthode de développement ; et c'est l'ensemble de ces éléments fournissant la matière abondante d'un récit fort goûté d'un public qui ne demandait qu'à être édifié, qui a fixé la physionomie désormais traditionnelle de S. Bernard.

Cependant, l'auteur n'a certainement pas tout imaginé. Il est, en effet, hors de doute qu'il a eu entre les mains un manuscrit de la tradition italienne, dont il ne reste ici que très peu de traces.

⁴² Cf. *infra* le chapitre sur la fondation de l'hospice du Mont-Joux.

⁴³ M. Paul Aeischer (*Le « Mystère de Saint Bernard de Menthon »*, dans *Augusta Praetoria*, 7^e année, nos 4-5-6, p. 52) en a déjà fait la remarque à propos du *Mystère de Saint Bernard de Menthon*, dont il sera question plus loin. — Dans son récit de la vie de S. Bernard, le *Miroir de toute Sainteté en la Vie du Saint merveilleux Bernard de Menthon...* (Lyon, 1627), R. Viot, à deux reprises au moins, a recours à une comparaison avec la vie de S. Alexis ; voir pp. 119 et 200.

⁴⁴ H. Delehaye, *op. cit.*, p. 63.

Comparez :

Ms G.

*... Ipse vero cibis, absque
deliciis, et indumentis humili-
tatis, non pretiosis, qui in pa-
ternali domo auro, serico, va-
riisque pretiosis indumentis
indui potuisset utebatur [sed]
vilibus...⁴⁵.*

Ms. A.

*... Cilicio juxta carnem
conctectus cum posset indui
pretiosissimis ornamenti vili-
bus utebatur indumentis. Ci-
bus ei aderat panis absque
escarum delectatione...⁴⁶.*

De cet examen, il résulte que l'on peut retenir de la légende du pseudo-Richard les faits suivants : l'activité de S. Bernard à Aoste, la fondation de l'hospice de St-Nicolas du Mont-Joux qui ne figure pas dans le panégyrique, et la mort et la sépulture du Saint à Novare. Ce sont des points sur lesquels nous reviendrons plus loin, dans les deux prochains chapitres.

II. Date de la composition

Nous avons dit souvent que la vie de S. Bernard par le pseudo-Richard n'est connue que par des manuscrits du début du XV^e siècle ; d'autre part, des points que nous venons d'examiner, c'est-à-dire de la question de l'auteur, du nom de famille, du jour de la mort, des fêtes et des églises consacrées au Saint, l'on déduit aussi que cette vie a été rédigée à ce moment-là.

L'iconographie vient encore confirmer cette vue.

Un reliquaire, probablement du XIV^e siècle, conservé à l'Hospice du Grand-St-Bernard, représente le

⁴⁵ *Acta SS.* Junii T. III. p. 553 E.

⁴⁶ Fol. 25v.

Saint pressant des deux mains contre sa poitrine un évangéliaire qui porte le Christ crucifié⁴⁷. Un bas-relief du XV^e siècle qui orne la stalle de l'archidiacre à l'église cathédrale d'Aoste le représente debout, « vêtu du surplis et de l'aumusse, tenant de la main gauche le bourdon, insigne de sa dignité, et de la droite l'évangéliaire, attribut de l'ordre de diacre⁴⁸ ».

Sur les premiers sceaux du Grand-Saint-Bernard antérieurs au XV^e siècle, S. Bernard figure, généralement seul, en diacre. C'est seulement après la mise en circulation de la vie du Saint par le soi-disant Richard de la Valdisère que le démon enchaîné par S. Bernard est représenté sur les sceaux⁴⁹ et dans les miniatures des manuscrits⁵⁰. Désormais, et jusqu'à nos jours, le démon enchaîné sera, dans l'iconographie, le compagnon obligatoire du Saint.

III. L'auteur de la composition ?

La simple lecture de la légende attribuée à Richard de la Valdisère donne l'impression que ce texte a été composé dans un milieu savoisien. La majeure partie de l'action se passe en Savoie ; les familles de Menthon et de Duyn sont mises au premier plan. Aoste et

⁴⁷ L. Quaglia, *op. cit.*, p. 28.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁹ Cf. D. L. Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois*, dans *MDR.*, p. 280.

⁵⁰ V. Leroquais, *Les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Tome I, Paris, 1927, p. LIV et 295. — D'après Leroquais, le calendrier porterait S. Bernard tout court ; mais comme on ne connaît pas le texte de l'office et que cette représentation suppose l'influence de la légende de Richard de la Valdisère, on ne peut pas tirer de conclusion certaine quant au nom.

Novare n'ont au contraire qu'une importance secondaire.

Mais cette introduction de l'élément savoisien dans la tradition italienne, et par la suite sa prédominance, n'ont rien d'étonnant si l'on veut bien se souvenir des rapports existant entre le Grand-Saint-Bernard et la Savoie d'une part, et des relations entre la Savoie et l'Italie d'autre part, à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle.

Dès le commencement du XII^e siècle, les comtes de Savoie régnant sur le Val d'Aoste, la Maurienne, la Savoie et le Chablais, firent de nombreuses donations à l'hospice du Mont-Joux, et à maintes reprises renouvelèrent leur protection sur le monastère et ses possessions⁵¹. De 1302 à 1316, Jean de Duyn fut prévôt⁵². A ce moment-là déjà, l'hospice et la famille de Lucinges se partageaient les possessions les plus importantes des environs de Ripaille. Et lorsqu'elle vint s'y établir à la fin du XIV^e siècle, Bonne de Bourbon, l'épouse du Comte Rouge, comptait parmi les familiers de sa cour le prévôt du Grand-Saint-Bernard⁵³. L'on peut aussi remarquer l'influence de celui-ci, alors Hugues d'Arens, sur Amédée VIII, lors de la fondation du prieuré de Ripaille⁵⁴. De plus, les dotations de cette nouvelle maison étaient étroitement mêlées à celles du Mont-Joux, en Savoie et en Bas-Valais.

D'autre part, on constate « un va et vient constant entre le Piémont et la Savoie, le Val d'Aoste et le Valais, réunis sous un même sceptre »⁵⁵.

Les marchands italiens, par exemple, qui se rendaient aux foires de Genève, convergeaient à Vercel ou à Ivrière, suivaient la Doire Baltée et à Aoste se

⁵¹ Cf. P. E. Duc, *op. cit.*, pp. 19 seqq.

⁵² *Ibid.* p. 53.

⁵³ Bruchet, *op. cit.*, p. 30.

⁵⁴ *Ibid.*, pp. 73-75

⁵⁵ Bruchet, *op. cit.*, p. 146.

séparaient ; les uns continuaient vers le nord, passaient le Mont-Joux, gagnaient Martigny, suivaient le Rhône jusqu'au lac qu'ils longeaient pour atteindre Genève ; les autres, après avoir passé le col de Colonne-Joux, descendaient la vallée d'Isère jusqu'à Albertville, franchissaient le col de Faverges, et remontaient au nord vers Genève par Annecy et Cruseilles⁵⁶. En somme, ces derniers ne s'écartaient guère de l'ancienne voie romaine de Colonne-Joux à Boutae (Annecy)⁵⁷ qui suivait le bord du lac et passait à Duyn (*Duginum*)⁵⁸.

Les marchands n'étaient pas les seuls voyageurs. A cette époque où il n'y avait pas de capitale, les fonctionnaires étaient contraints à d'incessants déplacements, puisque le centre administratif suivait le prince. La cour elle-même voyageait souvent en grand équipage. Si le Grand-Saint-Bernard était le chemin le plus court pour aller de Ripaille en Piémont, il n'était toutefois pas le moins dangereux. Pour se rendre à Turin, la cour empruntait volontiers la route plus facile de la Maurienne, ou celle de la Tarentaise par le Petit-Saint-Bernard, très fréquentée au moyen âge⁵⁹.

Mais, si l'on écarte Richard de la Valdisière, qui est alors l'auteur de cette composition littéraire hagiographique ? Selon la notice que nous avons citée du chanoine de Rivaz, reproduite d'après Darbellay, les seigneurs de Duyn et de Menthon auraient remis à Jean Chamoisi, chanoine de S. Bernard et prieur de Séez en Tarentaise, d'infidèles mémoires pour rédiger le récit d'une nouvelle vie de S. Bernard ; de Rivaz ajoute que Chamoisi aurait reculé d'un siècle la nais-

⁵⁶ Cf. Fr. Borel, *Les Foires de Genève au XV^e siècle*, pp. 197-200.

⁵⁷ Ducis prétend à tort que cette route touchait à Menthon. Cf. *Mémoire sur les voies romaines de la Savoie*, pl. I.

⁵⁸ Cf. Marteaux et Le Roux, *Boutae (les fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne...*, p. 382.

⁵⁹ Cf. sur cette question, Bruchet, *op. cit.*, pp. 146-152.

sance et la mort du Saint par complaisance pour certains seigneurs savoyards heureux de voir leurs familles briller, dès le X^e siècle, dans les rangs de la noblesse du pays⁶⁰.

D'où Darbellay tire-t-il cette indication ? on n'en sait rien. Chamoisi n'est connu que par cette note de Darbellay⁶¹. On ne peut donc pas lui attribuer de façon certaine cette composition littéraire.

Le motif invoqué serait cependant plausible. Les manuscrits que l'on pouvait connaître, antérieurs au XV^e siècle, étaient ceux du panégyrique. Or, ce panégyrique, comme nous le verrons au chapitre suivant, n'était pas à proprement parler une vie ; il ne racontait que la fin de la vie de S. Bernard ; il ne parlait pas de son origine, de sa famille, de sa jeunesse ; il ne parlait pas non plus de la fondation de l'hospice du Mont-Joux. Evidemment la lecture d'une « vie » aussi sobre, aussi dénuée de détails, muette sur un fait aussi important que la fondation de l'hospice, devait tenter des hagiographes, soucieux de promouvoir le culte d'un saint aussi célèbre, et désireux de flatter les ambitions d'un seigneur puissant, fier de voir rattaché à sa maison un tel saint. On était devant une page blanche qui s'offrait et qu'il était tentant de remplir ; en un mot, il s'agissait de donner un état-civil à ce saint qui n'en portait pas dans le manuscrit connu ; il suffisait pour cela de combler les lacunes par des épisodes dûment circonstanciés dont la littérature hagiographique offrait maints exemples faciles à adapter⁶².

Mais on ne sait rien de certain.

⁶⁰ *Op. cit.*, p. 352.

⁶¹ Cf. Richermoz, *Le Diocèse de Tarentaise*, p. 339.

⁶² Un point reste obscur ; c'est la raison pour laquelle l'hagiographe a supprimé la rencontre de Pavie en 1081 dont il sera question au chapitre suivant ; on peut se demander s'il avait sous les yeux un manuscrit portant la date inexacte de 1008 (peut-être la *Légende française*, — cf. *infra* — que nous n'avons pas pu voir ?) ou s'il avait intérêt à faire mourir le Saint un siècle plus tôt.

A cette question de la vie, vient naturellement se greffer la question du *Mystère*. Il y a lieu de relever en effet que, d'après cette vie de S. Bernard attribuée à Richard de la Valdisère, d'après la *Séquence* de « Bodek », d'après le panégyrique italien, on a rédigé au XV^e siècle un *Mystère de S. Bernard de Menthon*, qui a connu un grand succès, et dont un des manuscrits est conservé au château de Menthon.

Sur l'origine de ce *Mystère*, les philologues ne sont pas d'accord. Selon Lecoy de la Marche⁶³, c'est une œuvre écrite « dans l'idiome littéraire de la Savoie, du Valais et du val d'Aoste » par un clerc, d'après certains indices, un moine du Grand-St-Bernard, où elle aurait été représentée à la fête du Saint, le 15 juin. Fourmann⁶⁴ y décèle un auteur savoyard, sans préciser toutefois si celui-ci est d'au-delà ou d'en-deçà du Mont-Blanc. Etudiant le texte publié par Lecoy et dont il n'a pu examiner le manuscrit, M. Paul Aebischer précise⁶⁵ que le *Mystère* est du milieu du XV^e siècle et, à l'encontre de Fourmann, qu'il a été certainement écrit par un religieux du Grand-St-Bernard, originaire du Val d'Aoste.

En outre, Lecoy suppose⁶⁶ que l'auteur du mystère a utilisé une ancienne légende française versifiée, dont un fragment est conservé au château de Menthon, et qu'il attribue au XV^e siècle. Or, cette légende française n'est autre qu'une adaptation en vers, pour ce que nous en connaissons⁶⁷, du prologue de la tradition italienne, comme le prouve cette comparaison :

⁶³ *Le Mystère de S. Bernard de Menthon*, dans *Société des anciens textes français*, p. XIX.

⁶⁴ *Ueber die Sprache des Mystère de S. Bernard de Menthon mit einer Einleitung über seine Ueberlieferung*, dans *Romanische Forschungen*, Tome XXXII, pp. 625-747.

⁶⁵ *Op. cit.*, pp. 49-61.

⁶⁶ *Op. cit.*, p. XXI.

⁶⁷ D'après Lecoy, *op. cit.*, pp. XXI-XXII. — Fourmann n'a pas pu consulter le fragment complet, *op. cit.*, p. 626, note 1. — Quant à nous,

Légende.

*Nous de venerable Bernard
De vous escrire une part
De ses faits, comme avés veu
Desus, non de nostre vertu
Ne aussy par presumption,
Ne par faconde Ciceron,
Ne d'autres rethoriciens
Nous confians, ne d'argumens
De philosophes informés,
Nous parforchons, mais pour
[rousée
De Celuy qui tout peut
[donner...*

*... Non pas en celle region
Seulement, mais tout environ
Toutes faims repaisait...⁴⁸*

ms. A. (Prologue).

*Bernardi venerabilis
acta partim descripturi
non in virium nostrarum
presumptione, nec Ciceronis
vel aliorum rethorum facundia
confidimus...
... nec philosophorum
argumentis imbui
satagimus, sed
eius rore qui...*

*... Nec solum in ea regione,
sed circumquaque progrediens,
dominicas oves salutaribus
monitis refficiebat...*

On a donc aussi connu à Menthon un manuscrit de la tradition italienne qui a servi, comme nous l'avons montré, à l'élaboration de la légende du soi-disant Richard.

* * *

Cela posé, il reste encore une question à résoudre. L'auteur du *Mystère* donne à S. Bernard un précepteur qu'il appelle simplement le *Docteur*⁴⁹, personnage anonyme qui ne paraît pas dans les écrits que l'auteur a utilisés pour la composition de son drame, et qui ne figure dans aucun des textes que nous avons décrits au chapitre précédent.

des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché d'aller l'examiner sur place.

⁴⁸ Cité par Lecoy de la Marche, pp. XXI-XXII.

⁴⁹ Lecoy, *op. cit.*, pp. 3, 12, 32, 67, 88-89, etc.

Or, Lecoy de la Marche, l'éditeur du *Mystère*, identifie ce *Docteur* avec S. Germain de Talloires⁷⁰.

D'où a-t-il tiré cette indication et quelle est la valeur de cette identification ?

Une première question se pose : quel est ce S. Germain de Talloires ? C'est un personnage mal connu, et l'on sait peu de choses certaines sur lui⁷¹.

S. Germain serait originaire des Pays-Bas⁷². La date de sa naissance n'est pas établie de façon certaine ; on la fixe en général aux environs de l'an 1000. Germain aurait étudié la théologie à Paris avec son frère Rodolphe, puis il aurait été reçu moine à Savigny par l'abbé Itérius, qui l'aurait bientôt envoyé à Talloires, où Rodolphe III, roi de Bourgogne, venait de fonder (entre 993 et 1032) un prieuré dont il avait fait don au monastère de Savigny. Après avoir rempli les fonctions de prieur, il se serait retiré dans la solitude où il aurait passé près de quarante ans. Il serait mort très âgé, en odeur de sainteté.

S. Germain est honoré le 29 octobre, mais on est mal renseigné sur les débuts de son culte, qui n'est bien attesté que dès la fin du XV^e siècle⁷³.

Que l'on soit si mal informé sur S. Germain, cela n'a rien d'étonnant. Les premières vies qui nous sont parvenues n'ont pas grande valeur. Si elles ont toutes pour source un « ancien manuscrit », alors conservé à

⁷⁰ *Ibid.*, p. 3, note 1.

⁷¹ Ses biographes les plus récents sont le chanoine Brasier et le P. R. de Buck, bollandiste, qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ont étudié concurremment et presque en collaboration. Cf. V. Brasier, *Etude sur S. Germain*, dans *MD. Sal.*, Tome I. — R. de Buck, *De Sancto Germano...* *Commentarius praevius*, dans *Acta SS. Octobris* T. XIII, pp. 21-31, 910. — Cf. également G. Pérouse, *L'Abbaye de Talloires*, qui résume et donne la bibliographie des travaux consacrés à S. Germain, p. 97. — Aucune de ces études ne donne entière satisfaction.

⁷² Ce qui est certain, c'est que les biographes qui prétendent qu'il était originaire de l'évêché de Malines commettent un anachronisme, puisque cet évêché ne fut pas constitué avant 1559.

⁷³ R. de Buck, *op. cit.*, pp. 23-25.

Talloires et aujourd'hui disparu⁷⁴, elles ne s'accordent pas toujours entre elles et ne sont pas exemptes d'erreurs. Elles ont toutes été rédigées au début du XVII^e siècle par des moines de Talloires, peu après que S. François de Sales eût procédé à l'exaltation des reliques du Saint et fait inscrire celui-ci au martyrologue du monastère (1621)⁷⁵.

Du point de vue où nous sommes, le fait qui importe est que nulle part dans ces vies, il n'est question du préceptorat de S. Germain à Menthon⁷⁶, et que les premières biographies de S. Bernard, aussi bien celles qui dérivent de la légende de Richard que celles qui dérivent du panégyrique, sont également muettes sur cette question⁷⁷.

C'est dans un ouvrage qui connut une grande fortune, le *Miroir de toute sainteté en la vie du saint merveilleux Bernard de Menton, Fondateur des Monastères et Hospitaux de Mont-Joux, et Colombe-Joux, situés és Alpes Penines et Graies, dittes de luy, grand et petit S. Bernard, par Reverend Messire Roland Viot, prevost desdictes Maisons*, publié à Lyon en 1627⁷⁸, que l'on trouve pour la première fois, à notre connaissance, des détails sur le gouverneur de S. Bernard et son identification avec S. Germain, le futur prieur de Talloires. Roland Viot était alors prévôt du Grand- et du Petit-Saint-Bernard⁷⁹; il semble particulièrement autorisé à écrire la vie du fondateur de la maison qu'il dirigeait. Mais s'il indique les sources où il a puisé, à savoir « les premières vies de ce Saint »⁸⁰, « les paroles du Bréviaire », les « mémoires

⁷⁴ *Ibid.*, pp. 21-22.

⁷⁵ Brasier, *op. cit.*, pp. 1-3.

⁷⁶ Brasier, *op. cit.*, p. 22 (surtout note 2) pp. 23-24.

⁷⁷ *Ibidem*.

⁷⁸ Traduit en latin (Munich, 1652) et en italien (Milan, 1665).

⁷⁹ 1611-1644. Il était natif de St-Laurent d'Aoste. Cf. P.-E. Duc, *op. cit.*, pp. 112-120.

⁸⁰ R. Viot, *op. cit.*, p. 49.

de Richard de la Valdisière »⁸¹, on peut supposer qu'il y a mis du sien, puisqu'il avoue que « tout ce narré » est « en partie déduit de la conjecture de ses mœurs et yssues de ses combats »⁸². En tout cas, Viot ne dit pas où il a pris son information quant à S. Germain. Ce que les hagiographes de Talloires ne manquent pas de relever. En effet, dans ses *Mémoires sur la vie de saint Germain profez et prestre religieux de l'Ordre Saint Benoît* rédigés vers 1630⁸³, le P. Clette déclare : « Celuy qui a escript la vie de St Bernard de Menthon dit que ce nostre St Germain fut dans Paris maistre dudit St Bernard, et qu'à sa sollicitation, ledit St Bernard quitta père et mère etc. Mais je n'ay sceu trouver rien de ceci pour ce que de St Bernard de Menthon comme de St Germain, je n'en ay rien veu. Je laisse donc aux plus doctes qui voudront escrire de l'un et de l'autre à tenir ce qu'il leur plaira, car outre que je ne scay pas où ledit auteur a pris ce qu'il dit de nostre St Germain, je n'en ay jamais oy parler qu'à luy. (Et ceci par avis) sans luy vouloir contredire⁸⁴. »

Il ne semble donc pas que Viot ait trouvé chez les hagiographes de S. Germain de Talloires, pas plus que chez ceux de S. Bernard, les précisions qu'il apporte sur le fameux gouverneur.

Nous croyons plutôt que Viot, prévôt du Grand et du Petit-Saint-Bernard, a voulu montrer son héros en rapport avec les saints personnages de son temps et donner une fin édifiante au précepteur anonyme du *Mystère*, qui ne reparait plus sur la scène après la fuite de S. Bernard. Le monastère de Talloires, proche de Menthon, connaissait alors une nouvelle période de

⁸¹ *Ibid.*, p. 247.

⁸² *Ibid.*, p. 49.

⁸³ Brasier, *op. cit.*, pp. 48-49.

⁸⁴ Cité par V. Brasier, *op. cit.*, pièces justificatives, p. 258.

célébrité grâce à S. François de Sales qui avait remis en honneur le nom et le culte de S. Germain. R. Viot pouvait d'autant mieux faire de S. Germain le précepteur de S. Bernard que, selon lui, ce dernier était né en 923 et qu'il était par conséquent contemporain de S. Germain. Le rapprochement était ingénieux, mais arbitraire. Que Viot en soit l'auteur, il semble bien que l'on n'en peut douter.

Le *Docteur*, précepteur de S. Bernard, n'est sans doute qu'une création personnelle de l'imagination de l'auteur du *Mystère* du XV^e siècle⁶⁵. En tout cas, il n'a rien de commun avec S. Germain de Talloires.

* * *

De tous les rapports incessants entre la Savoie et le Grand-Saint-Bernard d'une part, la Savoie et le Val d'Aoste d'autre part, il résulte qu'il s'était formé des courants d'échange qui ont favorisé l'introduction dans la tradition italienne d'éléments nouveaux qui ont été adoptés sans provoquer de protestations.

Du point de vue de la critique hagiographique, la vie attribuée à Richard de la Valdisière se présente comme une composition littéraire du XV^e siècle, qui a son origine en Savoie, à laquelle on ne peut pas donner créance, et dont il n'y a à retenir de façon certaine que les trois points que nous avons déjà signalés, à savoir l'activité de S. Bernard à Aoste, la fondation de l'hospice du Mont-Joux et la mort et la sépulture du Saint à Novare.

Il s'agit d'étudier maintenant les manuscrits de la tradition italienne.

⁶⁵ Si le *Mystère* a été rédigé d'après les sources que nous avons indiquées plus haut, on ne saurait, comme le dit Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. XXII, refuser à son auteur « une part personnelle assez considérable dans l'invention et la composition ».

CHAPITRE TROISIEME

La vie de Saint Bernard d'après le panégyrique (ms. A) de St-Gaudens de Novare

Dans le premier groupe de manuscrits qui sont tous d'origine italienne, nous choisissons *A*, parce que ce ms. est un des plus anciens et des plus complets du groupe ; qu'il est la source de la tradition italienne des « vies » manuscrites de S. Bernard ; qu'il est encore à la source des textes liturgiques¹.

Ce manuscrit est certainement la copie d'un texte contemporain ; cette copie est parfois fautive, mais elle a été revue et corrigée, peut-être par le copiste lui-même, mais le plus souvent par une main postérieure ; en outre, elle présente un certain nombre de graphies anciennes.

Sans doute, ce manuscrit laisse volontairement de côté un certain nombre de faits de la vie de S. Bernard, et en particulier un des plus importants, la fondation de l'hospice du Mont-Joux ; la cause en est probablement dans le fait, que le Prologue indique, d'une vie de S. Bernard promise par Azolin ; de plus, ce ms. *A* n'est pas une vie à proprement parler ; c'est en réa-

¹ Cf. Chap. VI, *Le Culte de S. Bernard*.

lité un panégyrique, comme on le constatera par l'analyse. Toutefois, nous n'hésitons pas à le choisir comme point de départ, quitte à revenir par la suite sur les deux autres groupes de manuscrits à propos de la fondation de l'hospice du Mont-Joux.

Nous éditons en *Appendice* le texte de ce panégyrique non pas pour donner une édition critique, définitive, et comparative de tous les manuscrits connus, ou seulement de ceux du groupe italien ; nous n'avons pas sous la main les textes que nous avons collationnés en Italie ; c'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à établir une classification des manuscrits italiens, et que nous nous sommes contenté d'en choisir un seul, sans l'encombrer d'une forêt de variantes le plus souvent dénuées d'intérêt. Nous l'éditons pour en étudier la composition littéraire et en faire la critique interne, ce que Colombo a négligé ; le prologue, encore inédit, justifierait déjà à lui seul notre publication.

Le texte du manuscrit *A* comprend un prologue et la « vie » de S. Bernard.

Le prologue. S'excusant d'abord de la modicité de ses moyens, l'orateur prie ceux qui liront ses écrits de s'efforcer de vivre selon l'exemple du bienheureux Bernard, car il décrit les actes des Saints moins pour l'accroissement de leur gloire que pour l'édification des âmes. Et, après une étymologie fantaisiste du nom de Bernard, *dicitur namque Bernardus quasi vera nardus*, il convie les fidèles, *fratres mei*, à suivre ce parfum précieux, de peur que son sermon ne tombe dans le vide, *ne fluat in cassum sermo noster*. Enfin, pour ne pas décevoir son auditoire, il pose des limites au récit qu'il va faire de la « vie » du saint : « Ne vous attendez pas à ce que je vous raconte tous les faits du saint homme, mais seulement ceux que Dieu a daigné opérer par lui à la fin de sa vie ou après sa mort, car les autres ne me sont pas connus. Cependant pour la

consolation de vos âmes, je vous promets qu'Azolin, homme sage et méditant dans la loi du Seigneur, et frère du Saint, vous fera connaître ce que je laisse de côté. »

La « vie ». S. Bernard est né d'une famille noble ; il fut archidiacre d'Aoste. Il prêchait par la parole et par l'exemple, à Aoste et dans les régions voisines ; parvenu ainsi dans celle de Novare, il opère plusieurs miracles que l'auteur décrit : miracles de la femme stérile exaucée un an après la mort du Saint, de l'enfant aveugle, des sauterelles, de l'usurier. Prédicateur itinérant, S. Bernard parvint à Pavie aux abords de laquelle avait fait halte le roi Henri qui préparait une expédition contre le pape de Rome, Hildebrand de son nom de baptême, Grégoire de par sa fonction ; il se rend auprès du roi pour tenter de le détourner de son dessein, mais en vain. Le Saint demeure peu de temps à Pavie, et rentre à Novare au moment où l'on va célébrer la mort de S. Laurent, prêtre et martyr ; S. Bernard, malade, est hospitalisé au monastère même de St-Laurent, où il demeure plus de six semaines. Il y exhale le dernier soupir, et son corps est transporté à la basilique de Novare, dans laquelle il reste exposé trois jours. Le Saint est à peine enseveli que viennent à son tombeau des clercs psalmodiants, une innombrable foule d'enfants, d'hommes, de vieillards, de femmes : épouses, vierges, veuves, riches et pauvres, nobles et plébériens ; fait qui se répète encore, au moment où parle le prédicateur, au jour anniversaire, le 17^e des calendes de juillet. Enfin, récits des miracles opérés par son intercession après sa mort ; miracle du manchot trois ans après la mort du Saint : *erat hic homo civibus nostris bene notus quia jam pridem per annum unum Novariensis urbis incola fuerat* ; miracle de la femme aveugle ; miracle de la paralytique *ad hanc civitatem.*

Nous avons là un écrit d'un genre bien tranché, intermédiaire entre l'histoire et l'invention pure : un panégyrique.

Ce genre a été très en honneur aux premiers siècles de l'Eglise, et s'est perpétué durant le moyen âge. Le P. Delehaye l'a étudié², et grâce à lui, nous pouvons plus facilement discerner ce qui, dans notre panégyrique de S. Bernard, est proprement développement littéraire, c'est-à-dire les formes imposées par l'influence de la sophistique sur l'hagiographie, et l'élément historique.

Le début du Prologue, grandeur du sujet, faiblesse de l'orateur, présente en peu de mots l'essentiel de l'exorde prescrit par les rhéteurs ; l'étymologie spécieuse du nom de Bernard, à l'aide du *Cantique des Cantiques* fournit l'amplification désirable. L'orateur avoue toutefois son ignorance et promet une vie du Saint plus complète par le frère de celui-ci, qui rapportera ce que lui-même ignore, c'est-à-dire les faits de sa jeunesse et de son âge mûr.

Le panégyrique a donc été prononcé peu d'années après la mort de S. Bernard, puisque son frère Azolin est encore en vie. L'auteur lui-même paraît être un ecclésiastique de Novare, distinct d'Azolin, il importe de le souligner³ ; peut-être l'évêque lui-même qui n'a très probablement connu le Saint qu'à ses derniers moments, c'est-à-dire à Novare même.

L'éloge proprement dit est intitulé *vie ou actes de S. Bernard*, mais on a déjà pu constater en lisant l'analyse que l'auteur a mis l'accent plus sur les actes de S. Bernard que sur sa vie.

En effet, parmi les points qu'il était de mise de considérer successivement dans un panégyrique écrit selon les règles des sophistes, et qui étaient matière à copieux développements : le pays, la ville, la famille du

² *Les Passions des Martyrs et les genres littéraires*, pp. 183-235.

³ A. Poncelet, dans *Anal. Boll.* T. XXVI, 1907, p. 136.

Saint, sa naissance, ses qualités naturelles, son éducation, son enfance, ses occupations, notre auteur se contente de mentionner que S. Bernard était de famille noble et qu'il fut archidiacre d'Aoste ; et immédiatement il le décrit prêchant dans la région de Novare. C'est la preuve, avec l'omission de la fondation de l'hospice du Mont-Joux, qu'il ignorait à peu près tout de la vie du saint dont il entreprenait l'éloge jusqu'à son arrivée et son séjour à Novare, coupé par un voyage à Pavie. Mais il connaissait les miracles de S. Bernard à Novare, sa tentative auprès d'Henri IV, et sa mort ; ce sont les points qui forment le corps du panégyrique ; ils offraient une matière suffisante pour un développement oratoire.

Les procédés de l'auteur sont intéressants à relever. Il ne raconte pas seulement les miracles en les étayant de nombreuses réminiscences scripturaires, liturgiques et littéraires ; à l'appui de ses dires, il invoque encore le témoignage de miracles semblables d'autres saints : à propos du miracle des sauterelles, il se réfère à un récit des *Dialogues* de S. Grégoire le Grand ; quand les porteurs transfèrent le corps de S. Bernard à la basilique de Novare, ils ne sentent aucun poids : le même fait s'est déjà produit au sujet de S. Médard, remarque le panégyriste qui rapporte alors un passage de Venance Fortunat. Le style soigné se ressent aussi des procédés de la rhétorique ; on y trouve des jeux de mots, et sans cesse des allitésrations.

Ce panégyrique, qui a été prononcé le jour anniversaire de la mort de S. Bernard, semble-t-il, à Novare, et à l'usage de fidèles qui ont bien connu le Saint, car tous les miracles qu'il rappelle ont été opérés en cette ville, présente un texte intéressant. Mais du fait de son auteur mal informé, et de par sa nature, il est incomplet et manque de précision. Il mentionne divers points de la vie de S. Bernard que nous allons encore préciser et discuter au moyen d'autres documents.

a) *L'origine de S. Bernard.*

Notre texte dit seulement : *Sanctus itaque Bernardus nobili prosapia genitus et probis a pueritia moribus pleniter institutus.* S. Bernard, né d'une famille noble... Il ne donne aucune autre précision.

On a tenté d'élucider d'une façon ingénieuse cette question de l'origine de S. Bernard :

Nous avons noté dans l'*Introduction* qu'en 1011 le roi Rodolphe III de Bourgogne avait donné à son épouse Ermangarde l'abbaye de St-Pierre de Mont-Joux ; et constaté, d'autre part, que cette même abbaye avait déjà des possessions entre l'Aubonne et la Venoge, et à Vevey, ces deux seules connues par l'histoire documentaire n'étant à coup sûr que les mailles d'un réseau beaucoup plus important ; or, St-Nicolas de Mont-Joux succède à St-Pierre dans ses droits sur ces possessions. Comment justifier ce fait ?

C'est là le point de départ de l'hypothèse, lancée par Carlo E. Patrucco⁴ et reprise par L. Quaglia⁵, qui essaie d'établir par preuves convergentes l'origine et la famille de S. Bernard : Ermangarde, recevant de son époux l'abbaye de St-Pierre de Mont-Joux avec toutes ses dépendances (*integrater*), en confie le soin à un membre de sa famille, un clerc, Bernard, qui étant donnés les ravages causés par les Sarrasins à l'église et au monastère, élève un nouvel hospice dans un endroit plus approprié au secours des pèlerins et des voyageurs. Et l'étude des documents donne en faveur de cette hypothèse des indices qui ne sont pas dénués d'intérêt.

En effet, Ermangarde, épouse en secondes noces (1011) de Rodolphe III, était de la famille seigneu-

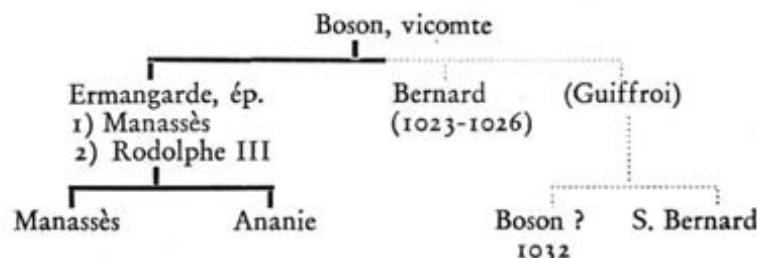
⁴ *Aosta dalle invasioni barbariche alla signoria Sabauda*, dans BSSS, Tome XVII, *Miscellanea valdostana*, Pinerolo, 1903, p. LXXXII.

⁵ *Saint Bernard de Mont-Jou*, pp. 2 seqq.

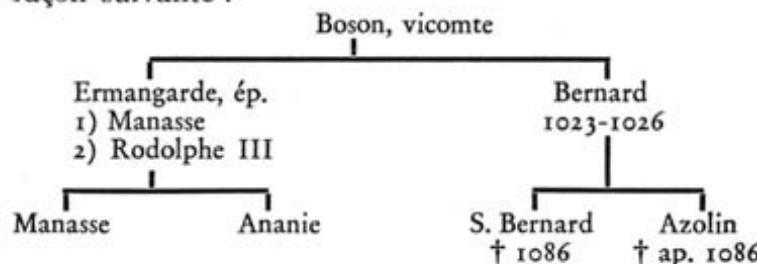
riale d'Aoste, fille du vicomte Boson⁶. Or, la famille de Guiffroi, fils de Louis III l'Aveugle, fournit durant le XI^e et le XII^e siècle un certain nombre de dignitaires à la cathédrale d'Aoste⁷; dans sa généalogie on note deux fois le nom de Bernard, l'une en 1023 et en 1026, l'autre en 1141; d'autre part, si l'on excepte les comtes de Savoie, la famille des vicomtes d'Aoste compte parmi les premiers et les plus insignes bienfaiteurs de l'Hospice de Mont-Joux⁸.

Il semblerait donc que l'on puisse, avec beaucoup de vraisemblance, rattacher S. Bernard, à la famille des vicomtes d'Aoste et en faire un proche parent de la reine Ermangarde.

Patrucco⁹ propose une généalogie ainsi conçue :



Le chanoine L. Quaglia¹⁰ modifie ce tableau de la façon suivante :



⁶ Cf. la généalogie de Louis III l'Aveugle, roi de Provence, dans Patrucco, *op. cit.*, p. LX et p. LXXVIII.

⁷ Cf. *ibidem*.

⁸ Cf. les textes cités par L. Quaglia, *op. cit.*, p. 57.

⁹ *Op. cit.*, p. LXXVIII.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 2.

Et cela pour les raisons que voici¹¹ : « en 1026, Bernard est cité avec un fils¹² ; et il n'y a pas d'impossibilité que ce fils ait eu le même nom que son père, de même que Manasse, fils d'Ermangarde, lequel porte le nom de son père. Il n'y a donc pas de raison suffisante d'introduire dans cette généalogie un Guiffroi comme père de S. Bernard. »

L'hypothèse de Patrucco reprise et modifiée par le chanoine Quaglia n'a rien d'invraisemblable, et nous pourrions l'admettre (en faisant une restriction pour la date de la mort que nous étudierons plus loin) ; elle justifierait du moins dans une certaine mesure le passage des biens de St-Pierre de Mont-Joux à l'hospice de St-Nicolas, par la parenté de S. Bernard avec Ermangarde dont il serait le neveu. De plus, on trouve parmi les descendants d'un autre fils de Louis III qui sont devenus au XI^e siècle comtes de Savoie, Brocard, abbé de St-Maurice, et Aymon, évêque de Sion¹³. Toutes les hautes dignités ecclésiastiques du Valais se trouveraient alors entre les mains de la même famille.

Mais, pour séduisante que soit cette hypothèse, ce n'est encore qu'une hypothèse qui procède de probabilité en probabilité ; car il faut pourtant avouer notre ignorance et nous accommoder d'une solution très modeste. Le ms. *A* permet l'hypothèse que nous venons d'exposer ; mais on ne peut pas tirer parti du *nobili prosapia genitus* qui est bien une locution d'usage comme le *nobilibus parentibus genitus* du texte remanié de la tradition italienne dans le ms. *O* de Vercceil et *P* de Pavie. Ces mss. *O* et *P* seuls précisent : *a civitate Augusta Pretoria suam traxit originem*¹⁴. Est-ce

¹¹ *Op. cit.*, p. 58.

¹² Cf. Patrucco, *op. cit.*, p. LXXIV, note.

¹³ Cf. R. Poupardin, *op. cit.*, p. 330, et V. van Berchem, *Un conflit d'avouerie au XII^e siècle, Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice*, dans la *Revue d'Histoire Suisse*, p. 428.

¹⁴ fol. 40v.

que cet élément représente une tradition ancienne ? Est-ce une adjonction du scribe ? On peut se demander plutôt si l'auteur qui a remanié le texte n'a pas fait naître à Aoste S. Bernard, en rapprochant les deux membres de la première phrase de la *vita* du ms. A : *Sanctus itaque Bernardus nobili prosapia genitus et probis a pueritia moribus pleniter institutus, in civitate que vocatur Augusta fuit archidiaconatus officio preditus...*

Nous pourrions donc tout au plus conclure que S. Bernard était un noble valdôtain. A quelle famille appartenait-il ? Nous n'en savons absolument rien. Nous ne lui connaissons qu'un frère, Azolin, qui lui survécut.

b) *L'archidiacre d'Aoste.*

...in civitate que vocatur Augusta fuit archidiaconatus officio preditus...

L'on sait que l'archidiacre figure, dès les temps les plus anciens, au premier rang des collaborateurs de l'évêque. Au XI^e siècle, la notion d'archidiacre se précise et l'on connaît dans toute son étendue le rayonnement de son activité¹⁵.

Dans le cadre d'un même diocèse, le fait de la multiplication des archidiacres devient courant. Peut-être dans les débuts, chacun d'eux n'eut-il pas un lieu de juridiction bien déterminé, et exerça-t-il l'autorité vicariale dans toute l'étendue du diocèse ; et le cas de S. Bernard, que nous voyons en tournées à Novare, et même à Pavie, nous laisse supposer qu'il en pouvait même, dans certains cas, outrepasser les limites.

Les attributions de ce dignitaire ont varié ; mais d'une façon générale, son autorité porte sur la promo-

¹⁵ Cf. Amamieu, *L'Archidiacre, prélat rival de l'évêque, du Xe au XIII^e siècle*, dans *Dictionnaire de Droit canonique*, Paris, 1933, article *Archidiacre*, col. 962-978. — Et la bibliographie, *ibidem*, col. 1001-1004.

tion des clercs, la surveillance des paroisses, la répartition et le contrôle des charges ecclésiastiques. C'est sur le rôle de prédicateur itinérant, parcourant les paroisses, que l'auteur du panégyrique insiste particulièrement, comme un rôle dans lequel S. Bernard excellait ; les miracles qu'il rapporte en témoignent, comme aussi sa tentative auprès d'Henri IV montre son zèle pour le salut des âmes. Car, de tout temps, dans le gouvernement du diocèse, l'archidiacre apparaît encore comme le protecteur attitré des faibles et des malheureux sur qui s'étend la sollicitude de l'Eglise¹⁶. C'est une des fonctions de sa charge que S. Bernard n'a pas négligée ; nous verrons plus loin de quelle façon il s'en est acquitté.

S. Bernard était-il prêtre ? C'est une question à laquelle notre texte ne nous permet pas de répondre ; il indique seulement que le Saint, malade, recevait chaque jour l'Eucharistie. Toutefois, Amamieu¹⁷ fait remarquer que, si l'usage pour les archidiacres de recevoir l'ordination sacerdotale devint plus général du XI^e au XIII^e siècle, « le sacerdoce demeura toujours un accident, — et l'exception pour l'archidiacre vicaire de l'évêque. » Que S. Bernard ait été prêtre est donc au moins douteux pour l'époque¹⁸. D'autre part, l'étude des textes du culte nous confirme dans cette idée¹⁹.

¹⁶ Cf. Amamieu, *op. cit.*, col. 954.

¹⁷ *Op. cit.*, col. 978.

¹⁸ Cf. encore Lütolf, *op. cit.*, p. 199.

¹⁹ Cf. *infra*, *Le Culte de S. Bernard*. — 1) *L'ordo* à l'usage de l'Eglise de Novare au XIV^e siècle (no 3) indique que l'office du saint se dit à Matines et à toutes les autres heures, comme le commun d'un confesseur *non-prêtre* ; 2) le *Bréviaire de St-Ours* écrit en 1393 (no 21) dit aussi expressément : « se reporter au commun d'un confesseur *non-prêtre* » ; et si les répons sont du commun d'un confesseur, il fait une réserve pour les deux textes *Ecce sacerdos* et *Juravit Dominus* qui sont la marque du prêtre. Quoiqu'à première vue, pour le profane, ces restrictions de confesseur *non-prêtre* paraissent des témoignages définitifs, il ne faut pas oublier qu'il n'y a au Bréviaire que deux offices pour les confesseurs, l'un pour les pontifes, c'est-à-dire les évêques, l'autre pour les *non-pontifes*, c'est-à-dire les prêtres et les laïcs, donc

c) *La rencontre de Pavie.*

Voici le récit du panégyrique :

« ...cependant, S. Bernard répandait les bienfaits de sa parole et de ses miracles dans toute la région montagneuse de la paroisse de Novare ; puis il gagna la plaine, et, honorant de sa prédication les châteaux, les fermes et les villages, il parvint à Pavie. Là faisait halte le roi Henri, si l'on peut appeler roi celui qui se dirige mal (*rex, de regere*) ; par des moyens de toutes sortes, il y réunissait des troupes pour aller s'emparer de Rome et ruiner la puissance du pape. Ce pape se nommait Hildebrand de son nom de baptême, mais Grégoire en raison de la dignité de sa charge ; et ce nom de Grégoire, il le méritait bien lui qui veillait assidûment sur le troupeau du Seigneur (*Gregorius, de grex*), afin qu'il ne soit pas déchiré par les dents des loups. Alors que le roi Henri préparait la ruine du pape, S. Bernard se rendit au-devant du roi ; et ne pouvant le détourner de son projet impie, il lui dit : « Tu pourras aller à Rome, mais sache que tu ne pourras réaliser aucun de tes projets ; et de plus, tu subiras la perte d'un grand nombre des tiens. » Et il en fut

aussi bien par exemple le Curé d'Ars que S. Louis, roi de France ; de plus, les textes *Ecce sacerdos* et *Juravit Dominus* se trouvent dans l'office des confesseurs pontifes. Ces deux textes ne sont donc pas des témoignages sans objections. 3) Mais le *Manuale Chori* (1448) de Novare (no 4) donne l'oraison suivante : « *Deus qui beatum bernardum confessorem tuum atque levitam...* » ; or le mot *levita* signifie exclusivement diaire (cf. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Tome II, pars II^a, Bâle, 1762, p. 78 : *levita*, i. e. *diaconus* et Leclercq, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, col. 2993 : *levita*, i. e. *diaconus...*). Alcuin nous apprend que ce mot avait gardé au IX^e siècle la signification qu'il avait au IV^e : *Tres superiores gradus*, dit-il, *levitarum, presbyterorum, episcoporum*). Notons encore le témoignage d'une copie du *martyrologe d'Adon* (no 25) : S. Bernard, diaire, et celui d'un acte des Archives capitulaires de Novare (1424) : *Praefatus beatus levita Bernardus...* (cf. A. de Regibus, *Dell'anno della morte et della nascita di San Bernardo da Mentone*, dans *Bulletino storico per la provincia di Novara*, Tome XVIII, 1924, p. 168.) — L'expression *sacerdotum honos...* de l'Hymne du Grand-St-Bernard (cf. chap. VI, no 24), peut être une interprétation de l'auteur du XV^e siècle. Nous préférons nous en tenir aux textes précédents.

ainsi. Ayant perdu la plupart des chevaux et des cavaliers, le roi, avec des soldats peu nombreux et malades, dut lever le siège de la Ville et s'éloigner. Le Serviteur de Dieu demeura peu de temps à Pavie. De là, il regagna Novare ; par une faveur particulière de Dieu, à ce que je crois, il y arriva le jour où l'on célébrait la vigile de la fête du bienheureux Laurent, prêtre et martyr.... »

Cette rencontre de Pavie a une importance capitale pour la chronologie de notre sujet. Elle nous porte à un moment aigu de la querelle entre Grégoire VII et Henri IV²⁰.

Au Conciliabule de Brixen (juin 1080), on dresse un anti-pape, Guibert, archevêque de Ravenne, qui prend le nom de Clément III²¹. Le roi Henri y promet de recevoir du nouveau pape la couronne impériale, et *de venir le printemps suivant à Rome avec une grande armée*. Cependant il revient en Allemagne et marche contre Rodolphe et les Saxons. Le 15 octobre 1080 a lieu la bataille d'Elster qui coûte la vie à Rodolphe victorieux. Les Saxons étaient encore forts, « aussi Henri jugea-t-il plus prudent de quitter l'Allemagne pour l'Italie, où il travaillerait à remplacer Grégoire par Guibert, ce qui avancerait ses affaires en Allemagne²² ». Il est encore à Ratisbonne le 18 mars 1081 ; vers la fin mars, il traverse les Alpes. Il rallie à sa cause plusieurs vassaux qui avaient trahi la Comtesse Mathilde, et après avoir célébré les fêtes de Pâques à Vérone (4 avril), il se rend à Milan (14 avril) où vraisemblablement il se fait couronner roi de Lombardie²³.

²⁰ Cf. Flliche, *L'Europe occidentale de 888 à 1125*, Tome II de l'*Histoire du moyen âge*, dans *l'Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, Paris, 1930, pp. 410 et suiv.

²¹ Cf. Hefelé-Leclercq, *Histoire des Conciles*, Tome V, 1^{re} partie, pp. 269 seqq.

²² *Ibidem*, p. 274.

²³ E. Kilian, *Itinerar Kaiser Heinrichs IV*, pp. 88-89.

De Milan, Henri se rend à Pavie où il fait halte dans le but d'accroître la force de son armée et de faire triompher Guibert²⁴. Notre texte le prouve suffisamment. Et comme S. Bernard est déjà rentré à Novare le 29 avril²⁵, on peut donc raisonnablement admettre que le Saint séjourna à Pavie entre le 15 et le 26 avril.

S. Bernard aura fait, peut-être devant les prélates, une remontrance au roi²⁶ et l'on aura ainsi connu et rapporté ses paroles ; ou, à supposer que l'on n'ait pas entendu les paroles du Saint, mais connu seulement le fait de la rencontre, le panégyriste qui savait de quelle façon avait échoué la marche sur Rome qui suivit, aura mis dans la bouche du Saint non seulement des paroles de conciliation, mais encore des paroles prophétisant l'échec.

En effet, les événements qui succédèrent à la rencontre de Pavie, la situent d'eux-mêmes à fin avril 1081. Après avoir ravagé les possessions de Mathilde, Henri IV se hâta d'accourir à Ravenne ; de là, se faisant précéder d'une proclamation, il parut, accompagné de l'anti-pape, devant Rome, le vendredi ou le samedi avant la Pentecôte (21 ou 22 mai 1081). Les Romains lui avaient fermé les portes de la ville ; Henri dut se contenter d'un couronnement sous la

²⁴ En général les historiens s'appuient sur un texte contaminé de la Vie de S. Bernard (le ms. N) pour prouver qu'Henri IV tint une diète à Pavie en avril 1081 (cf. par exemple, Hefelé-Leclercq, *op. cit.*, p. 292, note 3) ; certains situent à cette date les fragments des actes d'un *Conventus Ticinensis*, publiés dans le *Monumenta Germaniae Historica* (Leges, Tome II, 1887, pp. 52-53), fragments qui ne nous apprennent rien sur les projets du roi.

²⁵ A Novare, on fête S. Laurent, prêtre et martyr, le 30 avril. Cf. Lütolf, *op. cit.*, p. 194.

²⁶ Lütolf, (*op. cit.*, p. 1923) fait remarquer que l'évêque de Lausanne, Bourcard, chancelier d'Italie, et celui de Sion, Ermanfroi, chancelier de Bourgogne, étaient en très bons termes avec Henri IV — et qu'il est clair que S. Bernard a pu facilement trouver accès auprès du roi, soit qu'il accompagnât son évêque ou qu'il y allât à sa place, soit qu'il fût présent au synode.

tente par Guibert. Mais n'ayant pas apporté de machines de siège, il dut se retirer dès le mois de juin 1081 ; il regagna la Toscane et la Lombardie, échoua devant Florence, mais enleva Lucques et Pise (juillet 1081). Au milieu de l'hiver, Henri s'est porté en Romagne d'où il s'avance sur Rome, devant laquelle il campe autour du 20 mars 1082, mais en vain. Vers Pâques (24 avril 1082), il s'éloigna de nouveau. Il ne réussira à pénétrer dans Rome qu'en avril 1083²⁷.

d) *La date de la mort.*

Pour enchaîner, reprenons notre récit :

« ... Le serviteur de Dieu demeura peu de temps à Pavie. De là, il regagna Novare ; par une faveur particulière de Dieu, à ce que je crois, il y arriva le jour où l'on célébrait la vigile de la fête du bienheureux Laurent, prêtre et martyr ; par une faveur particulière de Dieu, ai-je dit, parce que les gens qui se réjouissaient déjà de l'approche de la fête du Saint, recevaient un surcroit de joie par la présence d'un tel homme. S. Bernard se rendit alors au monastère de St-Laurent ; il y reçut l'hospitalité ; mais déjà pressé par la maladie, parce que cette sainte âme allait quitter la prison du corps, il n'adressa au peuple que quelques paroles ; les douleurs de la fièvre augmentant, il fut contraint de se mettre au lit, lui qui le faisait si rarement. Il y demeura six semaines et plus... » L'orateur décrit ensuite son attitude pendant la maladie : il donne encore de salutaires avertissements ; il se confesse deux fois par jour, et reçoit chaque jour l'Eucharistie ; et ainsi jusqu'au moment de sa mort. Les moines de St-Laurent portent la dépouille à la basilique, où elle demeure exposée durant trois jours. Des foules viennent y prier. Et ce fait se renouvelle encore avec dévotion lorsqu'on célèbre son anniver-

²⁷ Cf. E. Kilian, *op. cit.*, pp. 89-98.

saire, le 17^e jour des calendes de juillet : *quod adhuc devote servatur populis anniversarium ejus diem recolentibus XVII Kalendas julii...*

S. Bernard quitte donc Pavie dans les derniers jours d'avril et arrive à Novare le 29. Il demeure, malade, plus de six semaines au monastère de St-Laurent. D'autre part, l'orateur nous apprend que l'on célèbre l'anniversaire de sa mort le 15 juin. S. Bernard, mort le 15 juin 1081, fut enseveli trois jours après, le 18 juin. Du 29 avril au 15 juin, l'on compte 47 jours, soit en effet « six semaines et plus ²⁸ ».

* * *

Pourquoi aucune vie de la tradition italienne ne

²⁸ Le chanoine Quaglia (*op. cit.*, pp. 62-63) opte pour 1086 : « La date de 1081, dit-il, concorde avec l'entrevue de S. Bernard et d'Henri IV à Pavie et le texte de la vie de Novare. Mais elle n'a pas de tradition. 1086 a les mêmes avantages que 1081 et en outre elle se trouve en toutes lettres dans des documents dignes de foi. »

« Le premier est un acte notarié dressé le 15 juin 1424 à Novare par le notaire Antoine de Prinis. Il concerne les reliques de S. Bernard. Il y est dit : *Praefatus beatus levita Bernardus ex hac labili vita ad celestem patriam transiit anno millesimo octuagesimo sexto...* Cet acte se trouve aux Archives Capitulaires de Novare et est décisif dans cette question parce qu'il se base sur d'anciens documents conservés à Novare.

« Le deuxième est le livre des Anniversaires de la cathédrale d'Aoste rédigé en 1554 par le chanoine Louis Vaudan. Il dit au 15 juin : *Bernardi de Menthone...*, cuius annus depositionis sue fuit 1086.

« La date 1086 est donc à retenir comme date de la mort de S. Bernard ». (Cf. pour le texte de 1424, A. de Regibus, *op. cit.*, p. 168 ; — pour le texte de 1554, *MHP, SS.*, Tome III, col. 638, et Mgr Duc, *op. cit.*, p. 371). Mais la date de 1086 n'offre pas du tout « les mêmes avantages » que celle de 1081. On sait en effet qu'en avril 1086, Henri IV réunit une Diète synodale à Mayence, à laquelle il assistait ; en outre, le 29 avril 1086, à Ratisbonne (cf. E. Kilian, *op. cit.*, p. 106), il fit rédiger un document fixant les limites du diocèse de Prague (cf. Hefelé-Leclercq, *op. cit.*, pp. 327-328). On ne peut donc affirmer sa présence à Pavie à fin avril, moment où a lieu la rencontre d'après notre manuscrit A. D'autre part, l'on sait aussi que Grégoire VII est déjà mort le 25 mai 1085.

La date de 1086 est donc à rejeter. Mgr Bourgeois, qui optait pour 1081 (cf. *op. cit.*, p. 49), faisait la supposition que l'année 1086 indiquée dans ces textes rappellerait plutôt l'année où a été prononcé le panégyrique.

mentionne la fondation de l'hospice du Mont-Joux par S. Bernard, fait qui ne peut pas être mis en doute ?

La seule explication possible, étant donné l'immédiate célébrité de cet établissement, c'est, comme le dit expressément le prologue du ms. *A*, que le moine de Novare n'a pas voulu parler de certains faits de la vie de S. Bernard, et qu'il a laissé à Azolin le soin de les raconter dans la vie que celui-ci devait écrire et qui ne nous est pas parvenue.

Pour étudier la fondation de l'hospice du Mont-Joux, nous devons recourir tout d'abord aux documents ; ils représentent une tradition continue dès le début du XII^e siècle, et prouveront mieux que des textes suspects la fondation par S. Bernard. Toutefois, nous ne négligerons pas entièrement les vies manuscrites du XV^e siècle, dont les récits, ramenés à des proportions vraisemblables, pourront du moins nous éclairer sur les circonstances de cet important événement.

CHAPITRE QUATRIEME

La fondation de l'Hospice du Mont-Joux

Nous avons vu que, volontairement, les « vies » de S. Bernard de la tradition italienne ne mentionnent pas la fondation de l'Hospice du Mont-Joux. Seules les vies suspectes du XV^e siècle en parlent ; mais cette fondation par S. Bernard, au sujet de laquelle on ne peut émettre aucun doute, est attestée d'autre part par de nombreuses chartes.

Entre 1081, date de la mort du Saint, et 1125, on ne connaît pas de documents concernant l'hospice ; ce fait peut être expliqué par plusieurs incendies dont a souffert la maison au XVI^e siècle, et dans lesquels de nombreux documents ont été détruits¹, mais cela n'est pas suffisant.

Dans les premières chartes, de 1125 à 1149, l'hospice est appelé *S. Nicolai Montis Jovis*². Puis, en 1149, pour la première fois, dans une donation de la comtesse Loritelli, on trouve *Ecclesiæ... Sancti Bernardi*

¹ Coadjuteur Boniface, *Historica relatio*, I, c. 1, ms. aux Archives de l'Hospice.

² En 1125, une concession d'Amédée III, comte de Maurienne (S. Pivano, *op. cit.*, p. 85. — Gremaud, *op. cit.*, p. 511) ; en 1137, un don du même Amédée, alors comte de Savoie (Gremaud, *op. cit.*, p. 81).

*que in Monte Jovis sita est*³ ; vers 1150 dans sa relation le Moine Nicolas mentionne *l'hospitium Bernhardi*⁴.

D'autres chartes mettent l'hospice sous le patronage de S. Nicolas et de S. Bernard, ou de S. Bernard tout seul : en 1158, une confirmation d'Henri de Carinthie, évêque de Troyes : *Ecclesiae S. Nicolai et S. Bernardi de Monte Jovis*⁵ ; en 1176, un acte de protection de l'empereur Frédéric I^{er} : *domus hospitalis sancti Bernardi de Monte Jovis*⁶.

Enfin, en 1177, une Bulle du pape Alexandre III nomme officiellement *hospitalis SS. Nicolai et Bernardi Montis-Jovis*⁷. Après cette date, presque toujours, le nom de S. Bernard figure seul dans l'appellation de l'hospice⁸.

Toutes les vies suspectes du XV^e siècle font un récit circonstancié de la fondation de l'hospice. Parmi ces récits, nous choisissons celui du ms. O, de la Bibliothèque du Séminaire Archiépiscopal de Verceil, dont nous avons déjà pu constater, à propos de l'origine de S. Bernard, qu'il apporte des éléments différents des autres mss. ; d'autre part, son récit est encore le plus sobre.

« Un jour, S. Bernard traversa une montagne où autrefois les habitants rendaient un culte à Jupiter dans son temple. Il y avait là une multitude de mauvais esprits (*demon*), et l'un d'eux molestait les voya-

³ S. Pivano, *op. cit.*, p. 136.

⁴ Kaalund, *op. cit.*, pp. 55-56.

⁵ Gremaud, *op. cit.*, pp. 93-94.

⁶ *Ibid.*, p. 101.

⁷ *Ibid.*, p. 102.

⁸ Dans les textes postérieurs relatifs au culte de S. Bernard, (cf. *infra*), on trouve plusieurs mentions explicites de la fondation de l'hospice par S. Bernard ; ainsi dans le Martyrologe d'Aoste (no 17) du XIII^e siècle : *qui domum Montis Jovis edificavit* ; dans les répons et les antennes du Bréviaire d'Agaune (no 26), des deux Bréviaires d'Aoste (no 18) du XIV^e siècle, du Bréviaire de l'Hospice (no 24), surtout dans l'Hymne, 4^e strophe, de ce dernier.

geurs ; dans les régions voisines, avec la permission de Dieu — les péchés des habitants l'exigeaient — les anges mauvais provoquaient des rafales funestes de tempêtes. L'homme de Dieu voyant l'affliction des habitants commença à leur parler de la miséricorde de Dieu et de sa sévérité à l'égard des pécheurs. Lors de sa prédication, touchés et en larmes, tous lui dirent : « Ordonne, homme de Dieu ; quoi que tu commanderas, nous obéirons à tes préceptes pourvu que la colère de Dieu se détourne de nous. » Le Saint leur ordonna le jeûne de trois jours, et le peuple retournant à Dieu fit pénitence dans le jeûne et le cilice. Et ainsi peu de jours après qu'il se fut adonné au jeûne et à l'oraison, le Saint, muni du signe de la croix, se porta vers le lieu fameux. Lorsque le démon, horrible à voir et rugissant, vint au-devant de lui, l'homme de Dieu le saisit aussitôt et lui ordonna de se taire : le démon se laissa lier comme un petit animal ; le Saint le conduisit alors en un lieu désert et lui ordonna, au nom de la Sainte et Indivisible Trinité et par les mérites du Saint Nom de Jésus-Christ, de ne plus jamais nuire à personne ; une fois le temple de Jupiter ainsi débarrassé, le lieu fut rendu à la paix ; et jusqu'à ce jour, en cet endroit où un monastère fut construit, il y accourt beaucoup de voyageurs envers lesquels on exerce aussi les devoirs de l'hospitalité. »

Nous savons de source certaine⁹ que, dans les deux premiers tiers du XI^e siècle, le passage du Mont-Joux n'était pas sûr ; en effet aux brigandages des Sarra-sins avaient succédé les vexations des rançonneurs de grands chemins qui tenaient solidement le col et molestaient les voyageurs et les pèlerins.

Il est vrai que le récit (du ms. *O* de *Verceil*) ne parle pas de brigands ; toutefois il n'est pas impossible que ceux qui occupaient le passage aient été des

⁹ Cf. *Introduction*.

descendants des Sarrasins, païens comme eux, et que les gens du pays les aient considérés comme des démons, de mauvais esprits, de mauvais anges. Pour peu que ces brigands aient joint à leurs opérations la moindre sorcellerie, on imagine aisément leur emprise sur les habitants et la complicité de terreur par laquelle ceux-ci se trouvaient liés.

On peut donc supposer que ce sont les plaintes des habitants à S. Bernard, archidiacre d'Aoste, qui l'ont déterminé à débarrasser le col des rançonneurs qui avaient trouvé un refuge tout indiqué dans les ruines du temple de Jupiter et de la *mansio* romaine, et à remplir une des fonctions de sa charge, celle de protéger les pauvres et les malheureux, en assurant la sécurité de ce lieu de passage très fréquenté par la construction d'un hospice.

Ce qui est certain, c'est que S. Bernard ne reconstruisit pas le monastère de Bourg-St-Pierre, dont les ruines existaient encore au XII^e siècle, puisque le moine islandais Nicolas Saemundarson les a vues. Pour secourir plus efficacement les voyageurs au terme d'une longue et pénible montée (d'Aoste et de Martigny au point culminant du passage, il y a environ la même distance, soit un peu plus de 40 km.), il établit, vers le milieu du XI^e siècle, un hospice au sommet du col¹⁰. Nous ne pouvons qu'assigner une date approximative à la fondation. Le seul point de repère que nous ayons est le *terminus ante quam*, 1081, l'année de la mort du Saint. Cependant, il semble que l'on puisse soupçonner, comme on le verra plus loin, une relation entre la consécration de l'hospice à S. Nicolas et les fréquents passages du pape Léon IX en 1049 et

¹⁰ Une confirmation de Nantelme, évêque de Sion, atteste que, en 1199, le monastère se trouvait sur le territoire de l'Ordinaire de Sion : *domus Jovis, que dominio ecclesiae sedunensis subjacet*. Cf. Gremaud, *Chartes Sédunoises*, dans *MDR*, Tome XVIII, 1863, p. 383. Mais aucun document ne permet de dire si dès l'origine l'emplacement sur lequel fut fondé l'hospice se trouvait déjà dans le diocèse de Sion.

1050, et ainsi placer la fondation au début de la seconde moitié du XI^e siècle.

Il est impossible de décrire la construction primitive : aucune campagne de fouilles n'a été entreprise de façon systématique. Le chanoine Quaglia s'exprime ainsi¹¹ : « Pour édifier l'hospice, S. Bernard utilisa naturellement les matériaux déjà existants. Ce qui restait du temple et des maisons romaines au Plan de Jupiter fut conduit au point culminant du col¹². » Mais il est difficile de dire exactement ce que le bâtiment actuel conserve de l'édifice primitif, « à part les soubassements, une partie des murs et la porte romane de la façade nord »¹³.

L'église de l'hospice du Mont-Joux est mentionnée pour la première fois en 1125 sous le vocable de S. Nicolas.

M. Quaglia pense¹⁴ que S. Bernard ne vit pas l'achèvement de l'église et, par conséquent, qu'il ne put lui-même la placer sous le patronage de S. Nicolas ; car, dit-il, « l'on sait que le culte de S. Nicolas se répandit extraordinairement à la suite de la translation de ses reliques en 1087, date à laquelle S. Bernard était déjà mort ». Il assigne comme premier sanctuaire de l'hospice une chapelle dédiée à S. Michel qui se trouvait

¹¹ *Op. cit.*, pp. 17-18.

¹² En effet, « dans les soubassements de l'hospice, on voit encore des pierres de taille provenant des constructions romaines : l'une d'elles porte en belles lettres de la meilleure époque : NIN... ; une autre en lettres identiques : TRIB. Les archéologues italiens, qui ont dirigé les fouilles faites au Plan de Jupiter, complètent les inscriptions de la manière suivante : poeNINo... TRIBunicia. Ce qui signifierait : à *Jupiter poenin...*, la puissance tribunicienne. La seconde partie de l'inscription indiquerait l'année de l'empereur (Auguste, probablement) où le temple a été édifié. Les dimensions des caractères, qui ont 14 cm. de haut, indiquent un édifice public. Ce serait l'inscription du frontispice du temple. »

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 18.

dans le corps du bâtiment, *super carnerium*¹⁵. Sans doute, on constate que beaucoup d'anciennes églises dédiées à S. Michel étaient situées sur les hauteurs ; mais cette chapelle de S. Michel était, selon toute vraisemblance, une de ces chapelles hautes analogue à celles qu'on trouve dans de nombreuses églises¹⁶. Il semble qu'il faille expliquer autrement le vocable de S. Nicolas.

On sait qu'au XI^e siècle, et avant 1087, le culte de S. Nicolas s'était largement propagé en Italie ; à ce développement rapide du culte au Sud des Alpes, il faut rattacher non seulement les lieux de vénération du midi de la France au pied des Alpes, comme Château-Marcellin (1038) et Saint-Martin de Vésubie (1060), mais encore une série d'autres stations au nord-ouest des Alpes, comme Arbin (1011), Rougemont (1073), Lausanne (1055-1089), et Poligny (1029). Or, si l'on considère la situation géographique de ces dernières églises, on constate qu'elles jalonnent toutes la route des commerçants et des pèlerins du moyen-âge, qui conduit d'Italie par le Mont-Joux au bassin de la Seine supérieure et qui, dès les temps les plus anciens, avait été la ligne de communication la plus importante entre l'Italie et l'Europe du nord-ouest¹⁷. Il est donc tout naturel que S. Bernard, suivant un exemple courant de son époque, ait dédié l'église de l'hospice à S. Nicolas, patron des marchands, puisque sa fondation se trouvait sur le point culminant de cette route très fréquentée et qu'elle y assurait la sécurité aussi bien pour les marchands que pour les pèlerins qui étaient les principaux passants.

D'autre part, l'on sait encore que Léon IX traversa quatre fois le Mont-Joux, dont deux en 1049 et une

¹⁵ *Ibidem*, p. 61, note 17. — Cf. aussi P.-E. Duc, *op. cit.*, p. 50.

¹⁶ Cf. J. Vallery-Radot, *Note sur les chapelles hautes dédiées à S. Michel*, dans *Bulletin Monumental*, Tome 88, 1929, pp. 453-478.

¹⁷ K. Meisen, *op. cit.*, p. 506.

autre en 1050¹⁸. Or, l'on a pu constater une translation directe du culte de S. Nicolas d'Italie en Allemagne du Sud, dont quelques églises ont été ou bien consacrées par le pape Léon IX (1048-1054), né en Alsace, ou bien par lui dotées de reliques de S. Nicolas, comme Altdorf, en Alsace (1049), et St-Emmeram à Ratisbonne (1052)¹⁹. On est donc en droit de se demander encore si l'on peut, dans la consécration de l'église du Mont-Joux à S. Nicolas, peut-être discerner sinon un acte, du moins une influence plus particulière de Léon IX.

En tout cas, il n'y a aucune raison de ne pas admettre la fondation de l'hospice sous le nom de S. Nicolas, auquel on adjoindra un siècle plus tard celui de S. Bernard, qui persistera dès lors tout seul.

Comment fut constituée la communauté qui desservait l'hospice ? Quelle fut la règle établie par S. Bernard ?

Certains biographes affirment, à propos du passage de Léon IX à travers le Mont-Joux en 1049, que ce pape y rencontra des *canonicos fratres*, et citent comme témoin Hermann Contract. Or, le texte de cet auteur permet de constater qu'il n'est pas question de chanoines : *Idem (Leo nonus) in ebdomada Pentecostes aliam synodum Papiae congregavit. Indeque per montem Jovis cum pluribus Romanorum in Cisalpinas partes devenit...*²⁰ Nous avons déjà fait remarquer qu'on ne connaît aucun texte qui mentionne un établissement religieux sur le col en 1049.

D'autres auteurs, se fondant sur l'histoire postérieure mieux connue du Grand-Saint-Bernard, répondent que ce furent des chanoines réguliers vivant selon la règle de S. Augustin.

¹⁸ Ehlmann, *op. cit.*, p. 251.

¹⁹ K. Meisen, *ibidem*.

²⁰ Gremaud, *op. cit.*, pp. 62-63, qui fait déjà la même remarque en citant le texte.

Or, le problème est plus complexe qu'il ne paraît à première vue, cela pour deux raisons :

1. Nous ne pouvons utiliser le panégyrique de S. Bernard de la tradition italienne qui, nous l'avons vu, garde le silence sur la fondation ; ni les vies suspectes du XV^e siècle qui placent à l'origine de l'hospice des chanoines réguliers de S. Augustin. Nous ne possédons aucun document contemporain de la fondation ou de la mort du Saint ; nos chartes sont du XII^e siècle, dès 1125.

2. Il est presque impossible de se référer par exemple à d'autres établissements analogues ou voisins, et de la constatation d'un fait général conclure pour un cas particulier ; car, dans la seconde moitié du XI^e siècle, nous assistons à un ample mouvement de réforme dont il n'est pas toujours facile de suivre les réalisations particulières.

En effet, à la suite du relâchement presque général du X^e siècle, une réforme cléricale était nécessaire. Elle reçut son impulsion du Saint-Siège. La plupart des papes de la seconde moitié du XI^e siècle, de Léon IX à Callixte II et de nombreux Conciles de cette période approuvèrent la plus stricte vie commune, renforcée par l'observance des conseils évangéliques. Ce mouvement aboutit à l'institution des chanoines réguliers ; il se rattache à l'entreprise de Grégoire VII, et se développa parallèlement à celui qui se manifesta avec plus d'éclat chez les moines, mais sans se confondre avec lui. La réalisation de la réforme fut sporadique ; elle ne se produisit pas d'un seul coup grâce à l'initiative du pouvoir central ; celui-ci en assurait bien la continuité et le développement par un appui efficace, mais le mouvement fut aussi soumis en quelque sorte au hasard des initiatives locales²¹. Et de fait, le nom de

²¹ P. Mandonnet, *Saint Dominique, l'Idée, l'Homme et l'Œuvre*, Tome II, p. 150.

chanoines réguliers n'apparaît qu'après le X^e siècle, et peut-être pas avant la seconde moitié du XI^e²² ; à cette époque, ce nom désigne des groupements de prêtres largement répandus dans l'Eglise, liés par les vœux de religion et consacrés au service d'églises particulières²³.

« Quelle influence l'institution et la règle de S. Augustin exercèrent-elles, dès le début, dans la réforme canoniale ? Il est difficile de le dire. Trop d'obscurités recouvrent encore les origines de ce mouvement²⁴. » Le P. Mandonnet prétend que le texte de la règle de S. Augustin jouissait d'une autorité considérable, et que c'était un texte de loi traditionnel que le mouvement de réforme canoniale venait de remettre partout en honneur²⁵. Mais le P. de Gaiffier, bollandiste, fait remarquer à ce propos : « Peut-on dire, avant la fin du XI^e siècle, que la règle de S. Augustin était un texte de loi traditionnel ? Un des problèmes que pose la *Regula tertia* n'est-il pas précisément de savoir comment ce document est devenu un texte législatif pour de nombreuses communautés, et à la suite de quelles circonstances l'attention des réformateurs du XI^e et du XII^e siècle s'est portée sur une règle qui pendant longtemps était restée lettre morte ?²⁶ »

L'on voit donc la complexité du problème encore

²² Cf. Aloysius Smith, art. *Chanoines réguliers* dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, fasc. VIII, col. 463. — Cf. la bibliographie sur ce sujet, *ibid.*, col. 476-477.

²³ Rappelons que c'est en Lombardie, où S. Bernard se fera connaître par sa prédication et ses miracles, que, selon S. Ambroise (*Epit.* 63, *PL.*, 16, 1207), fut tenté le premier essai dans l'Eglise d'Occident, d'instaurer ce que nous appellerions de nos jours un clergé régulier : au milieu du IV^e siècle, Eusèbe de Vercel († 370 ou 371) établit la vie régulière pour le clergé de sa cathédrale, immédiatement imité par S. Gaudens, évêque de Novare († 417), ami personnel d'Ambroise et d'Eusèbe.

²⁴ Mandonnet, *op. cit.*, p. 150.

²⁵ *Ibid.*, p. 152.

²⁶ *Anal. Boll.* Tome LVII, 1939, pp. 446-447.

controversé que nous abordons, et qu'il serait prématué de conclure, sur la foi de textes déjà suspects pour bien d'autres raisons, ou sur une constatation d'ordre général, que S. Bernard constitua la communauté de l'hospice selon la règle de S. Augustin.

Comme S. Bernard était archidiacre d'Aoste, il faut rechercher quel mode de vie religieuse il a connu à Aoste, au milieu du clergé de la cathédrale ; il est peu probable qu'instituant une communauté sur le Mont-Joux, S. Bernard n'ait pas tiré parti du mode de vie que lui-même avait connu et pratiqué à Aoste, sinon pour une reproduction intégrale, du moins pour une adaptation nécessitée par la situation et le but de la nouvelle maison.

Au XI^e siècle, les chanoines de la cathédrale d'Aoste vivaient en communauté ; mais, comme dans beaucoup d'autres chapitres, la vie canonique tendait à disparaître²⁷. Le mouvement de réforme ne paraît pas encore l'avoir atteint. Cependant l'office du chœur chanté en entier et la table commune subsistaient encore. Deux chartes de la première moitié du siècle en témoignent. Vers 1035, c'est la donation des produits d'une vigne pour le réfectoire des chanoines²⁸. En 1040, le comte Humbert aux Blanches-Mains fait une donation au chapitre de la cathédrale et à celui de St-Ours qui sont

²⁷ L. Quaglia, *op. cit.*, pp. 6-7. — La propriété personnelle seule n'est pas, comme semble le penser M. Quaglia, un témoignage suffisant de décadence dans la régularité préconisée, par exemple, par S. Chrodegang et le Concile d'Aix-la-Chapelle, puisque cet article ne figure pas parmi les canons. Il faut plutôt rattacher celle-ci à la tendance générale de l'Eglise, qui se dessine nettement dans toute notre région, comme à l'Abbaye de St-Maurice dont les prévôts sont en même temps évêques d'Aoste. — Cf. L. Dupont Lachenal, *Catalogue des abbés de Saint-Maurice d'Agaune*, dans *Echos de St-Maurice*, p. 249.

²⁸ Schiaparelli, *Charta Augustana*, pp. 76-77, cité par Quaglia, *op. cit.*, p. 59. Un certain Gontard fait donation au chapitre d'Aoste du vin provenant d'une vigne située *in Ancino*, à cette fin *quod illum vinum qui exiit de illa vinea, quod vos mittatis in vestrum refectorium quisque annum*.

dits de l'ordre canonique²⁹. Vers la fin du siècle, semble-t-il, les repas en commun cessèrent d'être quotidiens pour devenir périodiques ; ils se nommaient alors *réfectoires*. Plusieurs titres mentionnent des fondations de réfectoires ; en 1094 par exemple, Boson, évêque d'Aoste, cède l'église de Ste-Hélène aux clunisiens de St-Victor de Genève à la condition que ceux-ci fournissent à l'évêque et aux chanoines trente livres de pain pour leur réfectoire à la St-Jean-Baptiste³⁰.

En étudiant les premières chartes du XII^e siècle qui concernent l'hospice de S. Nicolas de Mont-Joux et qui sont nombreuses, nous trouvons tout d'abord la mention de *fratres*, de *servitores* et de *clericis* : La même année, en 1125, *ecclesiae S. Nicolai Montis Jovis et servitoribus ipsius*³¹ et... *fratribus ibidem Deo famulantibus*³² ; en 1159 ... *fratribus hospitalis de Monte Jovis*³³ ; entre 1145 et 1159 ... *clericis de Monte Jovis*³⁴ ; en 1168, *Uldrico preposito et aliis fratribus ipsius domus*³⁵ ; en 1191 enfin, dans une transaction entre l'évêque et le chapitre de Genève, et le prévôt et le monastère du Mont-Joux, parmi les témoins l'on note un chanoine de l'hospice : *G... canonicus Sancti Mauricii, Nicholaus canonicus Sancti Ursi, Aymo de Chesaleth canonici (sic) Montis Jovis, Girardus prior d'Estui*³⁶... ; en 1199, parmi d'autres témoins d'un acte de confirmation, on relève les noms de trois chanoines : *Girardus, Nycolaus, Petrus Montisjovis canonici*³⁷...

²⁹ Mgr Duc, *Le Chapitre de la cathédrale d'Aoste a-t-il été autrefois régulier ?* dans *Société Académique d'Aoste*, p. 69.

³⁰ Mgr Duc, *ibidem*, p. 70.

³¹ Gremaud, *op. cit.*, p. 71.

³² *Ibid.*, p. 78.

³³ *Ibid.*, p. 94.

³⁴ *Ibid.*, p. 95.

³⁵ *Ibid.*, p. 97.

³⁶ *Ibid.*, p. 129.

³⁷ *Ibid.*, p. 138.

Ces divers termes ont un sens trop élastique pour qu'on puisse tenter de leur faire dire quelque chose de précis.

Mais la Bulle du pape Alexandre III qui, en 1177, énumère les bénéfices et possessions du Mont-Joux apporte une précision importante au problème que nous étudions. Le pape s'adresse au chef (*rectori*) de l'hôpital des SS. Nicolas et Bernard et à ses frères tant présents que futurs qui professent la vie régulière, *ejusque fratribus tam presentibus quam futuris regularem vitam professis*³⁸. Nous retrouvons ici une expression analogue à celle de *vita canonica*, c'est-à-dire conforme aux canons de l'Eglise, usitée pour désigner le genre de vie que l'Eglise désirait imposer pour mettre quelque ordre dans la vie du clergé séculier.

Evidemment, il n'est pas question de la règle de S. Augustin ; mais il est probable qu'elle ait été appliquée à l'hospice dans le courant du XII^e siècle, puisque un concile tenu à Reims en 1131 avait décrété que cette règle serait d'une application universelle³⁹.

Que parmi les documents conservés, aucun ne fasse état, ni même allusion à une réforme touchant soit l'ordre, soit la règle de la maison de Mont-Joux, ne doit pas nous amener à tirer la conclusion prématurée d'une vie régulière selon la règle de S. Augustin dès la fondation⁴⁰. Car, nous l'avons déjà noté, les étapes de la réforme canoniale furent souvent le fait d'initiatives locales. Ainsi, à Aoste, l'on voit la discipline régulière rétablie dans la collégiale de St-Ours en 1131, tandis que les chanoines de la cathédrale demeurent séculiers⁴¹ ; à l'abbaye de St-Maurice, la vie

³⁸ Gremaud, *op. cit.*, p. 102.

³⁹ Smith, *op. cit.*, col. 469.

⁴⁰ Cf. Quaglia, *op. cit.*, p. 19.

⁴¹ Mgr Duc, *Le Chapitre de la Cathédrale d'Aoste...* p. 71.

canonique est restaurée en 1128⁴² par contre au chapitre de Sion, qui apparaît dans les documents en 1043, la vie commune cesse au début du XII^e siècle⁴³.

Comme les chanoines d'Aoste, à l'époque où S. Bernard entra au chapitre, vers le milieu du XI^e siècle, vivaient encore, mais d'une façon particulièrement mitigée, de la vie de communauté, on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que S. Bernard, lors de la fondation de l'hospice, réunit, pour en faire ses compagnons, quelques chanoines désireux de persévétrer et de se perfectionner dans la vie régulière, — sans pour autant affirmer qu'il leur prescrivit la règle de S. Augustin.

Cependant, « quelques prescriptions s'imposaient du fait de la situation et du but particulier de l'hospice. On en trouve certainement des vestiges dans nos constitutions de 1438, qui sont en partie la codification d'anciennes coutumes. La rencontre des voyageurs, l'hospitalité gratuite qui doit se prolonger en cas de mauvais temps ou de maladie, les considérations et les dispositions assurant le respect et l'aide effective aux pauvres et aux passants pourraient être signées du nom de S. Bernard⁴⁴. »

L'hospice achevé, il lui fallait des revenus pour assurer l'hospitalité.

On peut supposer qu'il en trouva tout d'abord dans les biens de l'ancienne abbaye de St-Pierre de Mont-Joux, à laquelle il succède en quelque sorte. En effet les possessions qui étaient assignées à celle-ci et que nous avons signalées dans l'*Introduction*, telles qu'Etoy,

⁴² Dom Benoit, *La vie des clercs dans les siècles passés*, p. 391 ; Van Berchem, *Un conflit d'avouerie au XII^e siècle*, pp. 429-434.

⁴³ D. Imesch, *Die Würden und Würdenträger des Dom-Kapitels von Sitten*, dans *Bl. aus. Wall. Geschichte*, p. 286. — Gremaud, *Nécrologie de l'Eglise cathédrale de Sion*, dans *MDR*, Tome XVII, pp. 253-254.

⁴⁴ Quaglia, *op. cit.*, p. 19.

Vevey, figurent parmi les biens de la fondation de S. Bernard⁴⁵.

Sans doute la liste des dons à la nouvelle maison ne s'ouvre-t-elle dans les chartes qu'en 1125. Mais la bulle d'Alexandre III donnée à Venise en 1177 qui prend sous sa protection l'hospice et en confirme les possessions, en énumère déjà près de 80 disséminées en Suisse, en Italie, en Sicile, en France et en Angleterre. Certes, elles n'ont pas surgi du néant tout d'un coup. Et quand on constate que ces églises se trouvent sur les principales routes suivies par les marchands du moyen âge⁴⁶, il serait intéressant de pouvoir se rendre compte à la suite de quelles circonstances, dans quel ordre, elles ont été fondées, car, par suite de sa situation privilégiée sur une voie très fréquentée, l'hospice du Mont-Joux joua encore le rôle d'intermédiaire pour une nouvelle expansion du culte de S. Nicolas au nord-ouest des Alpes.

* * *

La voie du Mont-Joux était non seulement une route de commerce entre le Nord et le Sud ; elle était aussi une artère principale du pèlerinage de Rome. « Depuis des siècles, Rome et le tombeau des Apôtres mettaient

⁴⁵ La plupart de nos auteurs (De Loges, *op. cit.*, p. 79 ; de Rivaz, *Dissertation manuscrite sur S. Bernard de Menthon* ; Mgr Luquet, *Etudes historiques sur le Grand-Saint-Bernard*, p. 55 ; Ducis, *Saint Maurice et la légion thébaine*, p. 134 ; Mgr Duc, *op. cit.*, p. 357) rapportent d'après Hermann Contract que le pape Léon IX était accompagné dans son voyage de mai 1040 par son parent Frédéric, comte de Ferrette, et que celui-ci, en reconnaissance de l'hospitalité reçue des religieux du Mont-Joux, leur céda une église dans sa ville de Ferrette, près de Bâle. En tout cas, Hermann Contract, dans sa relation, ne rompt pas le comte de Ferrette. Mais, selon les historiens locaux, le comte aurait fondé, vers le milieu du XI^e siècle, à côté de l'église paroissiale de Ferrette, un petit chapitre collégial qu'il soumit à Mont-Joux. Cf. Quaglia, *op. cit.*, pp. 19 et 61, note 20.

⁴⁶ Cf. H. Ammann, *Zur Geschichte der Westschweiz in Savoyischer Zeit*, dans *Revue d'Histoire Suisse*, pp. 33-57 et carte p. 37.

en mouvement les foules. En été, quand revenaient les longs jours, quand le passage était facile au gué des rivières, les pèlerins descendaient des Alpes⁴⁷. » Une des portes de l'Italie était le col du Mont-Joux :

« Par les monts de Monjeu ou moult a fort passage⁴⁸. »

C'est par cette voie, selon la *Chevalerie Ogier*⁴⁹ au XII^e siècle, que Charlemagne était descendu en Lombardie quand il était allé délivrer Rome des Sarrasins : comme au gué de la Gironde la biche miraculeuse, un cerf blanc lui avait tracé sa voie :

« De cha Monjeu fu Kalles herbergiés.
Il vit le graille et le noif et le giel
Et le grant roce contumont vers le ciel :
« E ! Deus, dit Kalles, et car me consilliés
» De cest passage dont je suis esmaiés,
» Car je n'i voi ne voie ne sentier
» Par ou je voise ne puisse repairier. »
Deus ama Kalle et si l'avoit mult chier,
Si li envoie un message mult fier :
Par mi les Loges vient uns cers eslaiissiés,
Blancs come nois, par mi Monjeu se fierit,
Et dist li rois : « Or après, chevalier !
» Vés le message que Deus a envoié ! »
François l'entendent, ainc ne furent si lié ;
Après le cerf aquellent lor sentier.
Mongieu passa li rois qui France tient,
Ainc n'i perdi serjant ne chevalier... »

La renommée du nouvel hospice du Mont-Joux ne tarda pas, grâce aux pèlerins, à s'étendre rapidement dans la chrétienté ; à tel point que *Le Guide du Pèlerin*

⁴⁷ E. Mâle, *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, p. 246.

⁴⁸ Galien, édit. Ed. Hengel, v. 34, cité par J. Bédier, *Les Légendes épiques*, Tome II, p. 143.

⁴⁹ Edit. Barois, v. 262, cité par Bédier, *ibidem*, pp. 143-144.

rin de St-Jacques de Compostelle, écrit en France vers 1139, le mentionne déjà parmi les trois grands hôpices du monde :

« Trois colonnes nécessaires entre toutes au soutien de ses pauvres ont été établies par Dieu en ce monde : l'hospice de Jérusalem, l'hospice du Mont-Joux et l'hospice de Ste-Christine sur le Somport. Ces hôpices ont été installés à des emplacements où ils étaient nécessaires ; ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repos des indigents, la consolation des malades, le salut des morts, l'aide aux vivants ⁵⁰... »

En 1154, à son retour d'un voyage à Rome, le moine Nicolas, probablement premier abbé du Couvent des bénédictins de Pverà, fondé en 1155 dans le nord de l'Islande, nous décrit l'itinéraire qu'il a suivi :

« ... Là (à Vevey) se rencontrent les routes de ceux qui vont vers le Sud par les Alpes : Français, Flamands, Celtes, Anglais, Saxons, Nordiques. Ensuite, il y a un jour de voyage jusqu'à Mauricius-borg. Là, il repose (*S. Maurice*) avec toute sa suite, 6666 hommes. Là se trouve Peterkastel. De Mauricius-borg il y a deux jours de voyage jusqu'à Bernhards-hospits qui est situé sur la montagne. Sur les Alpes se trouve Peters-hospits. A la messe d'Olav en été (*le 29 juillet*), il y a souvent de la neige sur les rochers et de la glace sur l'eau.

» Au sud des Alpes est Traelletrop (*Ettroubles*) ⁵¹. »

Plus tard, au milieu du XIII^e siècle, un long poème lorrain, *l'Imago mundi*⁵², rapporte une curieuse légende à propos du Mont-Joux :

⁵⁰ J. Viellard, *Le Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, pp. 10 et 11.

⁵¹ Cf. traduction latine dans Gremaud, *op. cit.*, pp. 86-87 — et Kaalund, *op. cit.*, pp. 55-56 et pp. 68-69.

⁵² Cf. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge*, Tome III : *La connaissance de la nature et du monde*, pp. 135 sqq.

« Si ra unes femmes devers les monz de Mont Gieu qui ont boces souz les mantons qui leur pendent jus-
qu'aus mammeles, et sont pour belles tenues la endroit.
Autres genz y a qui ont granz boces seur le dos, et
sont ausi courbés comme croces. Et cil qui voient tou-
tes ces choses souventes fois ne s'en merveillent gaires.
Si voit l'en aucunes foiz sourz et muez naistre, et genz
qui ont nature d'omme et de femme. Et si ira l'en
veü souvent aucunes genz naistre sanz braz et sainz
mains⁵³. »

Nous avons probablement, dans ce poème très ré-
pandu au moyen-âge, le point de départ de la fameuse
légende des goitreux du Valais. Elle sera mise en évi-
dence par les géographes du XVI^e siècle qui visitent
la vallée du Rhône.

⁵³ *L'Image du monde de maître Gossuin*, édit. Prior, p. 134.
— « Du côté du « Mont-Gieu », femmes qui ont sous le menton
des grossieurs (goîtres) qui leur pendent jusqu'aux mamelles :
c'est considéré comme une beauté. Bossus, tordus comme des cro-
ces, muets, sourds, hermaphrodites, gens qui naissent sans pieds et
sans mains... » Cf. Langlois, *op. cit.*, pp. 177-178. Prior dit que le texte
de Jacques de Vitry est la source de cette légende, lui trouvant par
ailleurs (cf. p. 44) une justification dans la renommée des goitreux du
Valais ; Jacques de Vitry ne précise pas ; il dit seulement : *In quibus-
dam regionibus et maxime in extremis Burgundie partibus circa Alpes...*
Cf. *Historia Orientalis sive Hierosolymitana*, cap. 92, p. 217. — Il y
aurait donc lieu de rechercher encore la source elle-même de Jacques
de Vitry.

CHAPITRE CINQUIEME

Colonne-Joux et Saint Bernard

La plupart des vies suspectes du XV^e siècle attribuent à S. Bernard la fondation de l'hospice de Colonne-Joux, dans les Alpes Grées. Il reste à examiner cette question.

La *Columna Jovis* des *Alpes Graiae* des Anciens n'a presque pas d'histoire¹.

Le sommet du Petit-Saint-Bernard, *Mons Graius*, était, comme le *Summus Pœninus*, consacré à Jupiter ; la colonne de gneiss porphyroïde placée au point culminant de la route même s'est appelée *Columna Jovis*, colonne de Jupiter. De la même manière que le nom du dieu topique *Penn* a précédé celui de *Jupiter Pœninus* au Grand-Saint-Bernard, le nom de *Grau*, *Crau* ou *Craig* a peut-être engendré le latin *Graiae*². On

¹ Pour les rares citations des auteurs, cf. Besnier, *Lexique de Géographie ancienne*, pp. 36-37. — Cf. aussi Coolidge, *Les Alpes dans la nature et dans l'Histoire*, p. 210. — Nous savons que c'est par là que César effectua son dernier passage de la Gaule en Italie avant la guerre civile de 49. Pétrone, *Satyricon*, CXXII, édit. Ernout, Paris, 1923, p. 141 :

*Alpibus acris, ubi Graio numine pulsae
descendunt rupes, et se patientur adiri...
... Haec ubi calcavit Caesar juga...*

² E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Tome I, p. 75 et note 2 : « Dans le dialecte savoisien, *Crau* signifie encore aujourd'hui rochers. On peut rapprocher ce mot du celtique *Kairn*, *Karn*, pierre, pierre sacrée. Le *Cremonis Jugum* de l'historien Cœlius peut être aussi mis en regard du mot *Crau* (*Crau mons*). »

voit en effet sur l'esplanade qui domine la route, à 2500 m. d'altitude, un *cromlech*³.

A cet indice d'une haute antiquité, on peut ajouter la vraisemblance du passage des légions romaines par le défilé des Alpes au temps de la guerre contre les Allobroges (120 av. J.-C.), et encore la facilité et la fréquence des voyages de César se rendant dans la Gaule celtique, à laquelle le col du Petit-Saint-Bernard conduisait bien plus directement que le défilé du *Summus Pœninus* ou que le Mont-Genèvre⁴.

Quoi qu'il en soit, le col, avec celui du Mont-Genèvre servit probablement de route ordinaire pour les fonctionnaires, les militaires, les propriétaires se rendant en Gaule, ou en revenant. Ils y trouvaient une *mansio*⁵. En y faisant des fouilles en 1926, on découvrit en effet les ruines de deux bâtiments avec une cour centrale, qui faisaient sans doute partie de la station de poste de l'*Alpis Graia*⁶.

Pendant le haut moyen âge, on avait élevé une église à Colonne-Joux.

S. Germain d'Auxerre était mort à Ravenne le 31 juillet 448 ; selon son désir, son corps fut ramené en Gaule pour être inhumé dans sa ville épiscopale ; un convoi magnifique l'accompagna jusqu'au Petit-Saint-Bernard, où le prêtre Saturnin, venu d'Auxerre, reçut ses reliques. Et en souvenir de cette translation, une église fut élevée, vers la fin du V^e siècle, sur le col en l'honneur de S. Germain⁷.

³ Voir la description de son état actuel dans F. Gex, *Le Petit-Saint-Bernard*, p. 57.

⁴ Desjardins, *op. cit.*, pp. 75-76.

⁵ Marguerettaz, *Mémoire sur les anciens hôpitaux du Val d'Aoste*, dans *Société académique du duché d'Aoste*, 1873, p. 1.

⁶ Th. Ashby, *Recent excavations in Italy*, dans le *Times Liter. sup.* 18 ; II ; 1926, p. 117, cité par Dept, *op. cit.*, p. 91, note 4.

⁷ *Miracula Sancti Germani episcopi Autissiodorensis, autore... S. Hericus monacho*, dans *Acta SS. Julii*, Tome VII, p. 282 : ... *Juga Penni-*

L'église, ainsi que l'hospice qui lui était annexé, fut détruite peu après le milieu du VI^e siècle par les Lombards ; peut-être rétablis l'un et l'autre — l'on se souvient de la lettre du pape Adrien à Charlemagne pour la protection des hospices situés sur les cols des Alpes, — ils disparurent de nouveau au X^e siècle, sous le coup des dévastations des Sarrasins⁸.

Au XII^e siècle, des chartes mentionnent l'existence d'une nouvelle église dédiée à S. Nicolas, et d'un hospice dit de S. Bernard, à Colonne-Joux :

1) Une Bulle du pape Eugène III, 5 avril 1145, confirme les possessions du couvent de St-Gilles de Verrès ; parmi lesquelles :

in Tarentasiensi episcopatu... ecclesiam sancti Nicolai in monte cum hospitali domo sancti Bernardi⁹.

2) En 1176, Germain, évêque d'Ivrée, fait une donation à S. Gilles de Verrès et *ecclesia... sanctorum Nicolai et Bernardi Columne Jovis ad opus et sustentationem pauperum transeuntium¹⁰.*

3) Une Bulle du pape Innocent III, 12 mai 1207, confirme les possessions de St-Gilles de Verrès, parmi lesquelles de nouveau :

in Tarentasiensi archiepiscopatu ecclesiam sancti Nicolai de Monte Columpne Jovis cum hospitali domo sancti Bernardi¹¹.

*narum Alpium, non plus candore nivium, quam ejus illustrari meritis, est certius quo expertius est ; nam in monte, qui Minoris Jovis dicitur, ejus ecclesia est ambitu modica, virtutibus magna ; quae ob sacri re-pausationem corporis, cum Ravenna refertur, eo loco constructa fuisse cognoscitur. — Cf. aussi Mgr Duc, *Histoire de l'Eglise d'Aoste*, Tome I, p. 68 et pp. 73 sqq. — Quaglia, *op. cit.*, pp. 20-21. — Sur la valeur de ce témoigage, cf. W. Levison, *Bischof Germanus von Auxerre und die Quellen zu seiner Geschichte*, dans *Neues Archiv.*, t. 29 (1904), pp. 163-164.*

⁸ Richermoz et Emprin, *Le Diocèse de Tarentaise*, pp. 107-108.

⁹ MHP. Ch. T. II, col. 257-8.

¹⁰ MHP. Ch. T. II, col. 1053.

¹¹ S. Pivano, *op. cit.*, p. 145. — Le martyrologe d'Aoste (cf. *Le culte de S. Bernard*, n° 17) a été si bien rogné par un relieur moderne qu'il

De ces textes, peut-on conclure que, comme au Mont-Joux, pour les mêmes raisons et à peu près simultanément, S. Bernard construisit à Colonne-Joux une église dédiée à S. Nicolas et un hospice qui porta rapidement le nom de son fondateur ? Nous ne le croyons pas. On ne peut pas tirer de certitude de ces bulles. N'a-t-on pas plutôt ici l'exemple d'un monastère qui a voulu se mettre sous la protection d'un voisin puissant et célèbre en prenant le même patron que lui, parce qu'il se trouvait dans une situation géographique analogue et qu'il poursuivait le même but ?

L'établissement de Colonne-Joux en tout cas ferait figure de parent pauvre ; situé sur une route beaucoup moins fréquentée, il a un rôle de moindre importance. En effet, non seulement la bulle d'Alexandre III de 1177 ne le mentionne pas parmi les possessions de l'hospice du Mont-Joux, mais encore, s'il lui fut jamais rattaché, l'hospice de Colonne-Joux paraît s'être libéré très tôt de tout lien avec lui, pour tomber sous la dépendance d'une autre maison.

Peut-être la distance entre les deux hospices et la difficulté des communications, surtout en hiver, en ont-ils été la cause. D'autre part, Colonne-Joux se trouvait sur le territoire de la Thuile ; or, cette paroisse, située aux confins du Val d'Aoste, fut annexée au couvent de St-Gilles de Verrès dès l'année 1113, époque où elle lui fut cédée par Boson, évêque d'Aoste, avec toutes ses dépendances¹². On peut donc se demander si l'hospice de Colonne-Joux n'a pas été rattaché au couvent de Verrès dès cette époque.

Moins d'un siècle après la mort de S. Bernard, l'hos-

est difficile d'établir une certitude d'après la suite de jambages tronqués qui apparaissent encore au haut de la page. L. Quaglia (*op. cit.*, p. 61), pour qui le texte est illisible, croit qu'en substance il s'agit de Colonne-Joux. C'est possible, en effet ; mais Colonne-Joux n'est en tout cas pas nommée.

¹² *MHP*, Ch. Tome II, col. 195 ; — P.-E. Duc, *La Prévôté et la paroisse de St-Gilles...*, p. 168 ; — Marguerettaz, *op. cit.*, p. 11.

pice de Colonne-Joux, par le fait, semble-t-il, d'une dotation primitive insuffisante, se trouvait déjà en un assez triste état¹³. Dès le commencement de son épiscopat, vers 1141, S. Pierre II, archevêque de Tarentaise, lui vint en aide en lui assignant des revenus, notamment sur les églises de Séez et Montvalezan sur Séez¹⁴. Peu après, en 1145, une Bulle du pape Eugène III confirme Colonne-Joux lui-même parmi les dépendances du couvent St-Gilles de Verrès¹⁵. En 1160, l'on constate dans un document la présence d'un prieur comme chef de la maison : *Petrus Columpne Jovis prior*¹⁶...

L'on trouve ensuite toute une série de donations qui assurent dès lors la vie de l'hospice de Colonne-Joux¹⁷, toujours rattaché au couvent de Verrès.

Les liens avec St-Gilles de Verrès ne seront rompus qu'en 1466, où l'hospice du Petit-Saint-Bernard sera uni à celui du Grand-Saint-Bernard¹⁸. Y a-t-il coïncidence avec l'apparition de la légende de S. Bernard de Menthon, ou en est-ce la conséquence, c'est une question qui mériterait un examen spécial.

¹³ Richermoz-Emprin, *op. cit.*, p. 108.

¹⁴ *Ibidem*, p. 108 et pp. 336-337 ; — Marguerettaz, *op. cit.*, p. 10.

¹⁵ *MHP*, Ch. Tome II, col. 257-258.

¹⁶ *Ibidem*, col. 624.

¹⁷ Cf. Pivano, *op. cit.*, pp. 100 et 107 ; — Richermoz-Emprin, *op. cit.*, p. 358 ; — Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique...* p. 372, preuve no 39.

¹⁸ Richermoz-Emprin, *op. cit.*, p. 108.

CHAPITRE SIXIEME

Le culte de Saint Bernard

Les circonstances nous ont empêché de faire des recherches systématiques et de dépouiller tous les manuscrits en Suisse et à l'étranger ; c'est ce qui explique certaines de nos citations qui sont de seconde main. Nous nous contentons donc, sous cette rubrique, de donner les renseignements que nous avons pu recueillir. Ils pourront toutefois servir de point de départ à une étude plus approfondie¹.

Pour la commodité de la présentation, nous avons classé nos textes par lieux géographiques où étaient en usage les livres liturgiques.

I. Novare

1. — Selon Cavighioli², à la fin du 2^e volume d'un *Passionale* d'Intra, un calendrier manuscrit du XII^e siècle mentionne au 15 juin : S. Bernard, archidiacre d'Aoste.

2. — Archives capitulaires de la Cathédrale. Co-

¹ Nous espérons que le chanoine L. Quaglia, de l'Hospice, donnera un jour un exposé historique sur les recherches liturgiques qu'il a entreprises pour la composition d'un nouvel office de S. Bernard sur des textes anciens.

² *Della Chiesa di S. Maurizio della Costa...* dans *Verbiana*, 1911, p. 269.

dex N. LXVIII, XIV^e siècle : *Missale antiquum*. Au calendrier :

XVII Kal. julii, Bernardi conf.

3. — Arch. capit. de la Cathédrale. Codex N. LII ; *Ordo divinorum officiorum ad usum ecclesiæ Novariensis seculi XIII.*

fol. XL : *de sancto Bernardo. — officium duplex et non dicitur de sancta Maria ad vesperum... — ad mat. et ad ceteras horas omnia sicut in uno confessore non sacerdote.*

4. — Arch. capit. de la Cathédrale. Codex C (108) : *Manuale Chori* (1448) ; au calendrier : *XVII Kal. julii Sanctorum Bernardi confessoris, Viti, Modesti et Crescentie m.* fol. 172 : *In sancto Bernardo oratio : Deus ineffabilis dispensator mirabilium cui talia beato Bernardo confessori tuo tribuisti eloquia, tribue quesumus ut et patientiam habere possimus, et eo promerente ad celestia regna perveniamus. Per... — alia oratio de sancto Bernardo : Deus qui beatum Bernardum confessorem tuum atque levitam verbi tui predicatorem instituisti, tribue quesumus ut cuius solemnia celebramus in terris ejus intercessione præmia aeterna mereamur habere in celis. Per...³*

5. — Arch. capit. de la Cathédrale. Codex XLI : *Missale* (1478). fol. 276^v-277 : Messe de S. Bernard, où se lisent les mêmes oraisons que ci-dessus.

II. Vercueil

Archives capitulaires de la Cathédrale.

6. — Codex 33 (ar. 200), XIII^e siècle. fol. 105 : *XVII Kal. julii festivitas sancti Bernardi confessoris.*

7. — Codex 42 (ar. 201), *Missale antiquum*, XII^e siècle

³ Une note ajoute : *Lectiones leguntur in E, in fol. CLXXIIIj.* C'est un renvoi au Tome I des *Vite di Santi*, fol. 174, où se lit la *vita beati Bernardi* publiée par Colombo (ms. B).

cle. Au 15 juin : *eodem die natale sancti Bernardi confessoris*. Trois oraisons pour la messe de S. Bernard : *Da nobis quesumus omnipotens Deus, beati Bernardi precibus consequi veniam delictorum qui miraculis attestantibus tecum vivit in regione vivorum. Per...* — *Secreta : Hec munera quesumus Domine oculis tue majestatis oblata sanctifica intercedente beato Bernardo confessore tuo nos a cunctis defende periculis. Per...* — Post communionem : *Sancti confessoris tui Bernardi quesumus Domine nos semper intercessio veneranda letificet ut dum ejus merita in presenti festivitate recolimus patrocinia sentiamus. Per...*

8. — Codex 43 (ar. 98), XIV^e siècle, s. p. ; au 15 juin, commémoration de S. Bernard.

9. — Codex 67. Missel, 1467. fol. 176 : 3 oraisons (cf. *supra* codex 42).

10. — Codex 68. Missel, XIV^e siècle ; au 15 juin : *nat. sancti Bernardi confessoris*. — 3 oraisons (cf. *supra* codex 42).

11. — Codex 75. Missel, XIV^e siècle, fol. 206^v : 3 oraisons (cf. *supra* codex 42).

12. — Codex 99. Bréviaire, XIV^e siècle. Au calendrier, 15 juin... *et sancti Bernardi confessoris*.

13. — Codex 114. *Liber vocatus manualis*, XIV^e siècle. fol. 48 : 1^{re} oraison ajoutée en marge.

14. — Codex 173. Bréviaire, XIII^e siècle. Au calendrier : ... *et sancti Bernardi*.

15. — Codex 193. Bréviaire, XIV^e siècle. Au calendrier : ... *et sancti Bernardi*.

III. Ivrée

16. — Archives capitulaires de la Cathédrale. Codex 102, XV^e siècle. fol. 282^v ; au 15 juin : *eodem die Sancti Bernardi de Monte-Jovi*.

IV. Aosté

17. — Archives du Chapitre. Martyrologue de la Cathédrale d'Aoste, XIII^e siècle. Au 15 juin : *Novarie depositio sancti Bernardi Augustensis Archidacioni et confessoris qui* XVII Kal. julii.* L'astérisque renvoie au haut de la page rognée par un relieur maladroit ; néanmoins nous lisons clairement : ... *domum Montis Jovis edificavit...* (partie rognée) ... *montium necessarias*⁴.

18. — Bibliothèque du Séminaire : Deux bréviaires, XIV^e siècle, *ad usum beatæ Mariæ Augustensis*. Les leçons de l'office de S. Bernard sont très brèves ; elles sont extraites de manuscrits de la tradition italienne ; à remarquer : IX^e Répons : *Montis Jovis signum, sancte Bernarde, ostendit te sanctum qui ibi infernum destruxisti et paradisum ædificasti* — Ad Magnificat : *Montis Jovis summitati multa crescit gloria redeunte nunc beati Bernardi memoria ad quam summus invitati decantandi gratia...*

19. — Archives du Chapitre de la Cathédrale. *Liber Anniversariorum* d'Ant. de Billens, 1372 : *Ju-nius XVII Kal. beati Bernardi Montis Jovis. Refectorium tote choro facit prebenda sancti Petri dedit Aymo de Castellario archid. aug.*⁵.

20. — Bibliothèque du Séminaire. Missel, 1391. Au calendrier : *XVII Kal. julii Bernardi confessoris*,

⁴ Cf. Mgr Duc, *op. cit.*, p. 384, note 4. — Le passage de la phrase rognée ne présente que la partie inférieure des lettres qui toutes prennent fin sur la ligne ; nous tentons de la rétablir de la façon suivante, grâce à l'obligeance de Dom Germain Morin, OSB : *et alibi III (tres?) cellas in cacuminibus (montium necessarias)*. Les mots *et alibi* sont sûrs ; le premier jambage de *III* paraît être corrigé de *X* ; pour *cellas*, les quatre dernières lettres sont sûres, les deux premières sont au moins très probables ; quant au dernier mot, il convient pour le sens, pour la longueur, le nombre et la forme des lettres ; le *be* (bus) final est aussi certain.

⁵ *Aymon du Châtelard*, archidiacre d'Aoste, 1263-1276. — Note de L. Quaglia, *op. cit.*, p. 7.

Viti, Modesti et Crescentie. — Dans le corps du volume: *Bernardi confessoris*, comme le suivant, n° 21.

21. — Archives de la Collégiale de St-Ours. Bréviaire, 1393 (*Explicit breviarum ad usum S. Ursi vallis Augustensis; anno domini 1393 die 17 aprilis incepsum fuit presens brevarium scribere et finitum die 23 novembris.*) Au calendrier: *XVII Kal. julii Bernardi confessoris.* Fol. CCLXVIII: *sancti Bernardi confessoris [non] sacerdotis*⁶. — Ad Mag. antiph.: *Deus qui venerandus es (in communi confessorum non sacerdotum).* — Oratio: *Adesto Domine precibus nostris (Quere in communi confessorum non sacerdotum).* — Les six leçons sont de courts extraits d'un manuscrit de la tradition italienne. Les répons sont du commun des confesseurs. Après la 2^{me} leçon, il est dit: *Ista duo responsa Scilicet Ecce sacerdos et Juravit Dominus non dicantur.*

22. — Archives de la Collégiale de St-Ours. Lexionnaire, XIV^e-XV^e siècle, 6 leçons tirées d'un manuscrit de la tradition italienne.

23. — Archives du Chapitre de la Cathédrale. *Extractus anniversariorum... fieri solitorum in ecclesia cathedralis civitatis Augustae Praetoriae.* 1554. Au 15 juin: *Bernardi de Mentone Confessoris archidiaconi Augustensis fundatoris cœnobiorum Montis Jovis et Columpne Jovis in honorem beati Nicolai confessoris, cuius annus depositionis sue fuit 1086*⁷.

V. Grand-Saint-Bernard

24. — Musée de l'Hospice. *Breviarium ad usum S. Bernardi Montis Jovis*, XV^e siècle. L'office entier est extrait d'un manuscrit de la tradition italienne, sauf les répons aux leçons 8 et 9, les antiennes 1, 2, 3,

⁶ Le *non* a été visiblement effacé.

⁷ Cf. *HPM*, Tome II, col. 638.

du 1^{er} nocturne, et l'antienne du Magnificat qui sont la reproduction de ceux des Bréviaires d'Aoste (cf. *supra* N° 20 et 21). L'hymne *Pange lingua* des 1^{res} vêpres ne se retrouve pas dans les hymnaires d'Aoste, ni dans le *Breviarum Agaunense* (cf. *infra*), où les trois autres hymnes ont été ajoutées en marge. Cette hymne est entièrement tirée d'un manuscrit de la tradition italienne, sauf la 4^e strophe. En voici le texte complet :

1. *Pange lingua festum nardus*
Semper odorifera
Nobis dat Bernardus
Et pigmenti munera
Cujus labor nunquam tardus
Ad virtutum opera.
2. *Hic confessor procreatus*
Nobili prosapia
Augustensis decoratus
Fuit in ecclesia
Et archidiaconatus
Rexit hic officia.
3. *Se macerans jejuniis*
Contectus cilicio
Semper instat vigiliis
Nec deest oratio
Succis usus absinthiis
Est omni convivio.
4. *Hic Bernardi proferatis*
Virtutum prodigia
Domum fecit caritatis
Montis Jovis in via
In qua cuncta dantur gratis
Nec quæruntur præmia.

5. *Dedit caeco lumen clarum
Et sterili filium
Pestem perdit locustarum
Et potenter vicium
Homo Dei ursurarum
Misit in exilium.*
6. *O Bernardi sacerdotum
Honos decus gloria
Plebem omnem clerum totum
Mentes manus labia
Ad reddendum Deum notum
Tua juvet gratia.*
7. *Sit laus sanctæ Trinitati
Virtus et victoria
Quæ det nobis ut beati
Bernardi gaudia
Assequamur laureati
Post vitam in Patria. Amen.*

VI. Sion

25. — Archives de Valère. Copie de la fin du XIII^e siècle du Martyrologe d'Adon. L'on a ajouté plus tard, au 14 juin, S. Bernard, diacre⁸.

26. — Bréviaire de Jodoc de Silenen, évêque de Sion, 1493, à l'usage de Sion. Conservé autrefois dans la Bibliothèque de Riedmatten, et acheté à Paris en 1900 par le Musée National Suisse (ms. LM 4624)⁹.
Dans sa description, le P. Mohlberg n'indique pas,

⁸ Cf. Gremaud, *Le Nécrologe de l'Eglise cathédrale de Sion*, dans *MDR*, Tome XVIII, 1863, p. 250.

⁹ C. Mohlberg, OSB., *Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zürich, Mittelalterliche Handschriften*, 3. Lieferung, Zürich, 1936, pp. 298-300.

parmi les fêtes, celle de S. Bernard, et ne cite aucune miniature représentant le Saint¹⁰.

VII. St-Maurice d'Agaune

27. — *Breviarium Agaunense* conservé à la Bibliotheca Angelica de Urbe, à Rome. Ms. D (ou FA) 440, 5-9, fin du XIII^e siècle. S. Bernard inscrit au calendrier au 15 juin, — et office propre fol. 288-291^v. C'est un bréviaire identique à celui qui sera, au XV^e siècle, *ad usum S. Bernardi Montis-Jovis* (cf. *supra* N° 24) ; les leçons en sont légèrement remaniées, mais elles sont aussi tirées d'un manuscrit de la tradition italienne ; les hymnes ont été postérieurement inscrites dans les marges, mais le *Pange lingua festum nardus* manque.

VIII. « Bodek » et Corsendonk

28. — Les Bollandistes du XVII^e siècle ont publié¹¹ une ancienne prose rimée ou séquence, trouvée aux monastères de « Bodek » et Corsendonk¹². Ecrit déjà tardif : c'est le remaniement, à l'aide de la légende du pseudo-Richard, de l'hymne de l'ancien office de S. Bernard, telle qu'elle se trouve dans le bréviaire du Mont-Joux du XV^e siècle (N° 24) ; on le constate, entre autres, par l'introduction de S. Nicolas, qui ne figure jamais dans les textes de la tradition italienne, et auquel le pseudo-Richard a fait jouer un rôle important dans la vie de S. Bernard :

¹⁰ Etant donné les circonstances, nous n'avons pu voir le ms. mis à l'abri.

¹¹ *Acta SS.* t. c. p. 557.

¹² Cf. Mgr Duc, *op. cit.* p. 366 ; Pascalein, *op. cit.* p. 106 ; Colombo, *op. cit.* p. 297.

SEQUENCE

HYMNE

<i>Nunc Bernardi proferamus</i>	<i>Hic Bernardi proferatis</i>
<i>Signa eius et dicamus</i>	
<i>Virtutes prodigia.</i>	<i>Virtutum prodigia</i>
<i>Nicolaus apparuit</i>	
<i>Peregrinus visus fuit</i>	
<i>Sancto dixit talia</i>	
<i>Montem Jovis ascendamus</i>	
<i>Hospitale componamus</i>	<i>Domum fecit caritatis</i>
<i>Summae rupis in via</i>	<i>Montis Jovis in via</i>
<i>Illa domus fabricatur</i>	<i>In qua cuncta dantur gratis</i>
<i>tantis viris et dotatur</i>	<i>Nec quaeruntur praemia</i>
<i>habens beneficia.</i>	
<i>Caeco visum restauravit</i>	<i>Dedit caeco lumen clarum</i>
<i>... etc.</i>	<i>... etc.</i>

IX. En Savoie

29. — Paris, Bibliothèque nationale, ms. lat. 9473 : *Heures à l'usage de Rome ou Heures de Louis de Savoie*. XV^e siècle, milieu ou deuxième moitié. fol. 10 : *Bernardus conf.* (15 juin ou 28 mai). Dans un médaillon, le Saint tient par la queue le démon sous la figure d'un monstre à deux cornes et à quatre pattes¹³.

* * *

Dès sa mort en 1081, S. Bernard a été l'objet d'un culte public. En effet, la *vita* de St-Gaudens atteste quelques années plus tard déjà l'existence de réunions de fidèles au tombeau du Saint à Novare, pour la célébration de l'anniversaire, à l'occasion duquel un

¹³ Cf. V. Leroquais, *Les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Tome I, Paris, 1927, pp. LIV et 295.

membre du clergé a prononcé le panégyrique que nous possérons dans le ms. *A*¹⁴.

L'institution de la fête de S. Bernard se fit assez rapidement. D'après un document du 15 juin 1424, conservé aux Archives de la cathédrale de Novare, pour l'inauguration d'un nouveau reliquaire¹⁵, ce serait Richard, évêque de Novare¹⁶, qui aurait inscrit S. Bernard au calendrier des Saints.

Et de fait, l'adoption de la fête¹⁷ paraît remonter à cette date : selon Cavigioli¹⁸, le *Passionnaire d'Intra* qui est au plus tard de 1128, inscrit déjà Bernard, archidiacre d'Aoste, au calendrier des Saints.

Il est inscrit au 15 juin. Le propre de l'office et de la messe sont composés de fragments extraits du ms. *A* ou d'une de ses nombreuses copies plus ou moins complètes ; on y ajoute le fait le plus célèbre de sa vie, la fondation de l'hospice du Mont-Joux. C'est la seule tradition liturgique qui a cours avec assez d'uniformité jusqu'au XVI^e siècle, dans l'Italie du Nord, en Lombardie et en Piémont, à l'hospice lui-même et à l'abbaye de St-Maurice d'Agaune en Valais. Les textes que nous avons permettent de constater la continuité du culte à Novare, à Verceil surtout, dont l'une des églises paroissiales est dédiée à S. Bernard dès 1164¹⁹.

¹⁴ « Le seul élément vraiment essentiel, c'est la célébration de l'anniversaire par la communauté. » H. Delehaye, *Sanctus*, p. 124 et aussi p. 154.

¹⁵ *Praefatus beatissimus levita Bernardus ex hac labili vita transit ad celestam patriam anno millesimo octuagesimo sexto et sacratus et positus in Sanctorum Cathologo R. Episcopo Ricardo anno MCXIII, prout veritas est, et antiquae scripturae indicant et narrant.* — Cité par de Regibus, *Dell'anno della morte...*, p. 168.

¹⁶ Cf. de Regibus, *Il vescovo di Novara Riccardo*, dans *Boll. storico per la provincia di Novara*, p. 306.

¹⁷ C'est la date la plus importante, parce qu'elle détermine l'insertion de l'office au bréviaire. — Cf. Leroquais, *Les Bréviaires manuscrits...* pp. XCII - XCVI.

¹⁸ *Op. cit.* p. 269.

¹⁹ Quaglia, *op. cit.* p. 48.

Le *Livre des Anniversaires* d'Aoste, de 1554, donne la première mention d'un S. Bernard dit de Menthon ; c'est déjà l'influence de la légende du pseudo-Richard qui a passé les Alpes. Une note postérieure sur une copie du XIII^e siècle du Martyrologe d'Adon, à Sion, qui inscrit S. Bernard au 14 juin, est la seule qui s'écarte de la date traditionnelle qui est le 15 juin, avec la vie du ms. R de Vienne (cf. *supra* chap. I) qui indique le 7 juin. Dans le Missel de Sion de 1424, le bréviaire de Sion de 1497²⁰, le Missel de Lausanne de 1493, la fête de S. Bernard est inconnue. En Maurienne, le bréviaire imprimé en 1492 mentionne au calendrier la commémoration de S. Bernard de Mont-Joux, confesseur ; celui de Tarentaise, imprimé en 1486 donne, au calendrier aussi, S. Bernard de Mont-Joux. *Les Heures de Louis de Savoie*, du XV^e siècle mentionnent au 15 juin S. Bernard, confesseur ; en outre, dans les autres livres liturgiques de l'ancien diocèse de Genève, l'apparition de S. Bernard est plus tardive encore : le missel imprimé en 1498 n'en fait mention ni au calendrier ni au jour, ainsi que celui de 1521. Dans l'exemplaire de 1498 qui figure à l'hospice, on a ajouté à la main au 15 juin *Bernardi confessoris* ; c'est seulement dans un bréviaire imprimé du XVI^e siècle (1556) qu'on le trouve sous le titre : *Bernardi a Menthone*, avec un nouvel office déjà contaminé par la légende du pseudo-Richard²¹.

S. Bernard fut inscrit au *Martyrologe romain*, au 15 juin, à la demande de Jean-Pierre Persod, chanoine et coadjuteur de la prévôté du Mont- et Colonne-Joux, le 20 septembre 1681²².

Et le 4 août 1923, le pape Pie XI donna S. Bernard pour patron aux habitants et voyageurs des Alpes²³.

²⁰ Cf. Gruber, *op. cit.* p. 170.

²¹ Cf. Lafrasse, *op. cit.*, p. 80 et pp. 393-399.

²² P.-E. Duc, *op. cit.* p. 141.

²³ *Acta Apostolicae Sedis*, Tome XV (1923), pp. 437-442.

APPENDICE

LE PANEGYRIQUE DE S. BERNARD

Novare, Archives capitulaires de S. Gaudens, codex « Legendario di Santi », fol. 24^r-31^v.

[fol. 24^r] Incipit in sancto Bernardo prologus.

Bernardi venerabilis acta partim descripturi, non in virium nostrarum presumptione nec Ciceronis vel aliorum rethorum facundia confidimus, non Castalie¹ fluentis nec philosophorum argumentis^a imbui satagimus, set ejus rore qui per Prophetam dicit : « dilata os tuum et implebo illud »². Et ad nostre locutionis auxilium obsecramus illos qui scripta nostra lecturi sunt ut ad exemplum beati viri degere studeant. Opinor enim novis^b eos ad scribendum opitulaturos sic^c quos novemus ejus mores immitatuos. Neque reor gesta sanctorum ad eorum laudes tantum esse descripta quantum ad superstitem edificationem animarum, quod dignosci potest scriptura teste que ait : « non [fol. 24^v] satis est Domini preceptum volvere lingua »³. Quapropter annitatur unusquisque vestrum

a) nec philosophorum argumentis, *adjonction marginale d'une main postérieure*. — b) novis, *corrigez nobis*. — c) sic, *corrigez si*.

¹ Voir *Thesaurus linguae latinae, onomasticon*, II C, col. 239-240.

² *Ps.*, 80, 11.

³ D'après *I Joan.*, 3, 18 : « Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate. »

quod in canticis canticorum promittitis adimplere : « in odore unguentorum tuorum curremus »⁴, virtutes quippe bonorum dicuntur unguenta vel aromata⁵. Sicut enim alicujus animus pigmentarum recreatur odore sic odoramento virtutum refocilatur anima⁶ nisi legentium^a obfuerit culpa. Et notandum quia bonus odor predictorum vel ad salutem pertinet vel ad dampnationem^b, illo testante cujus doctrina per totum orbem terrarum^c diffusa est : « Christi bonus odor sumus in omni loco his qui salvi fiunt et his qui pereunt »⁷. Vobis idcirco considerandum est fratres mei ne potius ad interitum quam ad salutem fiat hujus sancti^d vite narratio. Et quod ejus virtus nobis odor esse valeat non tantum actus verum etiam nomen indicat : dicitur namque Bernardus quasi vera nardus B pro V posita quod sepiissime repperitur ut in celibe patet. Quid enim nardus nisi bonus odor et quid odor bonus nisi bonam sanctorum designat opinionem. Unde legitur : « nardus mea dedit odorem suum »⁸. Et quoniam nardi duo sunt genera, ad distinctionem illius quod de radice fit cum spicatum sit pretiosius⁹, non sine additamento dicitur nardus sed bernardus quod est vera nardus. Hujus igitur nardi pretiosi suavitatem sectari conamini ne fluat in cassum sermo noster. Sed quoniam parum fortasse videatur de nominis interpretatione disserere, ad ea que per

a) lentiun, corrigé en legentium. — b) dampnationem, corrigez dampnationem. — c) per totum orbem terrarum, adjonction marginale. — d) sancti, adjonction interlinéaire.

⁴ D'après *Cant. Canticorum*, 1, 3 : « Post te curremus in odorem unguentorum tuorum ». Cf. l'Antienne des Heures de la fête de l'Assomption : « In odorem unguentorum tuorum currimus ».

⁵ Cf. *Cant. Canticorum*, 4, 10.

⁶ Cf. *Threni*, 1, 11 et 19.

⁷ D'après 2 *Cor.*, 2, 15 : « Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt. »

⁸ *Cant. Canticorum*, 1, 11.

⁹ Cf. *Marc.*, 14, 3 : « Venit mulier alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi. »

eum gesta sunt diverticu [fol. 25^r] lum faciamus. Nec expectetis cuncta sancti viri facta nos enarraturos, sed illa tantum que per eum in extremitate vite sue vel post ejus obitum Dominus operari dignatus est. Alia namque nobis ignota sunt. Verumtamen ad animi vestri consolationem spendemus Azolinum quendam virum prudentem ac in Domini lege meditantem¹⁰, ejusdemque viri germanum, ea que relinquimus declaraturum. Neque propterea despiciamur cum, licet audacter fiat comparatio, Moyses incepit quod non patravit, Josue patravit quod non incepit. Eduxit enim ille filios Israel ex Egipto sed non in terram promissionis introduxit. Iste vero introduxit sed ex Egipto non eduxit. Quocirca per alium extrema beati viri Bernardi facta suscipere ne contempnatis.

Incipit vita vel actus sancti Bernardi.

Sanctus itaque Bernardus nobili prosapia genitus et probis a pueritia moribus pleniter institutus, in civitate que vocatur Augusta fuit archidiaconatus officio^a preditus, ubi christianorum populum a vitiorum sordibus cessare virtutumque^b sese nitoribus aggregare nomen Domini predicans constanter ammonebat. Nec solum in ea regione sed circumquaque progre- diens dominicas oves salutaribus monitis refficiebat reminiscens illud quod Timotheo jubetur: « argue obsecra increpa in omni patientia et doctrina »¹¹.

II. Cumque longe lateque semina divina^c jaciendo messem Dei multiplicaret, factum est ut in montana Novariensis climatis deveniret [fol. 25^v] et ejus incolas Domini preceptis inbueret. Cujus predicationem ne quis forte contemptibilem¹² redderet, secundum Pau-

a) Officio corrigé en officio par une main postérieure. — b) Virtutumque, corrigé en virtutumque. — c) divna, corrigé en divina

¹⁰ Cf. Ps., 1, 2; 118, 70, etc.

¹¹ 2 Ad Timoth., 4, 2.

¹² Cf. I Ad Corinth., 6, 4.

lum apostolum corpus suum castigabat et in servitatem redigebat¹³: nam jejuniis et vigiliis sese macerans orationibus die noctuque vacabat. Quas non tantum pro suis sed etiam aliorum delictis ad^a Deum fundebat, et ad hominis interioris salutem exteriorem verberibus nonnumquam^b affitiens Christo sic se famulari cogebat. Cilicio juxta carnem contectus cum posset indui pretiosissimis ornamentiis vilibus utebatur indumentis.

III. Cibus ei aderat panis absque escarum delectatione, neque similagine confectus set quam asperior in provintia qua degebat reperiebatur. Potum sibi non uva prebebat: sed raro aquam, sepissime vero sucos absinthii vel ejusmodi herbarum bibebat. Verbis sic hylaris ut severitatem non desereret, sic severus ut hylaritatem retineret. Sicque fiebat ut eujusdam suavitatis poculum ex utroque temperatum suis auditoribus propinaret. Que videlicet verba sic erant ydonea sic salubria ut prorsus pateret cor ejus manere in Domino. Et hec^c omnia magis quam dicere quis valeat in eo completa fuisse nullus ambigat. Quoniam nemo vidit eum orantem lacrimantem verba Dei deprecantem in stratum cubantem vigiliis et jejuniis insistentem et his similia peragentem qui valde non stuperet super ejus constantia. His igitur modis corpus^d affligens cum aliis predicabat ipse reprobus non effitiebatur¹⁴. Quam ni [fol. 26^r] mirum predicationem signorum patratione^e cotidie roborabat de quibus ingredior pauca narrare ne talentum quod mihi creditum est posteris absconsum¹⁵ causa sit interitus anime mee. Nunc igit-

a) a, corrigé en ad. — b) non unquam, corrigé en nonnunquam. — c) ec corrigé en hec. — d) corpus, adjonction interlinéaire. — e) signorum patratione, adjonction interlinéaire.

¹³ Cf. I *Ad Corinth.*, 9, 27.

¹⁴ Cf. I *Ad Corinth.*, 9, 27.

¹⁵ Cf. *Math.*, 25, 18 et 25.

tur aliis habet promere quod ex eo mihi^a datum est noscere.

IV. Erat in predicta regione mulier quedam que sine sobole diu vixerat cum viro suo. Hec itaque cum cognovisset hominis Dei presentiam festinanter ad eum pergens filiationis opem postulavit. Cui respondit: « non sum inquiens hujus meriti soror ut quod a me petis efficere possim. Veruntamen in Domino spera cuius patrocinante clementia dabitur tibi filius ». Quod quamdiu sanctus vir in hac vita permansit non impletum est. Sed ejus corpore jam sepulso venit ad tumulum femina quod ipse spoonderat rogatura. Et quasi tarditatem promissionis increpans talibus ante sepulchrum conquerebatur: « o homo Dei cur mihi pollicitus es quod non obtineo? cur me consolaberis^b que in tristitia sedeo: melius erat non polliceri melius erat non consolari. Cui nil promittitur nequaquam decipitur. Cui non adhibetur consolatio minor existit doloris confusio. Memorare propterea tue promissionis, memorare pater et consolationis. Exora queso Deum cui familiaris esse crederis. Recordare quod ad discipulos suos dicat Dominus: « amen dico vobis quicquid orantes petitis credite quia accipietis et fiet vobis »¹⁶. Neque credo preces tuas apud Deum plus in vita vigoris habuisse quam nunc [fol. 26v] cum sis ei vicinior et ipse tibi visibilior ». Hec dicens et munera prout poterat fatiens redivit ad propria. Et priusquam unius anni spatium completeretur propagine filii letificari promeruit. Qui licet in infantia positus per intercessoris sui vestigia se demonstravit iturum. Referunt etenim quod a carnis et ovorum lactisque pecualis commestionibus etatula tam mollis abstineret. Forma venustus

a) mihi, adjonction interlineaire. — b) consolaberis, lisez consolabaris.

¹⁶ Cf. *Marc.*, 11, 24, et *Matth.*, 7, 7; 21, 22.

vultu severus amplius coeulis vigens animos cunctorum^a se visentium nimis hylares redderet.

V. Talibus igitur documentis omnipotenti Deo nec non petitori suo gratias agere videbatur. Quod factum nemo dubitet esse laudabile cum celebretur in Samuelle¹⁷. Postulatus enim est iste postulatus et ille. Unde Samuel idem postulatus dictus est. Cum ergo totam ecclesiam Samuelis nativitatem scio celebrem tenere, super hac idem fieri confidenter audeo censere. Huic subdendum est et illud quod per eum cuidam Dominus concedere voluit. Habebat namque mulier quedam filium parvulum corporeo lumine cassum. Proficiscens igitur ad presbiterum quemdam nomine Teodaldum, non enim per se presumebat accedere, rogavit ut opem filio suo peteret ab eo. At ille sanctus ut erat humilitatis ineffabilis humiliter ad eum: « de talibus, inquit^b, non me intromitto sed hoc ab eo deposcite qui solus omnia potest ». Hec audiens mulier quasi repulsa vehementior filium suum jamdicto sacerdoti tradidit per eum sancto presentandum. Quo viso Dei famulus primo demoratus parumper de hinc [fol. 27^r] omnipotentem precatus, homo non minime fidei, maxime spei, super oculos ejus signum crucis facere disposuit et ad actum usque perduxit^c. Mox operante gratia Salvatoris sicut idem narravit sacerdos lumen accipere meruit puer.

VI. Magnificetur itaque Dominus qui talia per servum suum largiri dignatus est. Nec reticendum puto quod in eadem provintia Deo cooperante per eum gestum est. In illis quippe locis locustarum tanta redundabat immensitas quod incessum iter agentibus vel penitus auferebant vel plurimum impediebant. Quod-

a) cunctorum, adjonction interlinéaire. — b) inquit, lisez inquit. — c) et ad actum usque perduxit, adjonction marginale.

que valde timendum est non solum peditibus id agere sed insuper equitibus audebant. Horrebat animum cuiusvis equitis^a nimio fremitu bestiolarum media via concurrentium gressusque preripientium. Telluris quoque fetus tam vallibus quam montibus omnes demolientes, locum illum pene desolatum sterilemque reddentes, locum illum pene desolatum sterilemque^b reddebant. Quod cum vir Dei comperisset indigenis compatiens sic ad illos exorsus est dicens : « tempore satiationis instantे metiatur unusquisque sementem cumulumque sextarii Deo studenter exibeat. Si quis enim hoc fecerit procul dubio gaudebit ab hac peste se liberatum ». Talibus auditis hylares effecti sunt per omnia jussa complentes. Et non in cassum. Quia mox illa clades ita deleta est ut nullum horum animalium nisi sicut in ceteris locis inibi cernere quis possit. Quod factum beati pape Gregorii fultus auctoritate celebrandum assero : commendat quip [fol. 27v] pe satis et memorie tradendum suadet *yrucas*¹⁸ ab oleribus per quendam Dei servum esse fugatas¹⁹. Si ergo apocryfum judicabitur istud, judicetur et illud. Si vero, quod justius est^c illud celebratur, dignum laudibus et hoc referatur. Nec enim per aliud sancti discrepant auctores nisi quod ille quidem verbis *yrucas*, hic autem

a) cuius vis equitis, *adjonction marginale*. — b) Il y a peut-être là un doublon. Supprimez : « reddentes locum illum pene desolatum sterilemque ». — c) est *adjonction interlinéaire*.

¹⁸ *yruca* = *uruca*, *eruca*, chenille, insecte. — *Yrucas ab oleribus*, il y a ici une évidente réminiscence de *Joël*, 1, 4 ou d'*Amos*, 4, 9.

¹⁹ Nous avons ici un résumé d'un miracle raconté par S. Grégoire le Grand, dans ses *Dialogues*, L. I, chap. IX : *De Bonifacio Ferentinac civitatis episcopo* : Nuper quoque de ejusdem loci partibus senex quidam clericus advenit, qui ea de illo narrat, quae silentio non sunt premenda. Nam dicit quod quadam die ingressus hortum, magna hunc eruca multitudine invenit esse coopertum : qui omne olus deperire conspiens, ad easdem erucas conversus, dixit : « Adjuro vos in nomine Domini nostri Jesu Christi, recedite hinc, atque haec olera comedere noscite. » Quae statim ad viri Dei verbum ita omnes egressae sunt, ut ne una quidem intra spatium horti remaneret. (Migne, *Patrologie Latine*, t. LXXVII, col 196-197.)

factis locustas fugare meruerunt, unde gratie Deo reppendantur qui sanctos suos talibus illustrare non desistit. Nunc quoniam munificentiam lenitatis ejus ostendimus ejusdem morum gravitatem dilucidare jam cupimus.

VII. Cum igitur sanctus Bernardus omnia vitia funditus extyppare satageret, precipue tamen usuras accipere scripturarum testimonii interdicebat²⁰. Quibus verbis ceteris parentibus unus avaritie laqueis irretitus ausus fuit inobediens permanere, sed eum Dei famulus piis alloquiis demulcens tandem promittere coegit usure se in proximo renuntiaturum. Non sponte tamen ut rei eventus. Ipso namque die quo pollicitus id fuerat omnes debitores aggrediens debitum cum usuris ab illis exigebat ut tunc saltem fenore ditaretur quo nondum satiatus fuerat et quod ulterius se relicturum dolebat. Si quis autem creditum reddere nequibat quovis modo sua tollebat. Hujus oves invadebat, illi boves violenter extorquebat, alterum vestibus expoliabat, alterius vasa captivabat. Austerus erat debitoribus [fol. 28^r] nec minus fiebat et vadibus. Tunc illi tristes amissione rerum suarum ad Dei hominem profecti sunt. Cui consternati sunt flentes ista prefati: « opus habemus, pater, tuo consilio, tuo nimis indigemus auxilio. Pignoribus nostris privamur, rerum nostrarum rapinam patimur. Lupus est rapax qui nobis has miserias ingerit. Nam, si homo esset, homini vel ferus indulgeret. Si quid in eo foret humanitatis, non haberet tantum crudelitatis. Creditor est ille quem sanctis monitis tuis ut ab usura cessaret vix profiteri coegisti. Sed numquam fenus habebit odio^a cuius non implebitur desiderio. Idcirco ne pereamus omnes liceat uni quod indesinenter cavet exercere.

a) odio, *littera* odio.

²⁰ Cf. par ex. *Levit.*, 25, 37.

Prestat enim ut ipse solus in perfidia maneat quam vi pluromos Domino tibique devotos cupiditas illius opprimat. Subveni nunc nobis sancte Bernarde: concede mereri quod te postulamus. Alioquin oportet nos vel morti subici vel servituti ». Lamentis his motus homo Dei feneratorem accersivit et illi dixit: « cur omnipotenti Deo mihi servu suo imponere destinasti, serve diaboli. Amator enim pecunie servus est mammona. Mammona vero demonis nomen est illius qui secularibus lucris preest et dominatur eorum qui diligunt mundum de quibus unus es. Et si tui dominus est, immo quia est, tu servus illius es^a, vade jam et quod animo sedet instanter operare. Adauge pecunias ut de mundo nudus exeras. Esto nunc dives ut in perpetuum mendicitati subjaceas. Adimpleatur in te scriptura dicens: « qui in sordibus est sordescat adhuc »²¹. Pro certo tamen scias te non solum spiritualiter multan [fol. 28v] dum verum etiam corporaliter injurie nostre penas daturum. Et qui aliis misereri de divitis infitiaris pauper in proximo fies ». Hunc viri Dei sermonem homo ille citissime verum probavit, maximam partem sue facultatis igne devorante. Patet his signis profecto quantum predictoribus sanctis favere conveniat dum blandiuntur, et eos metuere dum mala corrigunt. Tunc quippe blandiuntur cum beneficia nobis largiuntur sicut est auffere terre siccitatem vel egrotis dare sanitatem. Tunc autem corrigere videntur sicut cum nolentibus ad Deum converti plagam aliquam inferunt. Quod utrumque fuit in Elia. Planxit enim « ut non plueret super terram et non pluit annos tres et menses sex »²². Ecce perfidorum correctio. « Et rursum oravit et celum dedit pluviam et

a) Et si tui dominus est, immo quia est, tu servus illius es, *adjunctione marginale*.

²¹ *Apoc.*, 22, 11.

²² *Jac.*, 5, 17.

terra dedit fructum suum »²³. Ecce jam fidelium consolatio. Et hec utraque scilicet minas et blanditias in Domino nostro confirmat esse beatus Augustinus dicens : « nunc enim blanditur Deus nunc minatur. Si non blandiretur nulla esset exortatio. Si non minaretur nulla esset correctio »²⁴. De quibus exempla satis ydonea ponere possemus. Sed quia constat omnibus verum esse quod dico et longe nimis expatiandum quod inter manus est, exequemur. Interea dum sanctus Bernardus omnia montana Novariensis parrochie verbis et miraculis adornasset, exinde planitiem^a peragrans castella villas vicosque sua predicatione glorificans Papiam [fol. 29^r] usque pervenit^b. In cujus partibus morabatur Enricus rex, si jure queat ille vocari rex qui se male regit.

VIII. Qui milites omnibus modis ibidem adunabat ut causam delendi pape Romam peteret excidio. Vocabatur hic papa baptizantium impositione Aldebrandus sed dignitatis officio Gregorius et bene Gregorius^c qui assidue circa gregem Dei vigilabat ne luporum morsibus contamineretur. Ad cujus interditionem^d cum rex supradictus tenderet occurrit illi famulus Dei Bernardus. Ejusque nefarium consilium cum dissuadere minime potuisse inquit : « vadere quidem poteris sed scias te nil tue voluntatis acturum et insuper plurimum tuorum dampna subitum ». Quod et factum est. Nam equis et equitibus plerisque morte retentis cum paucis et eisdem egrotis ab Urbis obsidione discessit. Dei vero servus Papia paululum^e commoratus

^{a)} *pnitiem pour (pernititem), corrigé en planitiem par une main postérieure.* — ^{b)} *venit corrigé en pervenit.* — ^{c)} *et bene Gregorius, adjunction marginale.* — ^{d)} *interditionem corrigé en interditionem.* — ^{e)} *paulum corrigé en paululum.*

²³ *Jac., 5, 18.*

²⁴ Nous n'avons pas pu identifier cette citation de S. Augustin. Il n'est pas certain qu'elle soit de lui ; au moyen âge, on lui a attribué à tort bien des textes.

Novariam inde progressus expetiit. Et credo, Domino dispensante, profectum^a natalis beati Laurentii sacerdotis et martiris ipso die quo advenit celebratur. Ideo Domino dispensante dixi, quia cum letabundi fiebant homines de ventura sancti festivitate gaudium illis augebatur tanti viri presentia fruituris. Tunc martiris antedicti monasterium adiens sanctus Bernardus ibidem hospitio^b susceptus est. Sed jam gravis infirmitate quia^c sancta illa anima de carcere corporis erat exitura²⁵, paucis alloquens populum, stratum quo raro potitus fuerat increbescente dolore febrium exquisivit. In quo sex hebdomadas et eo amplius fatiens, quamquam debilis celestia tamen monita proferre non desinebat. Ad eum namque veniebat hominum multitudo rusticorum, castellanorum, civium, clericorum seu laicorum [fol. 29v]. Quos ipse blandis divinisque^d sermonibus consolans et^e mestis alacres et ex alacribus alacriores domum dimittebat. Completum est in illo quod de Clemente romano pontifice est dictum : « Qui tristis ad eum venit gaudens abscessit. Nulli unquam nocuit, omnibus profuit »²⁶. Nam quid aliud ageret qui declinans a malo²⁷ semper que bona sunt faciebat ? Et ea sic operari studebat ut inanis gloria non subverteret quicquid gereret. Nolebat ditari, renuebat honori, quoniam prodesse satius existimabat quam preesse²⁸. Et quando nullius honoris ambitione fatigabatur

a) profectum, corrigez profestum. — b) hospitio, corrigé en hospitio.
— c) qua corrigé en quia. — d) divnisque corrigé en divinisque.
— e) et, corrigez e.

²⁵ Cf. Cicéron, *De Republica*, 6, 14 : « ... qui e corporum vinculis tamquam e carcere evolaverunt ». — Prudence, *Peristephanon*, 13, 63 : « ... eripe corporeo de carcere vinculisque mundi hanc animam ».

²⁶ Cf. *Passio Sancti Clémentis papae et martyris*, dans B. Mombrius, *Sanctuarium seu Vitae Sanctorum*, édit. de Solesmes, Tome I, Paris, 1910, p. 342, 21-22 : « Quicumque ad eum tristis advenit gaudens abcessit. Nulli unquam nocuit : cum omnibus profuerit. »

²⁷ Cf. *Ps.*, 36, 27.

²⁸ Prodesse.. quam praeesse. Expression familière à S. Augustin. — Cf. aussi *Reg. S. Bened.* c. 64 : « prodesse magis quam praeesse. »

liquido claret nec eum prosperis extolli nec adversis deici. Nec est pretereundum quod dum esset in langore positus bis uno quoque die sicut mos est peccata sua Deo et hominibus confitebatur justa^a illud : « confitemini alterutrum peccata vestra »²⁹ et omnia in confessione lavantur, nec oblivioni tradens : « dimittetur vobis »³⁰, si quis eum offenderit misericorditer illi condonabat. Cotidie quoque Christi corpus et sanguinem percipiebat^b observans illam Domini virtutem qua dicit : « nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem non habebitis vitam eternam in vobis »³¹. Memorque quod ait idem Dominus noster : « qui perseverarerit usque in finem hic salvus erit »³². Hec et his plura quam diximus indeficienter usque ad exitum anime sue custodivit. Que corpus ut exuit mox celi regna petivit. Idque patenter manifestant ejus acta tam precedentia quam subsequentia. Cumque dum vivebat sanctorum cetus eum visitaret ut asserebant sodales nulli dubium quin quorum consortio fruebatur in terris [fol. 30^r] eorum collegio copuletur in celis. Sed quia sicut scriptum est : « nec oculus vidit nec auris audivit et in cor hominis non ascendit quod preparavit Deus diligentibus se »³³, de gaudiis et felicitatibus anime taceamus et ad ea narranda que sancti hujus corpori contingerint jam inde transeamus. Igitur jam dicti cenobii pater simulque fratrum caterva omni cum reverentia venerunt et piis concentibus in basylicam sanctissimum corpus asportaverunt^c. Ad quod undique confluerebat frequentia

a) justa, *lisez* juxta. — b) percipiebat, *corrige en* percipiebat. — c) aportaverunt *corrige en* asportaverunt.

²⁹ *Jac.*, 5, 16.

³⁰ S. Augustin, *Sermo LXXXIII*, (Migne, *Patrologie latine*, Tome XXXVIII, col. 515.) — Cf. *Luc*, 6, 37.

³¹ *Joan*, 6, 54. Le mot *eternam* est une adjonction.

³² *Matth.*, 10, 22 et 24, 13.

³³ Cf. *I Corinth.*, 2, 9 : « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quae praeparavit Deus iis qui diligunt illum. »

populorum, merentium quidem quod anima tam sancta talique colloquio carerent sed nimis letantium quod ejus sacra membra tractare mererentur.

IX. O quanta gloria, quanta leticia, quantus honor est Christo famulantium. Nichil quippe mundani cupiunt et omnium dominantur sicut dicit apostolus : « tanquam nichil habentes et omnia possidentes »²⁴. Mundi autem amatoribus quia mundum diligunt celumque despiciunt utraque negata sunt. Et si quis est cui contingat aliquantulum ponpe secularis, in presenti vita nichil sibi prodest, cum vel ante mortem vel in ipso mortis occasu quicquid habet amittat. Verum est enim quod dicitur : « gloria mortalium fluxa et flagilis »²⁵. Christi vero ministri terrena respuentes quanto videntur hac vita despicabiles tanto postea fiunt honorabiles. Nunc et inter celites illorum anime coronantur et inter homines eorum artus affatim clarificantur. Ecce isti sancto corpori, super celos anima constituta, magnanimis habebatur vivorum ac mulierum devotio neque minor donorum fiebat impensio. Inter cetera quidam civium labellum sibi donavit in quo sancta membra reconderentur. Sed quia fenerator erat et ejus modi detestari [fol. 30v] solebat adeo ut cum eis nec in cibo participaret, noluit ipsum Dominus in eo collocari ne vel defunctus eorum opibus uteretur quos vivus execratus fuerat. Ita factum est ut oculis^b omnium vasculum illud displiceret et inconmodum omnes declamarent. Hoc igitur abjecto^c, mox aliud quidam boni moris homo multeque magnitudinis miles ingenti cum desiderio largitus est. Quod in letica^d positum, quamquam immensi ponderis esset succuren-

a) flagilis, corrigez fragilis. — b) oculus corrigé en oculis. — c) abjecto, corrigé en abjecto. — d) letica, lisez leetica ; en italien, lettica.

²⁴ 2 Corinth., 6, 10.

²⁵ Cf. Salluste, Catil., 1, 4 : « divitiarum et formae gloria fluxa atque fragilis est. »

tibus, tantum beati viri meritis ita deductus est ut nullus tante molis sentiret honus. Medardus per hoc quidem mirificatur ; in Dei famulo Bernardo non vile teneatur. Sic nanque legitur de sancto Medardo. Ob cujus corporis sollempne pignus Suesienensium^a sive³⁶ urbs tanti^b muneris premio ditari promeruit, ut cum omnium populorum fide sollempni ambitione gratis-
sima sancti Medardi membra tradenda essent sepul-
ture, amore gestandi honus nove sentirent³⁷. Conse-
quitur ergo quatinus huic quoque Bernardo laus facta
sit unde Medardo. Audiat nunc vestra fraternitas quid
in deducenda mole jamdicta Dominus omnipotens ad
ostendendam sancti sui magnificentiam prestare vo-
luerit. Cum tandem basylice propinquaret qua venera-
bile corpus erat sepelliendum de improviso nullo sus-
tentante super unius pedem alteriusque tibiam heu-
lapsa est. Qui diu sic intercepti stetere donec subven-
tientibus aliis vix propter honeris^c gravitatem erepti
sunt populari sermone dicentes : « Dominus erigit eli-
sos Dominus solvit compeditos »³⁸. Statimque surgen-
tes cum ceteris labellum trahere ceperunt incolumes
nichilque lesionis habentes [fol. 31^r]. Omnibus jam
rite paratis beata membra nimio caumate solis tellus
ureretur tamen nil tabis emitentia sed incorrupta per

a) sium, adjonction interlinéaire. Supprimez le sive qui suit. Voir ci-dessous, note 36 et 37. — b) tanta, corrigé en tanti. — c) le scribe semble avoir voulu corriger honeris en oneris.

³⁶ Sive, réminiscence probable de l'expression *vel devotione vel tem-
pore* du texte de Fortunat (ci-dessous, note 37).

³⁷ Ce passage est tiré presque textuellement d'un récit d'un miracle attribué à S. Médard et raconté par Fortunat : « Cujus Corporis so-
lemne pignus praecellentissimi Chlothachari princeps Francorum vel
devotione vel tempore Suessionensium urbs tanti muneris praemio
detata promeruit. Sed cum omnium populorum fidei solemnis ambitio
sacratissima feretro tradenda sepulturae membra conveheret et una-
nimitate vel amore gestandi honus leve sentiret. » (*Venanti Honori Clementiani Fortunati... opera pedestria*, édit. B. Krusch, dans *MGH, Auctorum Antiquissimorum*, t. IV, 2, p. 71.)

³⁸ Ps., 145, 8 et 7.

triduum^a feretro jacentia debitibus ac dignis clangoribus sepulchro tradita sunt. O virum per omnia Deo dignissimum o vere beatum o vere Dei famulum veri regis militem ! Ad cuius tumulum venerat clerorum psallentium chorus innumerabilis, puerorum cetus, virorum grandis exercitus, senium non parvus^b conventus, mulierum tam virginum quam viris conjunctarum seu viduarum cupiosa multitudo ; divites, pauperes, nobiles^c, ignobiles, omnes pro se munera deferebant vel aliud decoris inpendebant. Quod adhuc devote servatur populis anniversarium ejus diem recolentibus XVII kalendas julii. Sepulto vero corpore quod illic prodigiorum Domino donante patratum sit in sequentibus refferetur. Sacerdos quidam, per unum annum mutus effectus, veniens ad sancti confessoris corpus, ibique votum ex corde vovens quod postea solvit, misse celebratione perfunctus, remeavit apertissime loquens.

Post triennium autem mancus alter, qui beatum Laurentium necnon et sanctum Bernardum bis in visione viderat manum sibi restituisse, nocte^d Pentecostes, super asinum sedens atque secus atrium ecclesie sanctorum paulo antedictorum solus pertransiens, ita forte precatur : « utinam, sancti Dei, nunc impetrare merear quod bis in somnis sum visus accepisse. » Eadem hora quasi quodam impetu depulsus asino super invalidam manum graviter corruit, hac^e magno crepitu nervis connexis confestim saluti redditus est. Erat hic homo civibus nostris bene notus, quia jam pridem per annum unum Novariensis urbis incola fuerat.

Itemque profesto nativitatis sancti Johannis pue [fol. 31^v] rulus tunc triennis debitibus officiis pedum, manum, oris, oculorum miserabiliter destitutus, omnium membrorum sospitatem ibidem consequutus est.

a) triduum, corrigé en triduum. — b) parvis, corrigé en parvus. — c) nobiles, adjonction interlinéaire. — d) avant Pentecostes un mot effacé. — e) hac, lisez ac.

Per idem tempus, femina quedam cecitate vastata sepulchrum quo requiescit beati viri corpus adiens, tribus diebus inibi morata neque tamen lumine consolata sic mesta revertebatur. Sed duobus miliariis progressa quod flagitaverat adepta est, ac oblatione qua potuit ad sancti Bernardi tumbam omni cum celeritate repeditiv^a omnipotenti Deo gratias agens.

Nec istud obmittendum censeo quod mulier quedam pedum ac crurium gressu mirabiliter destituta quam insuper tanta egestas oppresserat ut asellum qui carrucam super quam ferebatur traheret non haberet, sed ipsius maritus prout valebat per vicos villasque vel civitates eam^b trahebat. Cum igitur ad hanc civitatem sue miserie causa sustentande et beatum Bernardum trina visione sibi curationem tante cladis patrare videatur, ad ejus sepulchrum veniens et preces pro posse ut sui misereretur effunderet statim cunctis qui aderant videntibus pristine restituta est sanitati. Sic sic^c per sancti Bernardi merita salutem adepta exivit de ecclesia, Deum glorificans qui in suis sanctis est mirabilis²⁹. Per omnia secula seculorum amen.

Explicit de sancto Bernardo.

*a) repeavit corrigé en repeditiv. — b) eam, adjonction interlinéaire.
— c) Il y a peut-être là un doublon.*

²⁹ Cf. *Ps.*, 67, 36.

Errata

- P. 13, ligne 5, lire : Biblioteca della Società storica subalpina.
- P. 25, l. 6, lire : Wenger M.
- P. 42, note (54), l. 2, lire : Octobris.
- P. 47, note 74, l. 1, lire : *vineam*.
- P. 59, l. 12, lire : *Sexti*.
- P. 62, note 43, l. 1, lire : *Gielemans*.
- P. 71, note 1, l. 2, lire : *infra* p. 76.
- P. 75, note 15, l. 27, lire : Documents, I, IX, p. 112. —
- P. 101, note 15, et p. 102, note 16, lire : Amanieu.
- P. 125, l. 1, lire : une femmes.
- P. 138, l. 18, lire : *Augustensi*.
- P. 139, l. 5, lire : *usurarum*.
- P. 150, l. 15-16, lire : *humilitatis*.
- P. 153, lire : l. 2. *plurimos* ; l. 9, *Mammone*. *Mammona* ; l. 19
divitiis ; l. 26, *aufferre*.
- P. 154, l. 21, lire : *contaminaretur*.
- P. 156, l. 13, lire : *perseveraverit*.
- P. 157, l. 22, lire : *menbra*.
- P. 158, l. 23, compléter : *membra* quamquam *nimo*.
l. 24, lire : *emittentia*.
note a), l. 2, lire : notes 36 et 37.
- P. 159, l. 33, lire : *manuum*

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	11
ABREVIATIONS	13
BIBLIOGRAPHIE	13
INTRODUCTION	
La montagne et l'hospice du Mont-Joux	
jusqu'à Saint Bernard	27
I. La Période romaine	29
II. Le Haut Moyen Age	36
CHAPITRE PREMIER	
Les vies manuscrites de Saint Bernard	53
CHAPITRE DEUXIEME	
La vie de Saint Bernard par le soi-disant	
Richard de la Valdisière (ms. G)	69
CHAPITRE TROISIEME	
La vie de Saint Bernard d'après le panégyrique	
(ms. A) de St-Gaudens de Novare	93
CHAPITRE QUATRIEME	
La Fondation de l'Hospice du Mont-Joux	109
CHAPITRE CINQUIEME	
Colonne-Joux et Saint Bernard	127
CHAPITRE SIXIEME	
Le culte de Saint Bernard	133
APPENDICE	
Le panégyrique de S. Bernard (ms. A)	145

✓

